



Le
Folklore
Brabançon

Archives

17 Septembre 1976

Périodique Trimestriel

N° 211

Le
Folklore
Brabançon

Septembre 1976

N° 211

Le Folklore Brabançon

ORGANE DU

**Service de Recherches Historiques
et Folkloriques de la Province
de Brabant**

Rue St-Jean, 4 - Tél. 513.07.50
1000 BRUXELLES

Sommaire

<i>Christophe Windisch</i>	277
Maître porcelainier auquel la porcelaine de Bruxelles doit son efflorescence au XIX ^e siècle. par H. DEMEULDRE COCQUE.	
<i>Melin et la pierre de Gobertange</i>	361
Le passé - Le présent - L'avenir. par A. LEFEVRE.	
<i>La légende de Sainte Gudule</i>	395
<i>Bibliographie</i>	397

Septembre 1976

N° 211

Prix : 35 fr.

Le numéro 211 de la revue
« DE BRABANTSE FOLKLORE »
contient les articles suivants :

*De jaarkrans in Erps-Kwerps, het volkskundig
centrum van Midden-Brabant, en omgeving,*
door Henri VAN OPPEN, doctorandus ge-
schiedenis.

Sint-Niklaas in Brabant,
door Renaat VAN DER LINDEN.

Geschiedkundige bibliografie

Toeristische Uitgaven

CHRISTOPHE WINDISCH

maître porcelainier

auquel

la porcelaine de Bruxelles

doit son efflorescence

au XIX^e siècle

Par H. DEMEULDRE COCHE *

*Je dédie cet ouvrage à la mémoire vénérée du grand
archéologue et historien namurois Ferdinand COURTOY,
que la céramique passionnait aussi, et qui fut pour moi
un maître très affectueux, lequel m'apprit depuis mon plus
jeune âge à aimer et à apprécier les choses du passé.*

INTRODUCTION

L'engouement des historiens d'art, des collectionneurs et d'une grande partie du public à l'égard du " Vieux Bruxelles " ne cesse de croître (1). Il nous a paru opportun d'apporter à cet intérêt grandissant des précisions inédites, de nature à rendre hommage à l'homme qui, par ses dons et la complète maîtrise de son art, permit la relance de la fabrication de la porcelaine à Bruxelles, à un moment où elle était dangereusement compromise.

Nous désirons de plus, en cette occasion, restituer à la porcelaine de Bruxelles du XIX^e siècle, le lustre qu'elle mérite.

Certes, les tentatives de fabrication du XVIII^e siècle, (depuis les essais de Charles de Lorraine dans ses " fabriques " de

* L'auteur rappelle que les noms propres suivant, doivent se lire comme suit :
COCHE : *Coché*; MORTELEQUE : *Mortelèque*; CYFFLE : *Cyfflé*;
CRETTE : *Cresté*; HONORE : *Honoré*.

Tervuren, des manufactures de Montplaisir à Schaerbeek, de Ter Loozen à Etterbeek, de CRETTE et de MORTELEQUE à Bruxelles-Ville), eurent de grands mérites en dépit d'énormes difficultés; elles nous laissèrent de beaux spécimens de collection, mais il faut bien reconnaître qu'elles n'arrivèrent pas à s'imposer durablement.

On ne doit pas perdre de vue non plus que, seules, les vingt dernières années de ce siècle connurent ces louables efforts; c'est peu en regard de l'ère qui couvrit ensuite tout le XIX^e siècle et la première moitié du XX^e siècle, et durant laquelle allait s'affirmer avec succès, à Bruxelles, un artisanat d'art qualitativement égal à celui des autres pays.

Il fut longtemps de bon ton de dédaigner le XIX^e siècle dans ses œuvres d'art, de les reléguer, de nier leur intérêt et même de les ignorer systématiquement.

Depuis quelques années — juste retour des choses — les amateurs d'art, les connaisseurs et les historiens, à l'exception de quelques attardés, ont étendu leurs recherches au XIX^e siècle dans de nombreux domaines. Un des derniers en date, celui de " l'archéologie industrielle " par exemple, constitue une véritable révélation sur ce siècle au sujet duquel, comme on a pu l'écrire, presque tout est encore à dire.

A l'aube de celui-ci, la situation de la porcelaine de Bruxelles semblait désespérée. Les différentes manufactures qui s'étaient succédé, avec des solutions de continuité plus apparentes que réelles (2), n'avaient pu surmonter les difficultés techniques redoutables du métier, les difficultés économiques et financières ainsi que les difficultés créées par les mésententes entre associés bailleurs de fonds et associés des cadres techniques. Les premiers, comme ce fut le cas dans les grandes porcelaineries principales de l'ancien régime en France, cherchèrent très souvent à éliminer les seconds, dès qu'ils crurent avoir surpris leurs secrets et leurs procédés, dans l'espoir d'utiliser ceux-ci, à meilleur compte, avec l'aide de non-spécialistes, et de manière à rester les seuls maîtres.

ASPECT DE L'ŒUVRE ORNEMENTALE

de

C. C. WINDISCH

RENAISSANCE D'UN ARTISANAT : LA MANUFACTURE D'IXELLES I

En ce temps là, vivait à Bruxelles un artiste peintre et aquafortiste très habile, Frédéric FABER, dont le père Jean-Herman avait été peintre à la Cour d'Autriche (3), (ill. 1).

Sous l'Empire, de 1810 à 1814, les Almanachs du Département de la Dyle le citent, sous la rubrique : " *Fabricans ou magasins de porcelaines* ", comme résidant au numéro 58 de la rue de la Madeleine, où il avait un magasin, comme CRETTE et d'autres décorateurs; il peignait sur des porcelaines importées de Paris, tout en se livrant à la miniature sur ivoire ou à la peinture sur toile, car, en ces temps, tout cela était bien nécessaire pour nourrir son homme.

Dans " l'Almanach de la Cour et des provinces méridionales " de 1816, sous la rubrique : " *Marchands et fabricans qui fournissent à la Cour et auxquels S.M. a accordé le titre de fabricans et livranciers de la Cour* ", FABER figure toujours comme peintre sur porcelaine, rue de la Madeleine. Plus tard, par arrêté du 20 VIII 1825, le Roi accorda à la fabrique d'Ixelles, de F. FABER, le titre de " *Manufacture royale* ".

La tradition veut que le Roi de Hollande, ayant remarqué et apprécié FABER — qui de plus était de confession protestante (4) — lui aurait prodigué des encouragements et des subsides afin de mettre sur pied une fabrication complète, y compris celle du " blanc ", c'est-à-dire de la porcelaine en elle-même. On n'a pas encore mis la main sur une pièce d'archive prouvant cette commandite royale. Il faut noter toutefois que les Archives de la Maison Royale, à La Haye, conservent une correspondance de FABER (concernant des services de table et divers objets en porcelaine à exécuter pour la Cour) dans laquelle FABER mentionne les marques de bienveillance que le

Roi avait déjà manifestées à son égard (doc. II). La presse de l'époque nous en conserve aussi le souvenir (doc. III).

A vrai dire, les circonstances de la fondation de la nouvelle usine s'enveloppèrent longtemps d'obscurité. C'est grâce au rapport du jury de l'Exposition de l'industrie belge en 1841, (confirmé dans le rapport des délégués belges à l'Exposition Internationale de Londres en 1871) qu'on retrouve trace de celle-ci : " Quelques années après CRETTE, une manufacture avait été érigée à Ixelles par M. MORTELEQUE (5), à la tête de laquelle succéda en 1818, Monsieur FABER ". Dans l'ouvrage d'Auguste DEMMIN — *Guide de l'amateur de faïences et de porcelaines*, paru en 1873 — on lit la même information.

L'entrée de la fabrique, établie côté pair chaussée de Wavre n° 152, jouxtait l'emplacement actuel de la maison Camille LEMONNIER; cette entrée est devenue aujourd'hui le couloir d'accès à l'École n° 3 du Groupe scolaire Eugène Flagey. La manufacture s'étendait en profondeur jusqu'à l'impasse de Londres disparue et incorporée aujourd'hui dans l'école, n° 11 Charles Janssens, place de Londres. (Ill. 2, 3, 4 et 5).

Frédéric FABER était un très honorable artiste peintre, mais sa compétence ne s'étendait évidemment pas à la fabrication et à la cuisson au grand feu de la porcelaine (du " blanc " en terme de métier).

C'est là, en effet, toute une science, pleine d'embûches pour un profane et un art réel lorsqu'il porte sur la conception, le dessin et le modelage de bons et beaux modèles ou formes.

La grande chance de la porcelaine de Bruxelles, à ce moment précis, réside dans la rencontre de deux artistes de valeur exceptionnelle et complémentaire, chacun dans sa spécialité : le peintre FABER et le porcelainier WINDISCH (6), (ill. 6).

Ce dernier prit, à Ixelles, la direction des ateliers de modelage, de façonnage et des fours*. Le premier put, dès lors,

* Pour la commodité, nous dénommerons, cette première manufacture de porcelaine sur Ixelles — celle FABER-WINDISCH — par : « Ixelles I », et la seconde sur la même commune, celle de WINDISCH, après 1830, par : « Ixelles II ».

en ville, dans ses ateliers successifs de la rue de la Madeleine (ill. 7 et 8), exercer son talent sur des " blancs " magnifiques de forme, de ton et de fini, qui venaient d'Ixelles, et que lui procurait le talent de WINDISCH. Le goût du public s'étant tourné à cette époque vers les porcelaines peintes, le succès fut complet.

Si les porcelaines peintes par FABER ont été élogieusement et souvent décrites, l'œuvre propre de WINDISCH est passée inaperçue jusqu'à présent, tout au moins quant à son attribution dans son chef; elle est cependant aussi remarquable que celle de FABER auquel revient seulement le mérite du décor.

On a heureusement conservé le magistral recueil des dessins des formes de WINDISCH, avec lequel il vint de Paris où son père avait déjà été l'associé du célèbre HONORE à l'ancienne Manufacture de l'Impératrice (7).

Resté inédit, l'ouvrage révèle le mérite de l'auteur. Ce volumineux document (dimensions : 35 x 50 x 11 cm) plaisamment relié en basane, à rabat de protection, comporte 134 folios (compris les *bis* et *ter*), sur lesquels sont dessinés 774 objets, vases de formes Médicis, étrusque, ovoïde, balustre, cornet..., corbeilles portées par des sujets en biscuit, objets de décoration et de fantaisie, pipes, pièces de services de table, à café, de toilette et nombreuses tasses décoratives, tous d'une maestria éblouissante.

Ce recueil fait partie du " Fonds d'archives DEMEULDRE COCHE ", famille porcelainière qui succéda, par les VERMERE-REN-COCHE (8) et leurs parents CAILLET, à WINDISCH, commandité en 1830 par COCHE-MOMMENS (9), (ill. 9), l'éditeur du *Courrier des Pays-Bas*, le principal journal de Bruxelles et de l'opposition au régime hollandais. Ce personnage joua non seulement un rôle dans la marche vers notre indépendance nationale, mais aussi, dans l'accès à l'indépendance de WINDISCH, lors de sa séparation d'avec FABER. Nous reviendrons sur le sujet.

ETUDE DES PIÈCES D'ORNEMENT
CRÉÉES PAR C.C. WINDISCH

L'attention du jeune historien d'art, Michel PINCKAERS, auteur d'une importante thèse sur la porcelaine d'Etterbeek (10), a été attirée par la quasi identité de dessin entre une planche n° 404, f° 89 du recueil de WINDISCH (ill. 10) et un cliché d'une très belle corbeille à jours, montée sur un socle portant deux cariatides assises, en biscuit (ill. 11) des collections du Palais national de Queluz au Portugal, figurant dans le remarquable ouvrage de Madame Claude de GUILLEBON-de PLINVAL, *L'Histoire de la porcelaine de Paris jusqu'en 1850* (7). La même corbeille existe aussi au Palais Royal de Laeken, décorée et, par dessous, la signature de FABER (ill. 12).

Voilà qui suffirait amplement à une identification du recueil, si besoin était, mais la signature fait attribuer uniquement à FABER toutes les qualités de la pièce, forme et décor, ce qui est abusif.

De même, Monsieur PINCKAERS repéra dans les collections du Palais Royal à Bruxelles, une corbeille ronde à jours, monumentale, portée par une colonne entourée de deux sujets debout, en biscuit, drapés et élevant deux guirlandes de fruits et de fleurs, posés sur une base oblongue avec en réserves des reliefs laissés en biscuit. La pièce est décorée en or avec motifs brunis à l'effet sur la face extérieure au bas de la coupe. Elle est signée FABER. Un dessin du recueil de WINDISCH portant le n° 657 correspond exactement à cette corbeille (ill. 13 et 14).

Lors de l'Exposition des faïences et porcelaines de Bruxelles en 1923, une controverse relatée par LOWET de WOTRANGE avait surgi à propos de corbeilles signées en or "FABER", exposées l'une par le Palais Royal, l'autre par M.A. PSALYS de WILLEBROECK (11).

L'historien de la porcelaine de Tournai, Monsieur SOIL de MORIALME, avait même, dans son livre sur *Les porcelaines de Tournai* (12), attribué à Tournai la fabrication de ces corbeilles tant leur qualité était remarquable.

WINDISCH avait une prédilection pour les corbeilles ajourées de toutes tailles même monumentales. Nous donnons à titre documentaire deux clichés choisis parmi d'autres dessins de ce type d'objets montrant la virtuosité de notre maître-porcelainier (ill. 15 et 16). Le recueil R II ne contient par moins de seize corbeilles ajourées.

Les dessins originaux — de vases balustres avec prises en forme de bustes de Victoires ailées — portant les numéros 592 f° 118 (hauteur 55 cm), (ill. 17), 593 f° 118 ter (hauteur 45 cm) et 593 bis f° idem (hauteur 45 1/2 cm) — sont analogues à la forme d'une paire de vases décorés et signés SCHOELCHER à Paris (ill. 18), surtout le n° 592. Ceci implique que WINDISCH, à Paris, ait travaillé pour les SCHOELCHER, lesquels étaient surtout grossistes et détaillants de luxe, établis au boulevard des Italiens. Le rapprochement SCHOELCHER - WINDISCH est aussi utile à l'étude des porcelaines de Paris que de celles de Bruxelles.

Le vase genre Médicis, nommé en son temps "vase cornet à pied culotte", représenté sur le dessin n° 564, se retrouve dans une paire décorée par FABER au Musée communal de la Ville de Bruxelles (ill. 19 et 20).

Une autre forme très belle et bien connue dans la production FABER-WINDISCH à Ixelles I, ainsi que des VERMERE-COCHE et DEMEULDRE-COCHE à Ixelles II (dont de nombreux témoins existent dans les collections officielles et privées) est celle du vase de style empire, ovoïde, sur piedouche posé sur socle carré, avec col à gorge évasée, le corps orné d'une paire d'anses partant de fortes palmettes et prenant une section carrée pour remonter ensuite détachées jusque sous la lèvre du col et se terminer par une boucle tournée vers l'intérieur, ornée sur les faces opposées, dans un petit médaillon, de têtes féminines ou de mufles de lion en relief restant non glaçurés en biscuit (à Ixelles I), ou encore de fleurons (à Ixelles II, comme sur les dessins originaux de WINDISCH); des reliefs décoratifs s'observent également sur les faces de ces prises.

Cette forme de vase ovoïde-empire figure deux fois dans le recueil de G.C. WINDISCH sous les n° 589 f° 119 bis, (ébauché au crayon), et 115 bis, (le dessin terminé) (ht. 35 cm); création de WINDISCH à Paris, il reste en permanence dans le programme de fabrication des deux fabriques d'Ixelles (ill. 21, 22, 23).

Nous retenons ensuite, le dessin n° 385, projet d'un vase rafraîchissoir, à l'allure d'urne funéraire, avec anses formées de bustes de pleureuses. Nous le retrouvons en magnifique blanc uni dans la collection Demeuldre Coché, aux différences près que le fretel varie au couvercle, ainsi que la ligne des moulurations (ill. 24, 25).

Bien qu'un original correspondant n'ait pas encore été repéré, nous ne pouvons résister au désir de montrer le dessin du vase monumental de forme Médicis à anses en forme de têtes de béliers n° 666 (ill. 26). Peut-être cela permettra-t-il d'identifier un jour un exemplaire de celui-ci.

Le dessin n° 279 (drageoir et son plateau) a pour réplique une paire de vases conservée aussi au Musée communal de la Ville de Bruxelles et dont nous en reproduisons un décoré par FABER avec le paysage de la Ferme d'Hougoumont, à Waterloo (ill. 27 et 28).

La tasse tripode et sa sous-tasse représentées sur le dessin n° 627 (aux rangs de perles en relief près, jamais repris dans le façonnage bruxellois) s'identifient dans les tasses décorées par FABER, et par après chez VERMEREN-COCHE. On trouve de beaux exemplaires par FABER au Musée communal de la Ville de Bruxelles (ill. 29, 30 et 31).

D'autres dessins de WINDISCH sont conservés, avec la correspondance de FABER aux Archives de la Maison Royale à La Haye où ce dernier nous dit qu'il s'est assuré le concours d'un homme de Paris (20) (doc. II). De toute évidence, il parle de WINDISCH.

LA REVOLUTION DE 1830.

NAISSANCE DE LA MANUFACTURE D'IXELLES II

Durant une douzaine d'années, le tandem FABER-WINDISCH connut un succès complet. Mais on a beau être de grands artistes, les particularismes dûs aux origines demeurent, et sans doute aussi quelque jalousie dans l'attribution du succès, sans parler, ce qui est plus grave encore, des convictions politiques divergentes.

FABER reste fidèle au Roi, son bienfaiteur, et sa confession religieuse l'y incite. WINDISCH, d'origine française, n'a pas les mêmes options et verse naturellement dans l'opposition au régime que les revers de 1814 et 1815 avaient imposé.

C'est ici qu'intervient *Jean-Jacques* COCHE-MOMMENS, éditeur, comme nous l'avons dit, du *Courrier des Pays-Bas*, journal d'opposition où publient *Louis* de POTTER, DUCPETIAUX, NEVE, etc. Plusieurs fois prisonnier politique aux Petits Carmes, c'est un militant séparatiste convaincu. Il recommande l'union des catholiques et des libéraux contre un régime détesté dans les provinces du Sud.

Le père, *Jacques* COCHE, papetier (13), habitait au numéro 440 (ancien), actuel 49, rue de la Madeleine (ill. 32) et son fils COCHE-MOMMENS domicilié rue des XII Apôtres, avait également une campagne à Ixelles, qu'il avait achetée au comte CARTON de WINNEZEEL (14), — non loin de l'ancienne manufacture de MORTELEQUE — devenue FABER-WINDISCH.

Les COCHE-MOMMENS connaissaient les FABER, père et fils, depuis longtemps. Le beau-père de COCHE-MOMMENS, le notaire *Nicolas* MOMMENS s'était fait portraiturer par *Jean-Herman* FABER. Le tableau est plaisant; conservé aujourd'hui dans la branche française des descendants de la famille COCHE (15), il représente le notaire, à la mode de l'ancien régime, "petit maître" très digne, en perruque poudrée, accompagné des attributs de la profession : la plume d'oie, l'encrier et le grimoire (ill. 33).

On se connaissait et on voisinait, tant en ville (à la rue de la Madeleine, à un pas de la rue des XII Apôtres) qu'à la campagne, à Ixelles.

Comment *Christophe* WINDISCH, émigré français d'après la restauration semble-t-il, était-il venu se joindre à FABER ? Les conjectures restent ouvertes.

Il est possible que FABER, qui précédemment recherchait, comme les autres "chambrelans" — c'est-à-dire, les décorateurs en chambre — son blanc dans les manufactures parisiennes, fut mis en relation à Paris de cette manière avec WINDISCH ou avec son père, *Jean-Baptiste*. Mais il paraît tout aussi probable que les *COCHE-MOMMENS*, connaissant le désir de FABER de trouver un collaborateur au fait de la fabrication, et ayant une partie de leur famille, *COCHE* et alliés, fixée à Paris — où leur hôtel particulier, *MAILLARD-COCHE*, en haut de la butte de Montmartre (16), existe toujours, occupé aujourd'hui encore par un descendant — eurent l'occasion de mettre les deux artistes en rapport.

Une chose est certaine : les relations entre les trois personnages sont bien antérieures à la révolution, et quand, en 1830, la rupture de l'association FABER-WINDISCH survient, *Jean-Jacques* *COCHE-MOMMENS* commandite son ami WINDISCH et lui permet de s'établir à son compte, presque en face de son ancienne usine, dans les locaux assez vastes qui étaient alors disponibles. C'était une sorte d'auberge-relais, aux approches de la Porte de Namur, appelée "Au Mayeur cabaret" (ill. 34). Les véhicules venant du plat pays étaient dételés et les marchandises déchargées pour éviter le péage de l'octroi en rentrant en ville sans attelage.

Ainsi naquit la seconde manufacture de porcelaine d'Ixelles, ou "Ixelles II".

Le désaccord politique va se transformer en concurrence industrielle et commerciale.

L'OEUVRE DE WINDISCH (suite) L'INDEPENDANCE

Le rapport de l'Exposition Industrielle nationale de 1835 (dont nous donnons un large extrait dans les documents annexes — voir doc. I) contient un exposé particulièrement long, significatif et révélateur, sur la situation respective des deux nouveaux concurrents (17). Manifestement, les rapporteurs, bien que ne voulant pas porter ombrage à FABER, sont dithyrambiques pour la porcelaine de WINDISCH. Il est évident qu'on peut lire entre les lignes : si le mérite de FABER comme peintre reste incontesté, son blanc décline en qualité, tandis qu'à "Ixelles II" le blanc de WINDISCH est d'emblée jugé remarquable, digne des plus grands éloges, exempt de défaut. Les blancs de WINDISCH, dit le rapport, "appartiennent, *sans contredit*, aux plus beaux, pour la blancheur, le glacé et le fini qui se fabriquent en Belgique et ils soutiennent tant sous le rapport du prix que sous ceux de la netteté et de la perfection, la comparaison avec les plus beaux fabricats qui nous arrivent de France...".

FABER expose, lui, *des objets ayant déjà figuré* avec honneur aux expositions d'Harlem et de Gand. Le jury examine "une corbeille de (à) fruits, dont le pied est un travail exquis et deux grands vases, forme antique, avec anses formées par deux serpents (*sic*) dont la tête vient reposer sur les bords, ce sont là des pièces capitales qui font honneur à M. FABER. Disons toutefois, que ces deux vases présentent des inégalités sur la couverture, *ce qui est un défaut dont les produits de WINDISCH sont exempts*".

Ces défauts, aux dires de FABER, proviendraient de la nature de la pâte employée... (explication qui nous paraît fort sollicitée et de circonstance) et le jury ajoute... "Nous croyons devoir dire que c'est lui-même (FABER) qui fabrique sur ses propres dessins...".

Il y a ici de toute évidence, une contre-vérité que nous avons le regret de devoir dénoncer dans la déclaration de FABER

au jury, déclaration qu'il avait déjà précédemment faite dans sa lettre du 6 avril 1829 au Grand Chambellan de la Cour de Hollande, le comte van REEDE (18). Le dessin du vase en question figure sur une planche annexée au rapport de l'Exposition de 1835 (ill. 35). Or nous avons retrouvé dans le recueil WINDISCH le même vase avec les mêmes anses-serpents, mais dans un gabarit moins haut et plus étroit (ill. 36). La moitié gauche de ce dessin a été quadrillée au crayon en vue, suivant un procédé géométrique bien connu, d'élargir le gabarit (les carrés du gabarit initial, passant à la forme rectangle horizontale de la dimension désirée, sur lesquels il n'y a plus qu'à tracer le profil du nouveau gabarit).

Ce vase à anses serpents, en blanc uni, figure dans les collections du Musée communal de la Ville de Bruxelles (ill. 37).

Un coup d'œil sur les reproductions ci-contre suffira à clôturer le débat en faveur de WINDISCH, quant à l'appartenance des formes.

Le dessin le plus émouvant, sinon le plus beau, est pour la famille des descendants de COCHE-MOMMENS, celui d'un vase rafraîchissoir n° 383, f° 80, R. II (ill. 38), correspondant à l'exemplaire décoré à la main, orné de galeries florales en or, avec bandes et filets d'or brunis à l'agate et chiffré de lettres " C " (COCHE), offert par WINDISCH à son commanditaire (ill. 39). Trois autres pièces rappelant la période de la révolution doivent être mentionnées ici, bien qu'elles ne figurent pas dans le recueil — puisque postérieures à l'établissement de ce dernier —. Ce sont des pièces uniques de circonstance.

D'abord, une plaque avec un bouquet de roses, en biscuit, monogrammée en creux " C.W. Bruxelles (sic) 1830 " (ill. 40).

Au début du XIXe siècle, à Paris les guirlandes de fleurs en relief et en biscuit garnissant les pièces décoratives, étaient très appréciées par la clientèle à l'instar des décors floraux peints à la main. Plusieurs fabriques, comme celle de DAGOTY, ornaient leurs vases de ces guirlandes de fleurs en biscuit gar-

nissant les parois (19). C'est surtout DAGOTY et HONORE qui sont spécialistes du genre. Il convient de noter qu'HONORE avait racheté, au début du siècle, une manufacture de fleurs en biscuit qui fut d'origine de son entreprise (20).

Le rapprochement est intéressant.

D'autre part, le recueil de *Christophe* WINDISCH contient plusieurs folios où il a dessiné quatorze vases, genre " cornets ", ornés de semblables guirlandes.

Nous mentionnerons, à présent, d'autres objets hors du recueil, qui furent exécutés par WINDISCH à Bruxelles, après 1830.

Un encrier à deux godets (encre et sable) sur le socle duquel, un lion, d'après *Eugène* VERBOECKOVEN, est couché et les fers, qui avaient entravé ses pattes, sont brisés; sur un cartouche on peut encore lire la devise " L'Union fait la force " (ill. 41). D'après la tradition, un semblable encrier avait été offert à *Charles* ROGIER; il s'en trouve aussi un dans les collections du Musée de la Dynastie, à Bruxelles.

Puis, autre pièce unique, un grand plat rond festonné, exécuté de façon tout à fait exceptionnelle en faïence, dans le genre renaissance italienne à reliefs polychromés, et présentant au centre, de profil, le buste de Léopold Ier, surmonté sur l'aile du lion-Belgique assis, dans la manière encore du temps de la révolution brabançonne (ill. 42). Ce plat commémorait l'avènement du Roi et aussi le ralliement à la nouvelle dynastie.

Signalons maintenant en raison de sa décoration — nous y reviendrons plus loin — une tasse et sous-tasse génieux (à déjeuner) " grecque ", (parfois dénommée anciennement " chinois "), à un décor de guirlande et semis floraux; dans une réserve: dédicace en langue allemande (WINDISCH était né en Lorraine): " *Trinke lange daraus* ". Cette tasse fut sans doute offerte en 1831, à son épouse, par le fabricant. (Coll. Demeuldre Coché).

Une grande corbeille à jours ovale d'époque Vve VERMEREN-COCHE, en blanc uni, de la collection Demeuldre-Coché montre la constance du goût de l'ajourage des pièces décoratives.

Dans la même collection et de même origine, la coupe ronde à jours portée par un groupe de trois chérubins posés sur un socle rond piedouche, comme de nombreuses autres pièces du même genre, témoigne de cette fidélité, jusqu'à la fin du XIXe siècle, au parti pris du découpage d'ajours (ill. 43).

Enfin, un vase genre Médicis, rehaussé sur socle haut et carré, à anses en forme de tête de mouton qui semble correspondre à quelque détail près à celui élogieusement remarqué par le jury de l'Exposition de 1835 (doc. I).

Ce vase qui de tradition certaine, resta toujours dans le bureau de Madame *Chantal* VERMEREN-COCHE à la fabrique et deux vases Médicis du type ordinaire — ceux de l'Exposition de 1841 — qui l'entouraient, sont les pièces qui furent présentées à ces Expositions. Cependant, le premier présente des différences avec le dessin de la planche XXI du rapport du jury précité. En effet, les anses sont à têtes de moutons au lieu de mascarons comme sur la planche, outre quelques différences de mouluration et absence de relief au socle.

Il est possible que WINDISCH, pressé par le temps, ait simplifié un dessin-projet après l'avoir adressé au comité de l'Exposition. Il le simplifia lors de l'exécution pour une raison de délai par exemple et posa des anses "têtes de mouton" dont il disposait (ill. 44 et 45).

Le thème de la tête de bélier, seul ou par paire comme attaches d'anses, est fréquent dans les dessins de WINDISCH; nous l'y retrouvons sur six dessins.

D'autre part, dans la collection Demeuldre Coché se retrouve une paire de vases Médicis (ht. 24 cm), décorés chacun de bouquets floraux polychromes dans un champ plein fond d'or bruni. Ils ont les mêmes anses à têtes de béliers que le vase que nous

avons toutes raisons de croire être celui présenté à l'Exposition de 1835. Les corps sont de même grandeur seuls les pieds différents (ill. 46).

WINDISCH reprit la statuaire. Le buste de femme en biscuit baptisé "La Surprise" présenté par lui à l'Exposition Industrielle de 1835 en fait foi, comme le montre l'illustration extraite de la planche XXI du rapport du jury précité (ill. 47).

Le catalogue de la fabrique VERMEREN-COCHE, faubourg de Namur, édité vers 1855, parle au chapitre réservé à la statuaire de "pâte de marbre"; il faut comprendre "biscuit" de porcelaine. L'expression "pâte de marbre" est une réminiscence de Lunéville et Niderviller où elle fut employée aux temps de CYFFLE.

Christophe WINDISCH — dont le père suivant la tradition de la faïencerie de Niderviller aurait travaillé des années durant en la compagnie de *Paul Louis* CYFFLE à Lunéville — était imprégné de ces techniques appelées au XVIIIe siècle: "TERRE de LORRAINE", sorte de biscuit en pâte de faïence fine, et "PÂTE de MARBRE", lorsque c'était la pâte à porcelaine, non glaçurée.

CYFFLE avait obtenu le 1.VI.1768, lorsqu'il travaillait à Lunéville, des lettres patentes de *Stanislas* LECZINSKI lui octroyant le privilège pour la "Terre de Lorraine", après pour la "Pâte de Marbre".

Ces expressions n'avaient d'autre but — tout en conservant à la matière une notion réaliste — que de se prémunir, par l'artifice de la terminologie, contre les reproches et dangers de poursuites que l'on pouvait encourir en raison des privilèges royaux accordés dans l'ancien régime aux Manufactures de Vincennes, puis de Sèvres, pour l'exclusivité à leur profit de la production du biscuit.

A Paris, *Jean-Baptiste* WINDISCH, associé à *François* HONORE, était spécialiste dans les fleurs en biscuit et la statuaire, par le fait de sa formation antérieure.

Toujours désignés comme " Pâte de Marbre " par analogie avec le marbre de Carrare en considération de leur aspect à la sortie du four, mais en fait par tradition, FABER-WINDISCH et leurs successeurs VERMEREN-COCHE gardèrent cette appellation aux pièces de statuaire comme en témoigne le catalogue-tarif VERMEREN-COCHE du début de la seconde moitié du XIXe siècle. La terminologie relie ainsi Ixelles II à Lunéville et à CYFFLE.

Dans une étude complémentaire, nous décrivons les *folios* du recueil de WINDISCH se rapportant à ses formes de services de table et à café, les modèles de tasses décoratives à chocolat, les génieux et les accessoires de la table; de même les bibelots (dont les écritoirs particulièrement à la mode en ces temps là), les pipes, etc...

Cette énorme documentation permettra, à coup sûr, l'identification certaine de bien des objets restés anonymes pour leurs collectionneurs français et belges et rendra service à ceux-ci.

LES " CHAMBRELANS "

Il convient de souligner qu'à l'époque des événements de 1830, d'autres collaborateurs de FABER, excellents peintres, le quittent aussi pour devenir ou redevenir " chambrelans " tels : Maximilien-Joseph JACQUET, Joseph PANNEEL, Edouard CHAPPEL, Alexis SCARON, et Louis NEDONCHELLE. Peut-être également par opinion politique, mais certainement, en tous cas, grâce à WINDISCH qui mit à leur disposition un blanc de grande qualité et imprima de la sorte de nouvelles activités à la peinture sur porcelaine, car on reprochait à FABER de conserver ses porcelaines pour les décorer lui-même.

Quand en 1869, Maximilien-Joseph JACQUET, le meilleur sans doute de ces artistes, prit sa retraite, il céda son atelier, matériel et stock aux VERMEREN-COCHE (21) (doc. IV).

LE " BLANC " AVANT TOUT...

Le " blanc " était l'apanage de WINDISCH, il avait atteint dans son art la perfection.

Il nous plaît de comparer sa maîtrise de la porcelaine à celle d'un autre maître porcelainier parisien, POUYAT, qui, lui aussi, quitta la capitale, mais pour Limoges. Là-bas, ses ateliers produisirent sans doute le plus beau " blanc " limousin (22).

Il ne faudrait pas croire cependant, de façon trop absolue, que WINDISCH ait produit exclusivement du " blanc " à Ixelles II.

LE " DECOR " SUIT

Nous avons vu précédemment que la collection Demeuldre Coché comprenait deux pièces décorées de cette époque : le vase rafraîchissoir à décor d'or bruni et de monogrammes " C ", offert par le fabricant à Jean-Jacques COCHE-MOMMENS et la tasse à déjeuner " à dédicace ". Ce sont des témoignages.

Le recueil des dessins de WINDISCH montre que celui-ci présente sa collection décorée de bandes et de filets or, qui à l'époque, étaient brunis. Certains dessins du recueil sont complétés par WINDISCH avec des motifs de décors destinés à agrémenter en or les formes et parfois même avec le dessin du poncif d'un bouquet floral.

De plus, l'examen du croquis conservé dans les archives et représentant le plan terrier vers 1850 de la disposition initiale des ateliers, avec, à l'encre rouge, le projet du premier grand remaniement et agrandissement, nous apprend qu'un atelier de décor, des fours à moufle pour le décor et un atelier pour le brunissage des ors cuits, existaient dès avant les changements. Suivant le goût de l'époque, il est bien certain que la vaisselle dut très vite être décorée de larges bandes d'or bruni.

Invinciblement aussi, la demande de décors floraux entraîna l'obligation d'en produire.

CONCLUSION

Concluons en disant que *Charles Christophe WINDISCH*, porcelainier extraordinaire, avait tout naturellement la passion du " blanc " parfait; certes c'était sa spécialité et il entendait qu'une porcelaine se défende, du point de vue artistique, par elle même, avec la beauté de sa forme, la teinte de son blanc, le nappage de sa glaçure et l'absence des défauts techniques, tels que les gerçures, la coquille d'œuf, les irrégularités d'épaisseur de la couverture, les grains et taches de fer et les défauts dûs à la cuisson par trop oxydante — le jaune —, ou trop réductrice — le gris. Toutefois, au long aller, la décoration prit pied, disons complémentirement d'abord; surtout avec les bandes et filets d'or bruni, puis avec les décors floraux: les " barbeaux " (23), les fleurs en bouquets de fleurettes et semis, survivances du XVIII^e siècle, suivies et remplacées par deux fleurs d'espèces différentes, puis par une grosse fleur unique occupant le miroir de l'assiette ou le centre du corps de la pièce et inspirée des planches d'ouvrages botaniques (24).

Au début de son indépendance, comme WINDISCH pour les vases et les pièces d'ornement avait la clientèle des " chambrelans ", il évita de leur faire concurrence en décorant ceux-ci dans ses ateliers, ce qui devait appuyer l'affirmation par trop absolue qu'il ne décorait jamais.

Cet hommage si bien mérité à *Christophe WINDISCH*, est un devoir que son dernier successeur est heureux de lui rendre, et sans doute aussi une invitation à des recherches nouvelles sur cet artiste qui a été un magicien de la porcelaine, en ces temps où l'empirisme régnait en maître.

FABER et lui-même ont donné à leur art une impulsion telle qu'ils ont fait du XIX^e siècle l'âge d'or de la porcelaine de Bruxelles (25).

La famille de l'épouse de C.C. WINDISCH (N. 6 e), les WILLANDT, était à Ratisbonne représentative de la peinture sur porcelaine. On peut présumer que sa formation, *Barbara WILLANDT* ne fut pas sans influencer la mise en place de l'atelier de décor à Ixelles II.

(1) L'Exposition des anciennes faïences et porcelaines bruxelloises de 1923 au Palais des Beaux-Arts à Bruxelles, suscita une impulsion d'un intérêt plus généralisé pour les prochaines dites « Vieux Bruxelles », intérêt rejoignant ainsi, assez tard, celui porté depuis des années aux anciennes faïences de cette ville. Précédemment, seuls quelques amateurs s'étaient attachés aux porcelaines, tels, les EVENEPOEL, de MARNEFFE, MASKENS, *André* et *Henri* NICAISE. Très souvent, les porcelaines de Bruxelles étaient confondues avec celles de Paris; ce n'est pas étonnant puisque les premières procèdent des secondes, et que les fréquentes absences de marque ne permettaient pas aux profanes de les distinguer facilement grâce à ce critère jugé, à la fois, simple et évident.

(2) Au XVIII^e siècle, lorsque les manufactures venaient à périliter, les associés actifs, les cadres porcelainiers et décorateurs, s'efforçaient de retrouver une occupation en relançant ailleurs une nouvelle fabrication; en attendant mieux, les peintres faisaient de la décoration sur du « blanc » importé de Paris et notamment de chez IOCRE.

Au XIX^e siècle, les fabriques bruxelloises et celles de provinces, comme l'Estroppe-lez-Hal, Andenne, Saint-Servais-lez-Namur, Baudour (DECLERCQ, DEFUISSEAUX et Cie, et PETRE), Mons, restent, au cours des ans, de véritables vases communicants. Suivant les conjonctures du moment une partie du personnel fluctuait de l'une à l'autre, plus favorisée. Le mouvement le plus important et le plus caractéristique fut celui qui amena la main d'œuvre de l'Estroppe-lez-Hal chez les VERMEREN-COCHE et DEMEULDRÉ-COCHE, à Ixelles II. Il fut aussi d'une longue durée, puisqu'il survécut plus d'un demi-siècle à la date de la cessation d'activité de la Société belge de Céramique (1870-1894), qui gérait en dernier lieu l'Estroppe.

Nous avons préparé sur ce sujet une étude socio-économique que nous espérons prochainement publier. En dehors de cette sorte de micro-migration pour raison économique, il y eut aussi les déplacements pour motifs personnels. Mais le désir de conserver un emploi dans sa spécialisation révèle toutefois un attachement certain au métier dans la profession.

* Le texte précédent les « notes » est limité, par souci de concision, à *l'histoire de l'art*. Les notions par trop *historiques* ont été refouillées avec les notes, où les spécialistes les trouveront et où elles ne contrarieront pas l'idée directrice du mémoire. Plus loin, en dessous des illustrations, il se trouve des textes explicatifs, parfois assez longs, et complémentaires de celles-ci.

(3) Note généalogique et bibliographique sur les FABER.

— *Jean Herman* FABER, né en 1734 à Iserlohn en Westphalie; membre de la Gilde Saint-Luc à Anvers en 1753, fut l'élève de *Jean Joseph* HOREMANS; épousa *Jeanne* DULKEN, native de Maestricht; artiste peintre assez coté, même à la Cour d'Autriche; décéda le 13 juillet 1800, au n° 22 de la rue de Fleurus (actuelle rue Thérésienne), à Bruxelles.

d'où trois filles et un fils qui suit :

— *Frédéric Théodore* FABER, né le 3 juin 1782 à Bruxelles, épousa le 2 décembre 1807, *Anne-Marie* GOSSELIN, entra à 17 ans à l'atelier du peintre animalier anversois *Paul* OMMEGANCK; spécialisé d'abord dans la peinture à l'huile, la miniature et la gravure à l'eau forte, avant de devenir peintre sur porcelaine, s'établit rue de la Madeleine en 1808, au n° 404 (ancien), actuel n° 15 (ill. 7); puis, de 1820 à 1826, on le trouve au n° 442 (ancien), actuel n° 53 (ill. 8); enfin à partir de 1829, au n° 403 (ancien), actuel n° 13 (ill. 7).

Le 13 avril 1844, il y décéda.

(Voir aussi « Bibliographie nationale », article de SIRET sur FABER, T. VI, col. 816).

Le 403 (ancien), actuel n° 13 rue de la Madeleine, avait des locaux beaucoup plus vastes en rapport avec l'extension des affaires; il fut occupé par les FABER, au moins jusqu'en 1865, date de la mort de la veuve de *Frédéric*.

Frédéric FABER eut deux fils :

— *Henri Emmanuel* FABER, né le 12 avril 1808 à Bruxelles, épousa une demoiselle ABLEY; peintre de qualité sur porcelaine, participa — hors concours — pour la dernière fois à l'Exposition de Bruxelles de 1847.

Après le décès de son frère Louis (voy. *infra*), Henri ainsi que sa mère abandonnèrent les affaires et louèrent la fabrique à J.B. CAPPELLEMANS.

D'après des renseignements glanés dans les Bulletins communaux d'Ixelles des 16 juillet, 29 octobre, 11 et 12 novembre 1873, par Monsieur l'Instituteur R. HAINAUT — du Groupe scolaire Eugène Flagey — que je remercie ici, on apprend qu'*Henri* FABER était alors en discussion avec l'Administration Communale à propos des conditions d'autorisation d'aménagement

dans une cour de son ancienne fabrique de porcelaine, 142 chaussée de Wavre, d'habitations modestes. Il est aussi question qu'une partie de ces bâtiments soit annexée à l'école normale de la rue du Trône.

Faut-il identifier cette reconversion des bâtiments industriels d'*Henri* FABER avec le « Carré Wavre » ? Nous le pensons pas, car ce dernier figure déjà au plan Popp et à la matrice cadastrale 1866 (ill. 5). Ce « Carré Wavre », tout voisin, au 31 décembre 1876 avait une population de 39 habitants, répartis en 8 ménages, dans 5 habitations (Bull. Cl. 31/XII/1876). On peut vérifier ces 5 petites maisons sur l'illustration 5 précitée. Le « Carré Wavre » a été remplacé par deux immeubles de rapport, avec entrée cochère entre les deux, donnant accès à leur arrière. Il semble donc que ce soit la fabrique Faber qui fut transformée en « Carré Faber », lequel fut exproprié en mars 1897 (Bull. Cal du 19); il est question alors de l'assainissement de l'Impasse de Londres, des « Carrés Dambre et Vergote », et de la construction d'un groupe scolaire communal. Le « Carré Faber » est alors propriété de Monsieur le Hardy de Beaulieu. Ce dernier fait remontrance du préjudice que lui cause cette expropriation (Bull. Cal. 11/V/1897). Finalement en sa séance du 16/VI/1903, le Conseil communal d'Ixelles décide l'expropriation par zones de l'Impasse de Londres, des Carrés Dambre, Faber et Vergote pour construire à l'emplacement de ce quartier, aux habitations insalubres, des bâtiments d'écoles. Les démolitions ont été effectuées de 1900 à 1901 pour faire place au groupe scolaire qui s'appelle aujourd'hui Eugène Flagey.

— *Louis Benoît Edouard* FABER, né le 21 décembre 1813 à Bruxelles; peintre sur porcelaine comme son aîné, son œuvre est moins identifiable; décéda le 22 janvier 1849, au n° 13 de la rue de la Madeleine.

(4) Le recensement de Bruxelles de 1829 mentionne cette appartenance confessionnelle.

(5) Crayon généalogique et biographique de *Ferdinand Henri Joseph* MORTELEQUE et de sa famille, notamment des DUBOIS.

Beaucoup de renseignements repris ci-dessous se trouvent déjà consignés, d'après notre documentation, dans les thèses universitaires PALM-de SPOT et PINCKAERS, mentionnées ci-dessous (N. 18 & 10).

Comme elles n'ont fait l'objet d'aucune publication imprimée, il nous a paru utile de reprendre ici ce sujet et d'y ajouter quelques nouveaux éléments, afin d'éclairer autant que possible, la personnalité de ces céramistes qu'il faut arracher aux brumes du passé. Nous remercions Monsieur le Juge FOUREZ et Monsieur le Chanoine MILET pour les recherches qu'ils ont faites pour nous, dans les archives paroissiales de Tournai.

(Réf. A.E. Tournai, Reg. Paroisse Sainte Marie-Madeleine, table des B.M.D., 1774-1775 (reg. 6), etc.).

— *Ferdinand Henri Joseph MORTELEQUE*, né et baptisé à Tournai le 11 (et non le 17 comme on l'indique souvent) août 1774, fils légitime de *Henri Joseph Ferdinand* (on a simplement inversé les prénoms du père) et de *Félicité Amélie Joseph DUBOIS*.

Scriptores : *Ferdinand MORTELEQUE* et *Angélique Joseph BROUTIN*.

N.B. Ce dernier *Ferdinand MORTELEQUE* serait donc le parrain et sans doute aussi, l'oncle du nouveau-né et le frère du père. C'est lui qui travailla à Montplaisir comme tourneur en 1787, puis à Etterbeek jusqu'en 1797. En 1775, il était ouvrier chez PETERINCK. Il avait épousé en l'église de Sainte Marie-Madeleine une demoiselle BOURDEAU.

Quant à *Angélique Joseph BROUTIN*, c'était la femme de *Gilles DUBOIS* qu'elle avait épousé, en la même paroisse Sainte Marie-Madeleine, le 6 juillet 1751. Ils étaient tous deux de Saint-Amand, et *Joseph PETERINCK*, le maître porcelainier tournaisien, avait été témoin de leur mariage. Ceci prouve l'estime dans laquelle était tenu *Gilles DUBOIS*.

— *Gilles DUBOIS*, né en 1713, et son frère *Robert*, né en 1709 à Bezoncourt près de Paris, sont des céramistes célèbres du XVIII^e siècle. (cf. : *Nicole BALLU*, *La carrière des Dubois* dans *Cahiers de la Céramique, du Verre et des Arts du feu*, n° 10, pp. 92 & 93); le premier comme peintre et le second comme tourneur. Ils travaillèrent d'abord à Saint-Cloud chez *CHICANEAU*, en 1734, à Chantilly chez *Ciquaire CIROU* (1725-1735), puis du 17/XI/1739 à leur compte à Vincennes, protégés par *OCRY de FLAVY*, jusqu'en 1744; enfin à Sèvres, d'où ils furent congédiés sur un prétexte quelque peu falla-

cieux, quand il apparut que la manufacture n'aurait plus rien à apprendre d'eux.

Sans doute, entre Sèvres et Tournai, où ils aboutirent ensuite, ont-ils résidé à Saint-Amand, comme le mentionne l'acte de mariage de *Gilles*.

Ils vinrent alors à Tournai, chez PETERINCK, où on retrouve leurs traces dans un contrat passé avec ce maître porcelainier le 23 décembre 1750, devant le notaire LELONG, puis celle de *Robert* seul, le 19 avril 1753 dans un accord avec ce même PETERINCK, par lequel le premier (*Robert*) devait céder au second ses secrets de fabrication (notaire GUELTON). Entre-temps, *Gilles* rentré en France pour procéder à des essais à Sèvres, lesquels s'avérèrent infructueux, passa comme modeleur à Sceaux. On retrouve *Robert* à Chantilly en 1758, où il meurt le 29/V/1759.

Le recueil manuscrit du XVIII^e siècle (Fonds Demeuldre Coché, réf. R. 1) des recettes de compositions des pâtes et couleurs de toutes les célèbres fabriques françaises mentionnées ci-avant, (recueil rédigé sans doute par *Gilles DUBOIS*) est arrivé à Bruxelles par MORTELEQUE, petit-fils de *Gilles DUBOIS*, et sa transmission jusqu'à nous fut assurée par le canal des *WINDISCH*, *CAILLET*, *VERMEREN-COCHE* et *DEMEULDRE-COCHE*.

Gilles avait donc gardé un formulaire, tandis que son frère *Robert* avait signé un compromis de cession des formules à PETERINCK.

— *Ferdinand Henri Joseph MORTELEQUE*, après avoir travaillé à Etterbeek, fut l'associé vers 1788 du peintre porcelainier français, *Louis CRETTE*. L'association ne semble pas avoir connu un grand succès, car *Louis CRETTE* meurt le 23 septembre 1813, retiré de la porcelaine et établi... marchand de tabac, Marché au Charbon.

Le recensement de 1816, nous apprend que sa veuve y habite toujours, en qualité d'institutrice avec une collègue, Madame HUGONIN, née à Paris.

MORTELEQUE dut continuer l'exploitation de la fabrication de la porcelaine jusqu'en 1815 ou 1818 à Ixelles, où le rejoignit ou lui succéda, FABER.

Peut-être CRETTE et même CYFFLE, collaborèrent-ils avec MORTELEQUE à Ixelles I, avant leurs décès survenus respectivement en 1813 et 1806. CYFFLE à sa mort était domicilié à Ixelles, près de la Porte de Namur.

Monsieur *Louis* DEMEULDRE-COCHE tenait la tradition du passage de MORTELEQUE à Ixelles I, de la tante de son épouse Madame *Chantal* VERMEREN-COCHE. Il en avait fait part à LOWET de WOTRANGE qui l'a d'ailleurs mentionné dans son livre à la page 87 et idem n. 4.

MORTELEQUE s'établit ensuite avec succès à Paris, où le faïencier DUTRIEUX, rue de la Roquette, l'associa à ses activités, et lui céda ses secrets que son associé perfectionna. Il devint le rénovateur de la peinture sur lave, il pratiquait aussi la peinture sur verre pour vitraux et fabriquait des couleurs pour la céramique.

Il meurt à Paris le 13 août 1842.

— *Ferdinand Henri Joseph* MORTELEQUE est issu de deux anciennes familles céramistes : tournaisienne (on trouve des MORTELEQUE à Tournai au XVIIe siècle) et française du côté maternel.

Il constitue un maillon capital dans l'histoire de la porcelaine de Bruxelles. Peut-être est-il plus chimiste que peintre ou céramiste, mais il s'est trouvé, par sa naissance, aux sources des connaissances de l'art de la fabrication de la porcelaine. Il devait en connaître tous les arcanes.

Dans le temps, il se situe à Bruxelles entre l'excellent peintre sur porcelaine du XVIIIe siècle qu'est *Louis* CRETTE, et FABER qui appartient, lui, au XIXe siècle. Pour la fabrication du « blanc », il fait la jonction entre BOMMER et WINDISCH.

(6) Notes généalogiques et biographiques sur *Charles Christophe* WINDISCH et sa famille.

Ethymologiquement le nom de cette famille doit signifier « *Wende* ». Les « *Wenden* » sont une ancienne population slave originaire de Slovénie (N/O de la Yougoslavie). Au début du Moyen-Age, une émigration eut lieu vers l'Allemagne où l'on trouve la ville de Windisch (on connaît les Sorades, ancienne population slave de Lusace au 9e siècle sous domination allemande). A remarquer que le patronyme de la famille s'orthographe parfois « VENDISCH ».

La famille WINDISCH ou VENDISCH est peut-être originaire de Saxe, berceau de la porcelaine dure en Europe. C'est ce qu'en pense Monsieur l'Abbé CHOUX, l'éminent Conservateur du Musée Lorrain à Nancy. Cette hypothèse que nous aimerions prouver par des documents est dans la note des choses et confirmerait une fois de plus, l'infiltration à partir de la Saxe, des influences sur l'art de la porcelaine via Strasbourg, Niderviller, Lunéville et Paris.

En attendant, voici l'état de nos recherches à partir des sources de la seconde moitié du XVIIIe s. et du XIXe s., époques où cette famille WINDISCH joue un rôle assez important à Niderviller, Lunéville peut-être, Ratisbonne, Ludwigsbourg, Toul peut-être Paris et Bruxelles.

a) *Maison communale d'Ixelles* :

« Le 15 décembre 1842 est décédé à Ixelles, *Christophe* WINDISCH à l'âge de 61 ans, 2 mois, 29 jours, veuf de *Barbe* » *Walbourg* WILLAUDT et fils de *Jean* et de feu (nom et » prénom de la mère inconnus) ».

« Déclarants : *Gilles Joseph* PIERARD âgé de 66 ans exerçant » la profession de cabaretier et *Georges Charles Constantin* GERMAIN âgé de 32 ans employé à la Société Générale. »

b) *Archives de la Ville de Paris* :

(Actes de mariage, etc., rétablis en vertu de la Loi du 12/XI/1872 suite aux destructions opérées par la Commune).

Une des aimables communications de Madame *Claude* de GUILLEBON de PLINVAL à qui, n'étant pas en condition de les faire par nous-même, nous avons demandé d'effectuer à cette source des recherches sur les WINDISCH et les CAILLET, nos prédécesseurs et alliés. Qu'elle veuille bien trouver ici, nos vifs remerciements.

« L'an 1809, le 7 juin en la mairie du 8ème arrondissement de » Paris.

» Acte de mariage de : *Jean* WILLAUDT, peintre en porcelaine, » né à Ratisbonne (Allemagne) le 10/V/1786 et de : *Marie* » *Françoise* WINDISCH ».

Remarquant que l'épouse de *Christophe* WINDISCH porte le même patronyme que le *Jean* WILLAUDT qui épousa cette *Françoise* WINDISCH à la mairie du 8ème arrondissement à

Paris, quartier des porcelainiers, où nous retrouvons aussi, rue de Ménilmontant, les CAILLET père et fils porcelainiers, dont l'un, *Michel Antoine*, sera le successeur de *Christophe WINDISCH* à Ixelles II, nous poursuivîmes nos recherches à Ratisbonne, il nous semblait qu'elles pourraient nous réserver une surprise (voy. infra : e).

c) *Direction départementale des Archives de la Moselle (Metz)* (Dossier 5 E — 11846 B — Niderviller, canton de Sarrebourg, et pour les actes postérieurs à 1792, Mairie de Niderviller).

« Le 15 septembre 1781, à 10 heures, est né et a été baptisé le lendemain, *Charles Christophe WINDISCH*, fils légitime de » *Jean WINDISCH* de Niderviller et de *Françoise KILBER*.

» Parrain : *Christophe LOTH*.

» Marraine : *Marie-Anne LOTH*.

» Le père absent. »

Il est à remarquer que les actes de Niderviller ne mentionnent généralement qu'un seul prénom. Ceci a son importance quand il s'agit d'identifier, par exemple, le « *Jean* » père de « *Christophe* », mentionné ci-dessus, avec le « *Jean-Baptiste* » (*WINDISCH*) associé d'*HONORE* à Paris dans la manufacture de porcelaine de la Petite rue Saint-Gilles.

Christophe avait un frère aîné :

« Le 12 novembre 1779, à 4 heures du soir est né et a été baptisé le lendemain, *Joseph WINDISCH*, fils légitime de : » *Jean WINDISCH* et de *Françoise KILBER*.

» Parrain : *Joseph BELINGER* (orthographié *BENEGEN*, signé : » *BÖNGEN*);

» Marraine : *Elisabeth VORTMAN*;

» Père absent. »

Il y a lieu d'observer que lors des naissances de ses fils (acte du 12/XI/1779 pour *Joseph* et acte du 15/IX/1781 pour *Christophe*), *Jean (Baptiste) WINDISCH* est absent. Cela s'explique, s'il se confirmait que *Jean-Baptiste WINDISCH* a travaillé à Lunéville avec *Paul Louis CYFFLE* (Bruges 1729 - Ixelles 1806), comme le suppose la tradition à la faïencerie de Niderviller.

CYFFLE avait passé au préalable cinq années à Paris. Inventeur d'une porcelaine en biscuit, il ouvrit une manufacture à Lunéville en 1768, qui périclita en 1780.

Jean (Baptiste) WINDISCH aurait donc appris l'art de la faïence dite « *terre de Lorraine* » ainsi que du « *biscuit de porcelaine* » ou « *pâte de marbre* » pendant cette période, avant de venir à Paris s'associer, en 1806, à *François HONORE* dans la manufacture duquel le biscuit fut une spécialité. Le frère aîné (voir supra) de *Christophe* doit être le *Paul Joseph WINDISCH* qui dirigea la manufacture de porcelaine de Ludwigsburg de 1803 à 1805 (cf. H. CHRIST, *Ludwigsburgerporzellanfiguren*, Stuttgart und Berlin 1921). Il y fit construire un grand four de ce type nouveau.

D'autre part, nous rencontrons dans les actes de Niderviller, le patronyme de « *BELINGER* » alias *BÖNGEN*, *BELINGRE*, etc., que nous retrouvons plus tard à Ixelles chez *FABER*, avec *Jean-Baptiste Emilien BELINGER*, tourneur en porcelaine, (fils de *Valentin* et de *Françoise OFFENSTEIN*, né à Niderviller le 5/XII/1791) qui se maria trois fois :

1° avec *Catherine GREFFIER*, décédée à Niderviller le 17 février 1818, dont un fils, *Michel*.

2° avec *Jeanne POULET*, née en 1791 à Coutange (Allier) décédée le 6 février 1849, chaussée d'Etterbeek (actuelle chaussée de Wavre) n° 117 à Ixelles, âgée de 58 ans et 21 jours.

3° avec *Jeanne VAN KERM*, 25 ans, le 11 octobre 1854 à Ixelles. Dans tous les actes, il est qualifié de « *tourneur en porcelaine* », mais l'Almanach de Tarlier pour 1850 le mentionne comme graveurs (sans doute « *ragréteur* ») sur porcelaine à l'adresse précitée. Il meurt à Ixelles, le 10 août 1857, âgé de 65 ans, 8 mois et 5 jours à son domicile d'alors : 11 rue Caroly. Il avait obtenu au service des *FABER*, lors de l'Exposition de 1847, une distinction industrielle.

Or, les *BELINGER* et les *WINDISCH* non seulement sont originaires de Niderviller, mais font partie au surplus de deux familles alliées : *Actes de naissance de Niderviller*.

« Le 15 juin 1775 est née : *Antoinette BELINGER* fille légitime » de *Léonard BELINGER* (ou *BÖNGEN*) et de *Catherina WINDISCH*.

» Parrain : *Christophe LOTH(E)*

» Marraine : *Barbe LOTH(E)* ».

« Le 12 novembre 1780, à 10 heures du soir est né et a été
» baptisé le lendemain : *Jean*, fils légitime de *Jean* BELINGER
» et de : (illisible).

» Parrain : *Jean* WINDISCH.

» Marraine : *Madelaine* BLANY ».

Quant à *Michel* BELINGER, fils de *Jean-Baptiste* et de sa première épouse *Jeanne* GREFFIER, il est qualifié de tourneur de porcelaine à Ixelles, commune qu'il a quittée, le 3 mai 1850, pour celle de Saint-Josse-ten-Noode, où associé de *Léonard* TOURTEAU, il est qualifié de fabricant de porcelaine, 141, chaussée de Louvain.

d) Archives de l'Eglise évangélique de Ludwigsburg, dont je remercie l'Archiviste Monsieur KINN pour sa grande complaisance. (Registre des décès Bd. 2, S. 155, Jahr. 1805).

— Le 19 juillet 1805 est mort, entre 8 & 9 heures et a été enterré le 21 du même mois, *Joseph* WINDISCH, membre de la direction de la Manufacture de porcelaine, né catholique, à Niderviller, département de la Moselle, venant de Montmartre (Paris).

N.B. Nous avons interprété ainsi le texte allemand qui dit... aus Niederweiler, Departement Monmastre geburtig.

Sans doute le pasteur de Ludwigsburg d'alors, a-t-il mal interprété les documents d'Etat-Civil délaissés par le défunt.

(Paul) *Joseph* WINDISCH, né à Niderviller, aurait appris son métier dans la fabrique de de CUSTINE où on le trouve sur les feuilles de paye, puis après avoir séjourné à Paris comme son père et son cadet, serait venu diriger la Manufacture de Ludwigsburg, à l'âge de 23 ans et serait mort prématurément deux ans après.

e) Stadtarchiv-Regensburg (Ratisbonne) :

Monsieur l'archiviste STERL nous a communiqué avec la plus grande amabilité les renseignements ci-après concernant le mariage de *Charles Christophe* WINDISCH. Nous lui en exprimons toute notre reconnaissance.

Nous avons vu *supra* sous la lettre b), Archives de la ville de Paris, qu'une *Marie Françoise* WINDISCH, le 7 juin 1809, avait épousé un certain *Jean* WILLAUDT, peintre sur porcelaine, né à Ratisbonne le 10 mai 1786.

Le rapprochement de ce dernier patronyme avec celui de l'épouse de C.C. WINDISCH, née *Barbe, Walbourg* WILLANDT (ou WILLAUDT d'après les archives d'Etat-civil d'Ixelles), dont nous cherchions vainement en Lorraine, le lieu et la date de naissance, nous a poussé à déplacer nos investigations vers Ratisbonne. Et de fait, notre *Christophe* WINDISCH, âgé de 27 ans, catholique, célibataire et ouvrier dans la fabrique de porcelaines des Koch-Schen, a introduit, le 11 février 1808, auprès de la chancellerie de la ville, une demande d'autorisation de mariage avec *Barbara* WIELAND, âgée de 24 ans, catholique, fille de *Mathias* WIELAND, peintre sur porcelaine (MR 3946). On retrouve dans les années 1781 à 1798 un peintre sur porcelaine comme assistant (BGR 1778, s. 596).

Un peintre portraitiste *Johann* WIELAND est connu également dans les années 1781 à 1798 (BGR 1778, s. 483). Bien qu'on ne puisse retenir formellement des relations familiales sur ces bases, il semble que ce soit le parent et peut-être le filleul de *Jean* WIELANDT qui épousa en 1809, à Paris, *Marie-Françoise* WINDISCH.

f) Madame Claude de GUILLEBON née Régine de PLINVAL dans « Porcelaine de Paris 1770-1850 ». Office du Livre, Fribourg, 1972, pp. 210 et 306, présente un *Jean-Baptiste* WINDISCH (d'abord fixé à Paris, 5 Petite rue Saint-Gilles donnant boulevard Saint-Antoine, en 1807, sous la raison sociale « VENDICH (sic) & Cie ») qui était en réalité, à la même adresse, associé de *François* HONORE par acte sous seing-privé en date du 28 octobre 1806. Cette société fut dissoute le 8 septembre 1810, mais la dissolution ne devait intervenir effectivement que le 6 mars 1811, après une procédure d'arbitrage dans laquelle intervinrent deux experts fabricants, SCHOELCHER favorable à HONORE et POUYAT favorable à WINDISCH; un tiers-arbitre trancha en faveur d'HONORE.

Madame de GUILLEBON pense que *Jean-Baptiste* WINDISCH pourrait être le père de *Christophe*. Nous sommes du même avis, si nous tenons compte de ce qui suit :

1^o) qu'à Niderviller, un seul prénom figure sur tous les actes de naissances, mariages et décès. Cela expliquerait que l'on lit « *Jean* », tronqué du « *Baptiste* », comme prénom au père de *Christophe*.

2°) qu'en 1779 et 1781, pendant la période où l'on croit que *Jean (Baptiste) WINDISCH* accompagnait *Poul Louis CYFFLE* à Lunéville (actuellement toutes nos recherches sont concentrées sur ce point, en vue d'affirmer ou d'infirmer cette assertion), il était absent lors des naissances de ses fils, *Joseph* et *Christophe*.

3°) qu'à Lunéville, il acquiert toute la virtuosité de son art de porcelainier et notamment dans le biscuit dénommé alors « pâte de marbre ».

4°) qu'à Paris, lui et HONORE travaillent tous les deux dans l'ancienne manufacture de BERTRAND & Cie, — qu'ils avaient reprise — laquelle était spécialisée pour les biscuits de porcelaine.

5°) que le recueil des dessins des formes de *Charles Christophe WINDISCH* contient de nombreux témoignages d'utilisations du biscuit dans son assortiment de modèles, soit comme figures intervenant dans des pièces d'ornement, soit comme garnitures de guirlandes florales apposées sur des vases.

Lorsqu'HONORE introduit une demande d'aide financière auprès de l'Administration Impériale, elle est accompagnée d'un cadeau en biscuit en fleurs de porcelaine, au chiffre de LL.MM.II.

Après l'association ultérieure d'HONORE et de DAGOTY, il est bien connu que les fleurs en biscuit et les objets d'ornement en biscuit restèrent une grande spécialité de cette firme.

6°) qu'à Ixelles, après le succès de la révolution, un des premiers gestes de *Christophe* est d'exécuter, en biscuit, un bouquet de roses posé sur une plaque, monogrammée « C.W. Bruxelles 1830 », puis qu'il présente à l'Exposition de 1835, un buste en biscuit « La Surprise ».

g) *Collaborateurs de Christophe WINDISCH à Ixelles II.*

On a peu de traces des collaborateurs de WINDISCH.

Le seul qui émergerait serait *Léonard TOURTEAU*, né le 8 août 1815, domicilié à Saint-Gilles et qui épousa, le 15 juillet 1837, *Marie Alexandrine VAN HAMME* (24 ans). *Christophe WINDISCH* fut témoin au mariage, ce qui n'apporte qu'une preuve indirecte. Associé avec *Michel BELLINGER* en 1850, il meurt à Ixelles, (Sect. 1, n° 207) le 18 mars 1858, laissant un fils *Edouard*, né à Ixelles le 1er décembre 1846, artiste peintre, chimiste, professeur à l'École des Arts décoratifs et industriels

d'Ixelles, décédé le 29 février 1909 et qui travailla chez, puis pour Madame Veuve VERMEREN-COCHE.

Léonard (le père) est témoin au mariage (1849) du céramiste-porcelainier *Michel BELLINGER*, originaire de Niderviller et patent par alliance avec les WINDISCH (voir supra).

Il s'établit avec *Michel BELLINGER* en 1849 (WINDISCH était mort fin 1842) à Saint-Josse-ten-Noode, d'abord impasse Wyns n° 3, puis chaussée de Louvain, 143. Nous constatons à nouveau une association en tandem, peintre et porcelainier comme c'est coutumier.

La collection Demeuldre Coché possède un portrait posthume sur plaque de faïence, en sépia, de *Léonard*, par son fils *Edouard*. Il est aussi possible que *Ferdinand DE BRACKELER* qui travailla également à Ixelles II, y entra déjà du temps de WINDISCH.

La présence, à un moment donné, de l'un, ou des deux peintres, apporterait de l'eau au moulin en ce qui concerne le point de savoir si WINDISCH étendit son activité à la décoration.

h) En ce qui concerne la demande d'autorisation (introduite le 1er mars 1833 par C.C. WINDISCH auprès de la Députation des Etats) d'établir une fabrique de porcelaine, et la réponse favorable, après information *de commodo et incommodo*, il faut noter que ce sont là des documents établis à posteriori afin de régulariser une situation de fait remontant à 1830-1831 (voir LOWET de WOTRANGE, op. cit. pp. 112 & 113).

(7) cf. n 6 f.

(8) Biographie nationale : VERMEREN-COCHE (*Emile* et *Marie-Chantal*) notice de *Jean HELBIG*. T. XXXV, fasc. 2, col. 710.

(9) *Jean-Jacques COCHE-MOMMENS*, voir Biographie nationale, T. IV, 1873, col. 223 & 224. Notice de L. ALVIN.

(10) *Michel PINCKAERS*, *La Manufacture de porcelaine d'Etterbeek*. Mémoire présenté pour le grade de licencié en archéologie et histoire de l'art, U.L.B., Année 1971-1972.

- (11) LOWET de WOTRANGE, *Essai sur la porcelaine dite de Bruxelles*, dans « Annales Société Archéologique de Bruxelles », T. XXXV, 1931, pp. 96 & 193.
- (12) SOIL de MORIALME, *Les porcelaines de Tournai*. Casterman, 1910, p. 260, fig. 264.
 Cette corbeille ne présente pas d'analogie avec celles du recueil R. II de WINDISCH. Par contre, dans l'ouvrage de SOIL de MORIALME et DELPLACE de FORMANOIR, (Casterman, 1937, p. 291), la corbeille avec un amour agenouillé (n° 510) est semblable à la corbeille de WINDISCH (n° 655, f° 89 1/4) de R. II (ill. 16).
- (13) Il faut comprendre : fabricant de papier, ayant moulin et usine en plus du magasin de papeterie et d'édition dit « Librairie Romantique (ill. 32).
- (14) a) Acte notarial MORREN. Vente par le comte CARTON de WINNEZEEL et consorts à Jean-Jacques COCHE-MOMMENS; voir ill. 3, le fragment du plan de Bruxelles où est indiquée la position de la campagne de COCHE-MOMMENS, nommée « L'Ermitage ».
 b) Lors de la succession de Marie Petronille DEVOS († 31.1.1817; épouse de Jacques COCHE, père de Jean-Jacques) figure déjà à l'inventaire une autre propriété située à Ixelles : « Un terrain et deux demeures avec jardin clos de murailles dans la première rue à droite conduisant à l'Arbre bénit ». (Sect. 2, n° 68 & 69).
- (15) Collection Monsieur et Madame WABLE-OVIGNEUR, Montreuil-sur-Mer, Pas-de-Calais, France.
- (16) rue Burq, 22, à Montmartre, Paris.
- (17) voir « Documents annexes » n° 1 passim. (1835 Rap. du Jury).
- (18) C'est à Mme Elisabeth PALM née de SPOT, que revient le mérite d'avoir signalé les documents reposant aux Archives de la Maison Royale à La Haye. Elle est l'auteur d'une thèse à l'U.C.L., session 1967, *De FABER aux VERMEREN-COCHE* pour l'obtention du grade de licenciée en archéologie et histoire de l'art.

(19) Mme Régine de GUILLEBON de PLINVAL, *op. cit.*, pp. 126 & 136.

(20) Mme Régine de GUILLEBON de PLINVAL, *op. cit.*, p. 148.

(21) Maximilien Joseph JACQUET, par la qualité de sa peinture pleine de délicatesse, doit être considéré comme l'*alter-ego* de Frédéric FABER, son patron.

Né à Bruxelles en 1794, il y décéda en 1870; il était domicilié alors, rue de l'Equateur, n° 11, à Saint-Josse-ten-Noode.

Chambrelan indépendant dès 1832, il est établi peintre sur porcelaine en 1832-1833, rue Bodenbroeck, n° 7.

Associé ensuite à Louis NEDONCHELLE, autre bruxellois (né en 1790, décédé le 30 mars 1839), ils s'établissent en 1834-1835, rue de la Madeleine, n° 52 (ancien 500).

Par après, en 1838, on les trouve, rue des Paroissiens, n° 22, mais NEDONCHELLE meurt au début de 1839 et JACQUET continue seul. En 1854, 1857 et 1866, il réside faubourg de Schaerbeek n° 9, (qui prit le nom de rue de l'Equateur; le numéro 9 devint n° 11).

JACQUET a un réel talent de paysagiste aussi bien que de peintre de gente, de fleurs ou d'oiseaux. On lui attribue, tout au moins en partie, les sujets du « service des oiseaux » du Palais royal à Bruxelles.

JACQUET s'approvisionnait en blanc chez WINDISCH et ses successeurs, avec lesquels il garde les meilleures relations. A la fin de sa vie, en 1869, quand il renonce à ses occupations, il cède aux VERMEREN-COCHE son fond d'atelier, pièces de stock et matériel de peintre. Il en dressa un inventaire qui repose toujours dans les « Fonds Demeuldre Coché » boîtier 1, farde 1. On y trouve un renseignement précieux : il travaillait, entre autres pour les fleurs, d'après les planches de G. VAN SPANDONCK. Les frères VAN SPANDONCK, Gérard et Corneille étaient des peintres hollandais, spécialistes des fleurs. L'un fournissait des modèles à Sèvres, l'autre y travaillait. (VAN DER TUIN, *Reproduction et imitation de vieux tableaux flamands ou hollandais sur porcelaine de Sèvres* dans « Oud Holland », 1950).

L'on peint donc les fleurs à Bruxelles sur les mêmes modèles qu'à Sèvres.

Dans l'inventaire, on remarque encore une corbeille ajourée ronde sur trois figures (biscuit), autre preuve de la persistance du goût pour les pièces de cette espèce. On y trouve enfin la citation de la table à broyer les couleurs et l'or, ainsi que la palette et les molettes qui sont encore conservées dans la collection Demeuldre Coché, comme des reliques du passé.

Le fait que Maximilien termine sa carrière en vendant son fond à Madame VERMEREN, constitue l'ultime lien (ou transmission) de la première manufacture (Ixelles I) à la seconde (Ixelles II) ainsi que le remarque fort bien Madame PALM de SPOT (*op. cit.*, p. 71).

Pour être complet toutefois à ce lien, il faut y joindre, avec la faillite CAPPELLEMANS, la reprise à la même époque du matériel, moules et personnel de l'ancienne fabrique FABER-WINDISCH ou d'Ixelles I qui ferma ses portes et sur l'emplacement de laquelle on construisit plus tard une Ecole communale (voy. n. 3 supra).

(22) Conc. les POUYAT, cf. :

— Serge GAUTHIER, *Les Puyat et leurs « blancs »*, ds : « Cahiers de la Céramique, du Verre et des Arts du feu », 1953, n° 13, pp. 35 à 39.

— Manon HANSOTTE-REYNAUD, *Aperçus inédits sur une manufacture de porcelaine de Paris : La Courtille, de Locré à Puyat*, ds *ibidem*, 1964, n° 35, pp. 156 à 172.

— Madame Régine de PLINVAL-de GUILLEBON et Charles LASSERRE, *La production de la manufacture de la Courtille aux XVIIIe et XIXe siècles*, ds *ibidem*, 1966, n° 38, p. 102.

(2) A Niderviller, on pratiquait le barbeau, et l'atelier de décor d'Ixelles II possédait deux assiettes de cette usine de de CUSTINES parmi ses modèles d'atelier. Souvenirs des origines, elles sont entrées dans la collection Demeuldre Coché.

(24) Mme Régine de GUILLEBON-de PLINVAL, *op. cit.*, p. 136.

(25) Mme PALM-de SPOT, *op. cit.*, p. 166.

DOCUMENT N° 1

FAURE, GRESSIN - DUMOULIN ET VALERIUS

La Belgique industrielle,

compte rendu de l'Exposition des produits de l'industrie en 1835,

Bruxelles 1836 — Extrait pp. 202 à 207. (*Sic transit*)

Passons maintenant aux porcelaines, proprement dites. Nous n'aurons à traiter que de la porcelaine dure, car, ainsi que nous l'avons déjà fait observer, nos fabricans de porcelaine tendre n'ont rien exhibé. C'est à M. Faber de Bruxelles, que la Belgique est redevable de la fabrication de cet important produit. En vain avait-on tenté de l'introduire sous la protection du prince Charles de Lorraine; en vain plusieurs industriels avaient-ils dirigé depuis leurs efforts vers le même objet; à M. Faber seul appartient l'honneur d'avoir été assez persévérant et assez habile pour réussir. Auparavant on tirait de France toute la porcelaine dont on avait besoin, et l'on se bornait tout au plus, à y ajouter quelques décors. Aujourd'hui nous possédons quatre fabriques de ce genre dont deux à Andennes, celle de M. Servais qui n'a rien exposé et celle de M. Winant, et deux à Bruxelles, celle de M. Faber et celle de M. Windisch.

L'art de la fabrication de la porcelaine se divise en deux parties, celle de la fabrication proprement dite, et celle des décors. Nous examinerons d'abord les porcelaines blanches. M. Faber qui a déjà remporté la médaille d'or aux expositions de Harlem et de Gand, a soumis à l'examen différens objets, dont plusieurs ont déjà figuré aux expositions dernières, et qui méritent de notre part un juste tribut d'éloges, tant sous le rapport de la forme que sous celui de la blancheur et du glacé.

Nous citerons notamment une corbeille à fruits, dont le pied est d'un travail exquis et plein de goût, et deux grands vases, forme antique, avec anses formées par deux serpens dont la tête vient reposer sur les bords. Ce sont là des pièces capitales qui font honneur à M. Faber. Disons toutefois que ces deux vases présentent des inégalités sur la couverture, ce qui est un défaut dont les produits de M. Windisch sont exempts. Ce défaut provient de la nature de la pâte et M. Faber a employé cette pâte à dessein, parce qu'elle est plus propre à fournir des pièces de grande dimension. Nous reviendrons tout à l'heure sur les porcelaines peintes de cet industriel, mais avant d'aller plus loin,

nous croyons devoir dire que c'est lui-même qui peint ses porcelaines, et qui les fabrique chez lui, sur ses propres dessins.

M. Windisch n'expose que la porcelaine blanche, sans autres ornements que ceux de la pâte et de la forme, de sorte que nous n'aurons plus à revenir sur ses produits. La peinture s'en empare pour les décorer. Ils appartiennent, sans contredit, aux plus beaux, pour la blancheur, le glacé et le fini, qui se fabriquent en Belgique, et ils soutiennent, tant sous le rapport du prix, que sous ceux de la netteté et de la perfection, la comparaison avec les plus beaux fabricats qui nous arrivent de France. Nous croyons même que la porcelaine de M. Windisch est plus blanche que des autres porcelaines de notre exposition. Si nous nous trompons sur ce point, ce serait parce que les porcelaines sont trop éparpillées dans le palais, pour qu'il soit possible d'établir une comparaison exacte sur des nuances aussi faibles. Si M. Faber doit être proclamé l'introducteur de cette intéressante industrie en Belgique, on ne peut refuser à M. Windisch le mérite d'avoir imprimé une nouvelle activité à la peinture sur porcelaine, en ouvrant un large champ à la concurrence. On sait que M. Faber conservait ses porcelaines pour les décorer lui-même. C'est encore à M. Windisch que les marchands de Bruxelles et des provinces doivent l'avantage de pouvoir, dans le plus bref délai, satisfaire aux demandes qui leur sont faites. Auparavant ils étaient obligés ou de refuser la vente, ou d'écrire à Paris, ce qui absorbait beaucoup de temps, ou enfin d'encombrer leurs magasins de marchandises et de perdre par-là les intérêts de leurs capitaux. Les fabriques d'Andennes qui imitaient, à cette époque, la porcelaine de France, ne livraient que peu de marchandise.

M. Windisch dirigeait autrefois la fabrique de M. Faber; l'entreprise qu'il a formée pour son propre compte prouve que le talent peut suppléer très bien à l'avantage de posséder de grands capitaux, puisque, de simple ouvrier qu'il était, il est venu prendre une place distinguée parmi nos fabricans, et cela en trois années de temps. M. Windisch, dans une lettre qu'il nous a adressée, émet une opinion que nous nous plaisons à reproduire, parce que c'est aussi la nôtre :

« J'ai, dit-il, dirigé et établi des fabriques tant en France qu'en
» Allemagne; partout on est parvenu à trouver les matières propres
» à la fabrication de la porcelaine. Cependant la Belgique est obligée
» de faire venir des matières premières de France, ce qui est excessi-
» vement coûteux. Si le gouvernement voulait autoriser le conseil des
» mines à faire des recherches, je ne doute nullement qu'on ne réussit

» à découvrir ces matières ou au moins d'aussi bonnes sur notre ter-
» ritoire. La porcelaine pourrait par là subir une grande diminution
» de prix et remplacer les faïences et même les poteries communes qui
» nous viennent encore en grande partie de l'étranger, notamment
» de l'Angleterre, et qui n'ont ni la beauté ni la solidité de la porcelaine.
» Il n'existe, à ma connaissance, aucun pays qui n'ait ses matières
» premières propres à la fabrication de la porcelaine. Pourquoi la
» Belgique serait-elle privée de cet avantage? Je pense qu'il serait
» utile d'organiser des recherches pour ce but dans les provinces de
» Luxembourg et de Namur (1). Déjà, dans cette dernière province
» on a trouvé une terre de (à) gazettes d'une qualité supérieure à celles
» que j'ai encore employées. » »

Rapprochons cette opinion de celle que M. Clément-Desormes, professeur au Conservatoire des arts et métiers à Paris, a mise en avant lors de l'enquête commerciale ouverte l'an dernier en France, au sujet des modifications à apporter au système des douanes, et dans laquelle ont été comprises les porcelaines et les faïences. Il s'agissait de la supériorité de la faïence anglaise sur celle de France, or ce qui a été dit sur la faïence française, à propos des produits anglais analogues, s'applique à la porcelaine belge comparée à la porcelaine française. L'autorité de M. Clément est d'un grand poids dans la balance. Voici ce qui dit ce savant professeur : « Je suis convaincu que nous pourrions
» fabriquer des terres de pipe au même prix qu'en Angleterre. Si nous
» n'y sommes pas arrivés déjà, c'est surtout parce que nous avons
» manqué d'hommes assez hardis, assez intelligens pour étudier la
» fabrique anglaise dans tous ses détails et se l'approprier. »

Dans un travail lucide, qui a paru depuis peu, sur les produits de l'art céramique en Angleterre et sur le continent, et sur la manière dont il convient que le gouvernement belge encourage cette industrie, M. Boch combat l'accusation articulée par M. Clément, et dont les Belges peuvent prendre leur part aussi bien que les Français. Parmi les argumens dont M. Boch se sert pour appuyer ses assertions et dont la discussion nous entraînerait dans trop de détails, cet industriel s'efforce de démontrer que la France n'a pas toutes les matières premières aussi

(1) Nous avons dit plus haut que la terre à porcelaine ne se trouvait que dans les terrains primitifs. Or la province de Luxembourg est considérée par quelques savants comme une continuation du terrain primitif des Vosges.

bonnes que l'Angleterre, pour fabriquer des faïences d'égale qualité, et il cite les argiles plastiques du Devonshire et de Montreau dont les premières contiennent 0,43 d'alumine, tandis que les autres n'en renferment que 0,27 et sont par conséquent moins ductiles et moins bonnes. Tout en concédant ce fait à notre compatriote, nous lui demanderons s'il ne croit pas à la possibilité de trouver sur notre sol une matière minérale qu'on puisse se procurer à bon compte et qui ait la propriété de corriger les défauts qu'il signale dans l'argile française ? A Bruxelles par exemple, on pave les rues avec une pierre extrêmement riche en alumine et qui acquiert par la cuisson la blancheur de la porcelaine. Ne serait-il pas possible de tirer parti de cette pierre pour la fabrication de la faïence ou de la porcelaine, en la mêlant avec une argile maigre ? Nous sommes d'autant plus disposés à le croire que M. Boch lui-même sait fort bien se passer des roches feldspathiques de Cornouailles auxquelles il substitue avec bonheur le phosphate de chaux dans la fabrication de la porcelaine opaque. Rien ne nous démontre l'impossibilité de trouver en Belgique tout ce qu'il faut pour fabriquer non-seulement toutes les faïences, mais encore la porcelaine, avec autant de succès que nous les faisons maintenant au moyen des matières provenant de l'étranger. Nous partageons donc entièrement l'opinion de M. Windisch, qu'il serait utile qu'on se livrât à quelques recherches à cet égard, et c'est avec plaisir que nous publions l'offre de ce fabricant, dans la lettre mentionnée plus haut, de contribuer autant qu'il est en son pouvoir à procurer cette source de prospérité à la Belgique en se chargeant de faire dans sa fabrique tous les essais nécessaires, sans aucune rétribution.

Après cette digression, qui ne nous a pas semblé sans utilité, reprenons l'examen des produits de l'industrie. Pour terminer l'article sur la porcelaine non décorée, nous n'avons plus qu'à citer en dernière ligne les fabricats d'Andennes, parmi lesquels nous ne remarquons point d'objets de luxe, mais seulement des pièces de consommation journalière, telles que tasses, assiettes, etc.

La partie la plus difficile de l'art du fabricant de porcelaine, c'est la décoration. Nous ne dirons que peu de mots sur les peintures de M. Faber; cet artiste est trop bien apprécié en Belgique, pour qu'il soit besoin de prôner longuement ses productions. Les pièces qu'il a envoyées à l'exposition ne servent qu'à faire voir qu'il a conservé jusqu'ici le sceptre de l'art si difficile de la peinture sur porcelaine, et que l'étranger aurait de la peine à lui opposer quelque chose de plus beau et de

plus parfait (1). Ses petits tableaux font l'admiration de tous les connaisseurs. Le plus bel éloge qu'on puisse faire de son talent, c'est d'apprendre au public qu'un amateur éclairé a retiré du service 18 assiettes de dessert, pour les faire encadrer et figurer dans son cabinet.

Nous serons moins sobres d'éloges et de détails à propos des produits exhibés par MM. Panneel et Chappel, dont l'établissement ne date que de 1832. Ces articles ont embelli le salon d'un grand nombre d'objets, entre lesquels nous signalerons deux vases Médicis à camées, deux vases étrusques à couronnes de fleurs, deux vases chinois d'une élégance et d'un goût particuliers, un tête à tête avec figures, sujet galant; un autre tête à tête décoré en vert, orné de fleurs et d'or en relief, dans un goût nouveau plein de délicatesse; une très belle pendule à la Pompadour, plusieurs services à thé et à café; plusieurs vases de formes différentes, remarquables par le bon choix des décors; un petit tableau d'un très beau fini représentant la naissance de Bacchus; un tableau plus grand représentant Louis XIV et Mme de La Vallière, dont les têtes sont pleines d'expression; enfin un portrait dont nous connaissons l'original et qui est d'une ressemblance frappante. Toutes ces peintures sont rigoureuses de ton, les sujets sont en général bien choisis et la décoration en est aussi belle que riche. Ce qui nous semble admirable dans ce genre de peinture, c'est la vigueur et l'harmonie des couleurs, qualités qui se font remarquer au plus haut degré dans le tableau peint d'après Gérard-Dow. Cette production peut être mise en parallèle avec tout ce qu'on a fait de mieux en peinture sur porcelaine.

Quant aux prix des objets qui sortent des ateliers de MM. Panneel et Chappel, ils nous paraissent extrêmement modérés, quand nous considérons à combien de chances de non réussite se trouvent exposées ces sortes de peintures, qui doivent passer plusieurs fois au feu pour acquérir leurs tons.

MM. Jacquet et Nedonchelle figurent dignement à côté des précédents. Il ont exposé plusieurs urnes de grandeur moyenne avec des peintures et des dorures très remarquables. Nous citerons celles où sont représentés l'hotel-de-ville de Louvain, l'église de Sainte-Gudule, et surtout celle du palais de la Nation. Plusieurs services à thé et à café, de ces industriels, donnent une idée très-avantageuse de leur habileté.

(1) La manufacture de Sèvres étant placée au dessus de toute concurrence, il ne peut être question ici de rien comparer à ses produits.

Nous terminerons cette revue en conseillant aux consommateurs de donner la préférence aux objets d'un usage journalier qui se fabriquent en Belgique à ceux qui viennent de l'étranger. Car il est de fait que les dorures que l'on applique chez nous sur la porcelaine, l'emportent de beaucoup pour leur solidité, sur les peintures analogues des porcelaines étrangères. Cette observation s'applique surtout aux dorures à bon marché, qui nous viennent de France et qui n'ont aucune consistance. C'est au point que si l'on ne prenait la précaution de les envelopper de papier végétal, elles s'useraient dans le transport de Paris ici.

Si nous voulions prolonger nos observations sur ce sujet, nous aurions à jeter un coup-d'œil sur l'avenir de l'art céramique en Belgique et sur les questions de tarif soulevées à ce sujet. Mais le cadre de notre travail ne nous permet pas d'entrer en ce moment dans ces considérations. Nous pourrions y revenir plus tard.

DOCUMENT N° II

*Mme ELISABETH PALM - DE SPOT
DE FABER AUX VERMEREN-COCHE.*

ETUDE SUR LA PORCELAINES BRUXELLOISE AU XIX^e SIECLE.

Mémoire présenté pour l'obtention du grade de licencié
en archéologie et histoire de l'Art à l'U.C.L.

Session 1967. — pp. 245 à 252 " annexes ".

1. Archives relatives aux deux services à dessert commandés à Faber par S.M. le Roi Guillaume I^{er} de Hollande.

a. — Relatives au service commandé en 1820
(Inventaire de la chambre d'argenterie de Guillaume I^{er})

b. — Relatives au service commandé en 1829
(Lettres écrites par Faber et par le Grand Chambellan de la Cour de Hollande).

Archives de la Maison Royale à La Haye, inv. A 35,
liasse 11, n° 39.

a) Inventaire de la chambre d'argenterie de Sa Majesté le Roi Guillaume Frédéric, Comte de Nassau, telle qu'elle subsiste après sa transmission partielle à Sa Majesté le Roi, en 1841 (traduit du Néerlandais).

Service de table n° 1 en porcelaine de Bruxelles peinte, service à dessert.

Douze corbeilles à fruits, fort dorées, reposant sur des anges assis et pied carré;

Huit compotiers, fort dorés, sur pied circulaire;

Huit coquilles, fort dorées;

Sept plats ronds, fort dorés;

Sept plats octogonaux, fort dorés;

Deux guéridons sur pieds pour pots à crème;

Quinze pots à crème, avec anses, y compris

Huit pots à crème blanc uni, de même usage

Trois cents assiettes peintes de vues du Royaume des Pays-Bas.

b) Lettre envoyée par Faber au Comte van Reede, grand Chambellan de la Cour de Hollande.

Bruxelles, 30 mars 1829.

Monsieur le Comte,

J'ai eu l'honneur d'informer dans le temps Votre Excellence que Sa Majesté la Reine, ayant bien voulu me permettre de lui présenter quelques modèles d'assiettes de dessert du service de table que Sa Majesté le Roi a daigné me commander, avait eu aussi l'extrême bonté de me témoigner la satisfaction sur l'exécution de mon travail. Cette haute Bienveillance, d'autant plus honorable qu'elle se joint à des grandes connaissances en peinture, a ajouté encore, s'il est possible, au zèle que j'avais déjà pour répondre en tout dignement et d'une manière distinguée à l'attente du Roi sur l'exécution pleine et entière, dans toute l'acception du mot, des intentions de Sa Majesté.

Je continue donc, Monsieur le Comte, à m'occuper avec soins, de la confection des grandes pièces telles que corbeilles de diverses grandeurs et genres, vases, compotiers de toutes formes, le tout sur des dessins de moi, exécutés de manière à rivaliser avec tout ce qu'ont produit de mieux, jusqu'à ce jour, les manufactures connues en Europe. Mes moules, modèles et autres accessoires, qui ont déjà exigé une assez forte mise en dehors, se confectionnent par mes soins particuliers et bientôt je serai à même de soumettre différentes grandes pièces à Votre Excellence. Pour servir de règle, je crois devoir joindre ici une note de détail du Service de table et de dessert, tel que je crois qu'il convient pour l'un et l'autre, établie sur un plus grand nombre de couverts que ne portait la note, que j'ai eu l'honneur d'adresser précédemment à Votre Excellence.

Il me serait bien agréable, Monsieur le Comte, de pouvoir offrir à Votre Excellence, une régularité de détail dans l'ensemble des prix de chacun des objets qui doivent composer le service de table et de dessert, mais l'impossibilité, qui m'est absolument démontrée de faire un calcul pour ces divers détails, doit faire renoncer à en établir un, et je dois me borner à faire connaître

à Votre Excellence que pour le dessert, je puis déterminer le prix de chaque assiette à cent vingt-cinq florins, donc au-dessous, d'après un calcul que j'ai dû faire, du prix primitivement établi à Votre Excellence, et cependant de manière à ce que je puisse répondre qu'elles seront dans leur ensemble aussi soignées que celles que j'ai eu l'honneur de mettre sous les yeux de Sa Majesté la Reine.

S'il s'agissait, Monsieur le Comte, de chercher à déterminer un prix pour donner une idée d'évaluation de tout, service de table, de dessert, grandes pièces, grands vases, grandes corbeilles, compotiers, enfin toutes pièces riches comprises, cette évaluation toujours non fixée, serait de 70.000 florins.

Qu'il me soit permis de dire à Votre Excellence Monsieur le Comte que la manière grande et noble avec laquelle Sa Majesté m'a fait cette commande porte avec elle l'obligation de ma part de répondre dignement à une si haute et si honorable confiance; et après avoir fait la part de l'honneur qui doit revenir à moi et à mon établissement, d'un grand et beau travail, le reste sera en harmonie avec ce que le Roi a le droit d'attendre d'un honnête et loyal sujet. Mon établissement, maintenant généralement connu, doit tout à Sa Majesté et je rapporterai constamment au Roi et à Sa Haute Bienveillance les avantages qu'il va recevoir encore et qui doivent le faire connaître avantageusement dans toute l'Europe.

Lettre adressée par Faber au Comte van Reede, grand Chambellan de la Cour.

Bruxelles, le 6 avril 1928

Monsieur le Comte,

Par addition à la lettre que j'ai eu l'honneur d'adresser à Votre Excellence, le 30 mars dernier, j'ai l'honneur de remettre ci-joint le dessin de quelques grandes pièces appartenant au service de table et de dessert.

J'ai pensé qu'il suffirait de donner une idée du décor en général, en produisant d'une part la soupière pour le service de table et le compotier et une glacière pour le service à dessert, le tout susceptible de recevoir encore des embellissements de forme, lorsqu'on s'occupera du moulage de tel article.

Quant aux corbeilles, je me propose de soumettre incessamment à Votre Excellence en nature, c'est-à-dire, en blanc non décoré, sauf à indiquer de quelle manière ce décor (tout or) sera fait. Le compotier, sans peinture dans le fond, tel que je l'ai dessiné et coloré, donnera une idée du décor en général, qui sera riche, en or poli, en or mat, or bronze, or gravé. Les formes, ainsi que j'ai eu l'honneur de l'écrire à Votre Excellence, seront neuves et laisseront, je l'espère, rien à désirer. Pour les grandes pièces, il y aura sur chaque glacière deux peintures. Et le reste richement décoré suivant le dessin ci-joint. Les vases seront de la plus grande dimension, peints d'un seul côté et le reste en or mat et gravé, etc., les sujets seront ou historiques ou de genre et très soignés.

Quant au prix de l'ensemble du service de table et de dessert, je l'évalue approximativement à soixante-dix mille florins et je le produirai totalement confectionné dans l'espace de deux ans à partir de l'époque où il m'a été commandé.

J'ai eu l'honneur d'être, avec respect, Monsieur le Comte, de votre Excellence,

le très humble et très obéissant serviteur

F. Faber.

P.S. Quant au surtout de table, il sera confectionné d'une manière élégante par un homme de pary ayant du mérite et dont les ouvrages sont déjà connus de Votre Excellence. Cette pièce doit coûter 3.946 florins, non compris les laques en porcelaine peintes et décorées qui doivent ajouter à la richesse du plateau, de manière à relever son élégance et son bon goût.

Lettre du Grand Chambellan, le Comte van Reede (traduit du Néerlandais).

Par ordre du Roi, le soussigné commande, par la présente, au fabricant de porcelaine, F. Faber, à Bruxelles, un luxueux service de table et à dessert, avec surtout de table, en ce qui concerne les formes de goût le plus moderne et richement doré; et décoré sur les grandes pièces de peintures d'après les meilleurs peintres anciens et modernes, et orné d'un bord supérieur de fleurs; selon la liste ici fixée et donnée par le fabricant. Pour réaliser ce service, un délai de deux ans est accordé au fabricant; à partir du 1er janvier 1829 tout doit être livré au plus vite, au plus tard, le 1er janvier 1831.

Vu que le fabricant ne peut déterminer au juste le prix de tout le service, il est uniquement établi que celui-ci ne pourra dépasser une somme de 3.946 florins pour le surtout de table en bronze doré dont la réalisation est également assurée par le fabricant.

A titre d'avance sur cette considérable commande, engendrant pour le fabricant de grandes dépenses, une somme de 1.000 florins, soit mille florins, lui sera accordée, de la part de Sa Majesté, comme acompte du paiement total. Plus tard, en janvier 1830, et selon la continuité des progrès dans la réalisation du service et des preuves qu'il pourra en donner, une somme de vingt mille florins lui sera payée, tandis que le paiement total aura lieu après livraison complète.

Fait à Bruxelles, le 11 avril 1829.

Le Grand Chambellan.

DOCUMENT N° III

Monsieur le Chanoine MILET, dépouillant le journal la « Feuille de Tournai » a l'amabilité de nous communiquer l'extrait ci-dessous, noté au n° 2903, mardi 30 septembre 1828, lequel concerne précisément le service dont il est question dans les documents ci-avant :

Royaume des Pays-Bas

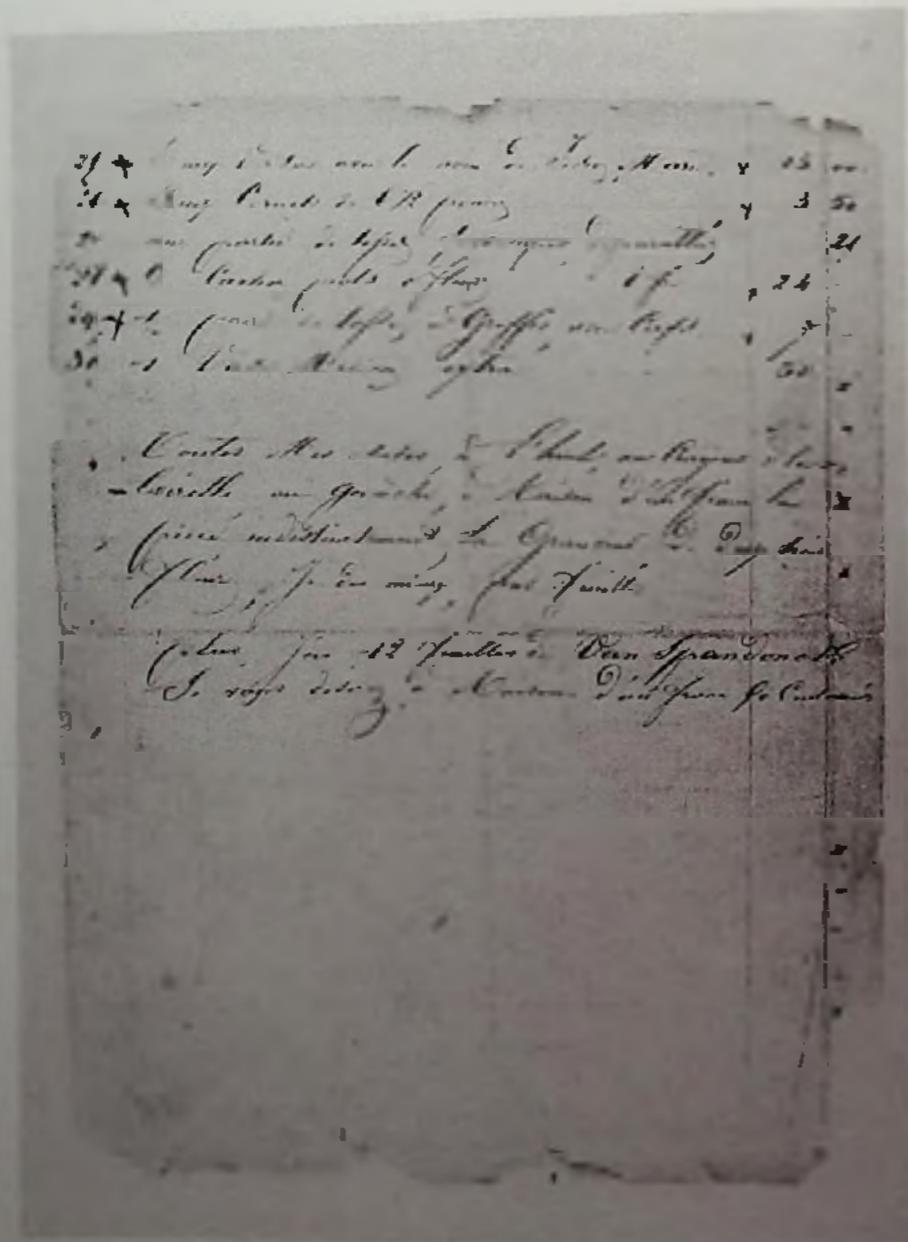
« Bruxelles, 27 septembre. Le Roi a commandé à la manufacture » royale de M. FABER, en cette ville, un service de porcelaine de » 70 couverts. Sa Majesté veut que tout ce que l'art du fabricant, du » graveur et du peintre peut produire de plus parfait, y soit réuni » à la plus grande richesse. Elle a également permis à M. FABER » de le montrer aux amateurs quand le travail en sera achevé. Nous » avons donc l'espoir que ce magnifique service, d'environ 1.500 pièces, » fera partie des objets d'industrie nationale, qui, en 1830, seront » exposés à Bruxelles, et fournira une nouvelle preuve que les Belges, » dans leurs entreprises, ne sont jamais en arrière des autres peuples, » et les surpassent souvent »

DOCUMENT IV

Reproduction de l'original par les soins de Joseph Jacques de la
 Direction de l'Imprimerie de l'Etat, à Bruxelles, sous le patronage de l'Académie
 de la langue française, le 11 mai 1878.

Objets de la Manufacture de M. Faber, le 27 septembre 1828.

1	1/2 talle de porcelaine blanche et verte, vide	160	x
2	1/2 talle de porcelaine blanche	160	x
3	1/2 talle de porcelaine blanche et verte	160	x
4	1/2 talle de porcelaine blanche et verte	160	x
5	1/2 talle de porcelaine blanche et verte	160	x
6	1/2 talle de porcelaine blanche et verte	160	x
7	1/2 talle de porcelaine blanche et verte	160	x
8	1/2 talle de porcelaine blanche et verte	160	x
9	1/2 talle de porcelaine blanche et verte	160	x
10	1/2 talle de porcelaine blanche et verte	160	x
11	1/2 talle de porcelaine blanche et verte	160	x
12	1/2 talle de porcelaine blanche et verte	160	x
13	1/2 talle de porcelaine blanche et verte	160	x
14	1/2 talle de porcelaine blanche et verte	160	x
15	1/2 talle de porcelaine blanche et verte	160	x
16	1/2 talle de porcelaine blanche et verte	160	x
17	1/2 talle de porcelaine blanche et verte	160	x
18	1/2 talle de porcelaine blanche et verte	160	x
19	1/2 talle de porcelaine blanche et verte	160	x
20	1/2 talle de porcelaine blanche et verte	160	x
21	1/2 talle de porcelaine blanche et verte	160	x
22	1/2 talle de porcelaine blanche et verte	160	x
23	1/2 talle de porcelaine blanche et verte	160	x
24	1/2 talle de porcelaine blanche et verte	160	x
25	1/2 talle de porcelaine blanche et verte	160	x
26	1/2 talle de porcelaine blanche et verte	160	x
27	1/2 talle de porcelaine blanche et verte	160	x
28	1/2 talle de porcelaine blanche et verte	160	x
29	1/2 talle de porcelaine blanche et verte	160	x
30	1/2 talle de porcelaine blanche et verte	160	x



1. — Lithographie de l'autoportrait de Frédéric FABER.
(Collection DEMEULDRE COCHE).



33. — Jean Herman FABER. Portrait du notaire Nicolas MOMMENS
(Coll. WABLE-OVIGNEUR).

NB — Si, dans le texte, les illustrations se suivent en ordre numérique, par contre, cela n'a pas toujours été possible dans leur présentation pour des raisons de composition. Cependant, le lecteur n'aura guère de peine à s'y retrouver.



2. — Fragment du plan de Bruxelles (1840) des Ets. VANDERMAELEN, gravé par P.J. DOMS et J. PEETERS vers les faubourgs d'Ixelles et d'Etterbeek.

On peut y repérer les emplacements des trois fabriques de porcelaine : Etterbeek (ter Loozen) et Ixelles I et II, ainsi que la propriété de campagne de Jean-Jacques COCHE-MOMMENS (Coll. Demeuldre Coché).



3. — Fragment du plan de Bruxelles (1840) des Ets. VANDERMAELEN (détail de l'ill. 2).

On y a précisé les emplacements d'Ixelles I, successivement fabrique MORTELEQUE, FABER-WINDISCH, FABER fils puis CAPPELLEMANS (1815 ou 1818 à 1870), et d'Ixelles II, l'ex-« Maveur-Cabaret », successivement fabrique WINDISCH, CAILLET, VERMEREN-COCHE, DEMEULDRE COCHE, DEMEULDRE, sprl, puis DEMEULDRE, S.A.

De même, un magasin de détail CAPPELLEMANS, rue de la Tulipe (ex-Chemin des Tulipes). La campagne de Monsieur COCHE-MOMMENS était indiquée nommément sur l'original. Elle était nommée : « L'Ermilage ».

La Hollestraat correspond à la rue du Viaduc et la Tourlijke straat, à la rue Longue-Vie. La rue Goffart n'est pas encore percée (c'est un sentier en cul-de-sac) et la rue du Trône n'existe encore qu'entre la place de Londres et la chaussée de Wavre.

L'implantation de deux fabriques de porcelaine valut à Ixelles, au siècle dernier, le surnom de « faubourg de la porcelaine ». Le grand Larousse ne manque pas de relever cette spécialisation artisanale.



4. — Lithographie. Vue de la manufacture de CAPPELLEMANS et DABOUST, à Ixelles II (ex-fabrique FABER-WINDISCH, ou Ixelles I). Ed. Toovey del. et lith.; imp. Simoneau et Toovey; chez Geruzet, éditeur, Bruxelles, vers 1850.

Le dessinateur, pour une meilleure présentation de son sujet, a supprimé délibérément l'étendue de la parcelle 927 c (voir plan suivant), sur laquelle s'édifiera, plus tard, la Maison Camille LEMONNIER (Maison des Ecrivains), entre le bâtiment carré à gauche au bout de l'aile et la grille sur la chaussée de Wavre.

L'entrée de l'usine que l'on voit sur la droite correspond à l'entrée actuelle de l'école communale n° 3. A l'arrière, le bâtiment du fond où se trouvait le four (cheminée) donne le long de l'impasse dite de Londres, actuellement disparue et incorporée dans l'école n° 11, Charles JANSSENS. Elle prolongeait la rue de Londres de l'autre côté de la Place du même nom.

Sur l'illustration suivante n° 5, on se rend parfaitement compte de ces dispositions; l'aspect actuel vers la chaussée de Wavre conserve le porche, couloir d'accès à la cour de l'école n° 3, laquelle est la cour de la fabrique d'Ixelles I. L'entrée sur la Place de Londres de l'école n° 11 Charles Janssens, en retrait d'alignement, est un substrat de l'ancienne impasse de Londres, disparue lors de son incorporation dans l'assiette de cette école.



5. — Fragment de l'Atlas cadastral de Popp, 1836, mairice 1866, édité par les Ets. Géographiques Ph. VANDERMAELEN.

On voit la chaussée de Wavre et, au n° 140, l'entrée de l'usine de porcelaine dite « XL I ». C'est actuellement l'entrée-corridor de l'école n° 3 qui porte à présent le n° 152. Sur la parcelle cadastrale 927 c, sera construit l'immeuble qui devint la maison Camille LEMONNIER, actuelle « maison des écrivains ».

A l'arrière, les bâtiments de la fabrique, que l'on retrouve sur la lithographie (ill. 4). Derrière ceux-ci, il existait une impasse — dite « de Londres » —, de l'autre côté de laquelle se situaient encore les parcelles 111 et 112 dépendant du complexe et allant sur la rue du Trône, aux n° 116 et 122 d'alors dans cette rue.

On verra vers la gauche, les « Carré Dambre » et « Carré de Wavre », sortes de « coronas » ouvriers. Il existe encore actuellement à Ixelles, rue Goffart, un « Carré Vannot », et rue du Viaduc, on voit aussi la façade d'entrée du « Carré Gomand », inauguré en 1849 par Charles ROGIER (Médaille commémorative par le graveur Adrien Hippolyte VEYAAT). Ce qui montre qu'il y eut, au début du XIXe siècle, une implantation de main d'œuvre pour ce qu'on pourrait appeler le « zoning » industriel de cette époque.

Sur la chaussée de Wavre au n° 137 d'alors, actuellement 141 & 143, on peut observer l'emplacement de la fabrique de porcelaine d'Ixelles II. Vers la droite, rue Goffart, les immeubles appartenaient ainsi que le terrain 946 c, à Monsieur CAILLET, porcelainier d'origine parisienne (dont l'épouse avait été apparentée à J.J. COCHE-MOMMENS), qui succèdera en 1840 pendant quelques années à WINDISCH.

Totaux des superficies appartenant aux divers propriétaires intéressés dans la porcelaine à Ixelles, à la fin de la première moitié du XIXe siècle :

Henri FABER, Ixelles I; 53 A 82

Epoux VERMEREN-COCHE, Ixelles II; 25 A 23

Michel CAILLET, 12 maisons et 1 jardin sur Ixelles I; 28 A 54

J.J. COCHE-MOMMENS, ensemble sur la commune d'Ixelles. Sect. B. & E. 8 maisons et 2 terrains; 17 Ha 81 A 10.



6. — Miniature anonyme. Portrait de Charles Christophe WINDISCH, (coll. Demeuldre Coché).



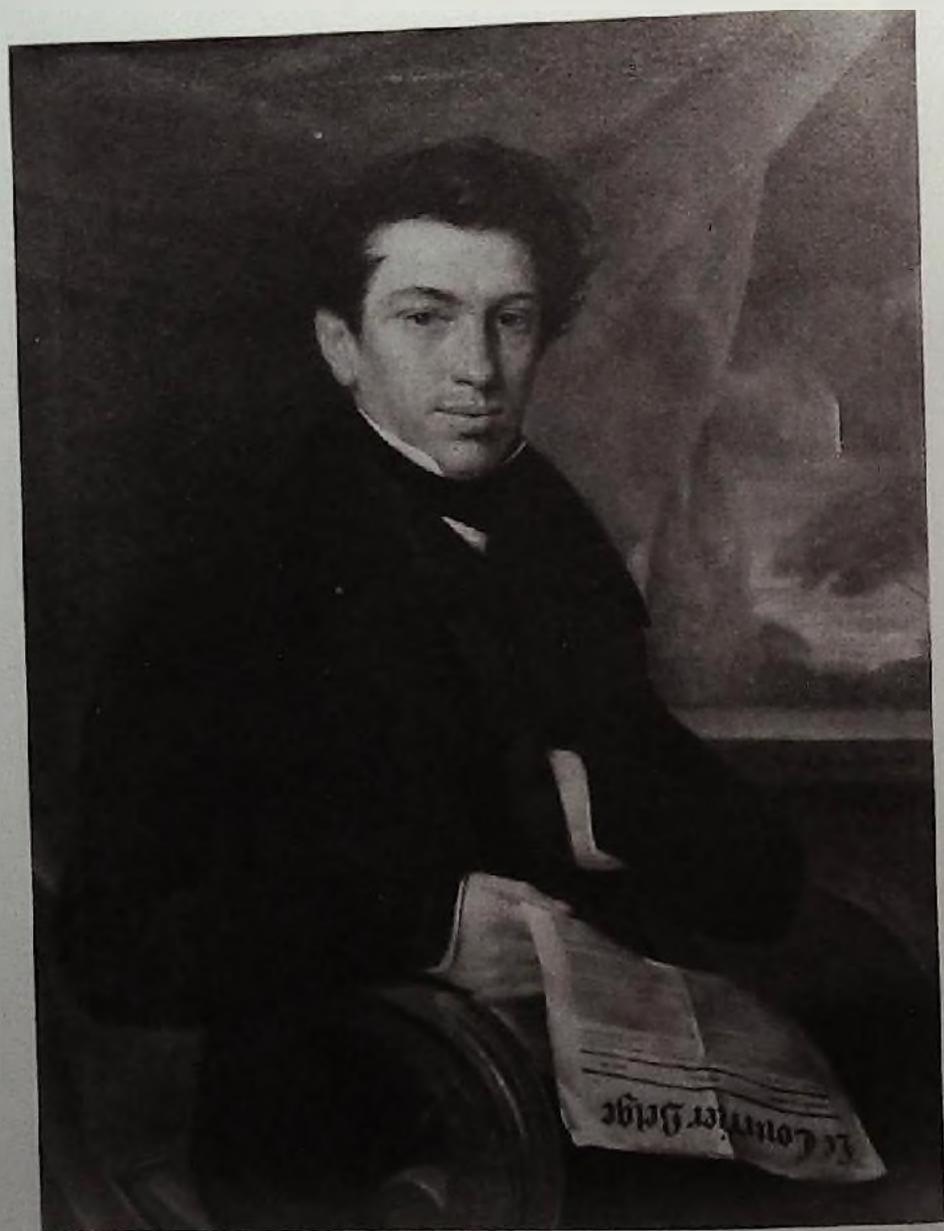
34. — Vue de la manufacture C.C. WINDISCH (vers 1835), établie au Mayeur Cabaret. Peinture à la main, polychrome, sur un plat ovale. (Collection Demeuldre Coché).

Cette seconde manufacture de porcelaine née à Ixelles après 1830 — raison pour laquelle nous la baptisons : « Ixelles II » — fut dirigée successivement par : Charles-Christophe WINDISCH avec comme commanditaire J.J. COCHE-MOMMENS (1830-1842), Michel-Antoine CAILLET (1843-1852), Mr. et Mme E. Th. VERMEREN-COCHE (1852-1869), Mme Chantal VERMEREN-COCHE seule (1869-1900), Mr. et Mme Louis DEMEULDRE-COCHE (1900-1933), Mme Vve Louis DEMEULDRE-COCHE seule jusqu'à la fondation de la S.P.R.L. DEMEULDRE en 1941 et sa transformation en société anonyme en 1966, avec Mr. Henry DEMEULDRE COCHE, administrateur délégué. Sur les mêmes emplacements, 141 et 143 ch. de Wavre, Mme Vve VERMEREN-COCHE avait ajouté à sa manufacture des magasins de détail où furent présentés les plus grands porcelainiers, faïenciers, cristalliers et orfèvres européens.



7 & 8. — Maisons occupées successivement par Frédéric FABER,
rue de la Madeleine :
— de 1808 à 1813 n° 464 (ancien), nouveau 15, à droite de l'entrée de
l'Hôtel de Saxe-Teschén.
— de 1820 à 1826 n° 442 (ancien), nouveau 53, à droite entrée de la
Galerie Borrier.
— de 1829 à 1865 n° 403 (ancien), nouveau 13, à gauche de l'entrée de
l'Hotel de Saxe-Teschén.





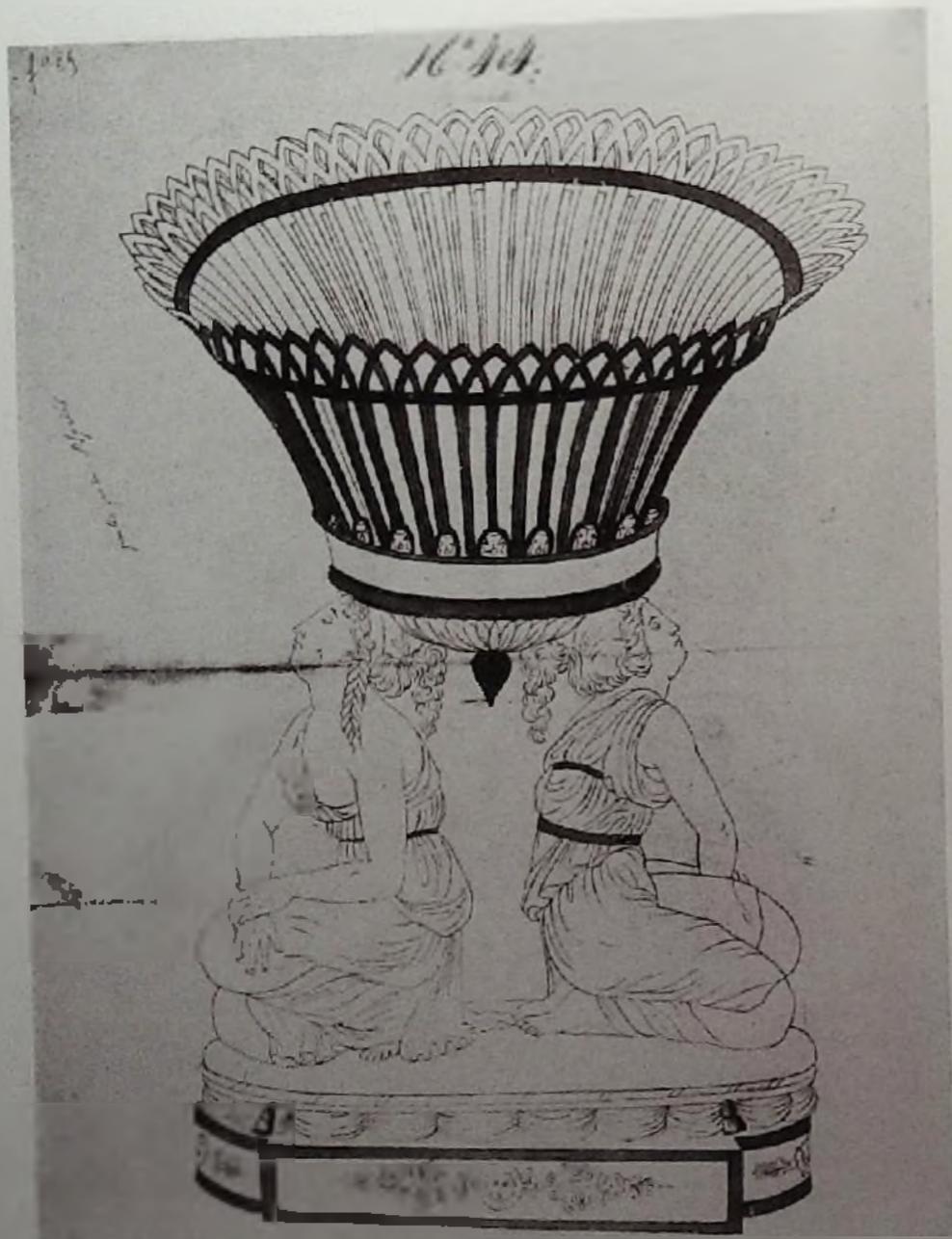
9. — Portrait de Jean-Jacques COCHE-MOMMENS, ancien éditeur du Courrier des Pays-Bas, devenu le Courrier Belge après 1830; par D. MEULENBERG, 1834 (Coll. Demeuldre Coché).



32. — Maison occupée par Jacques COCHE, père de Jean-Jacques COCHE-MOMMENS, rue de la Madeleine, sect. 7, n° 454, devenu 440 en 1818 (ancien), nouveau 49.

Elle fut acquise le 6 octobre 1795, devant le notaire LINDEMANS (succession Marie DEVOS); puis une autre, même rue, sect. 7, n° 576 (ancien), acquise en indivision à la succession JUWET.

Au temps de J.J. COCHE-MOMMENS, l'immeuble était appelé « Librairie romantique ».



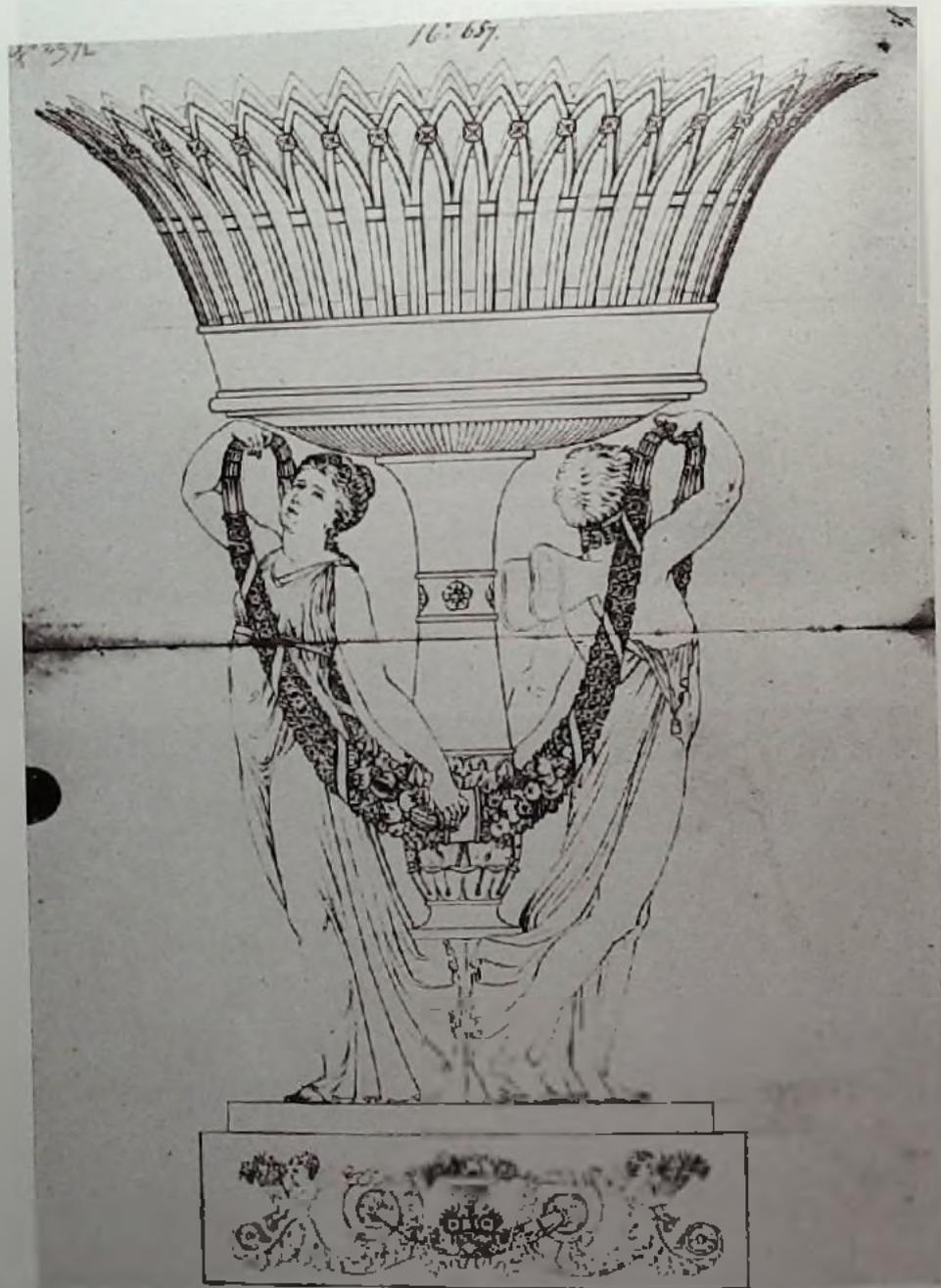
10. — Dessin n° 404, f° 89, R. II, par Ch. Christophe WINDISCH. Corbeille à jours, montée sur un pied formé de deux cariatides en biscuit, posé sur un socle. Hauteur : 44 cm.



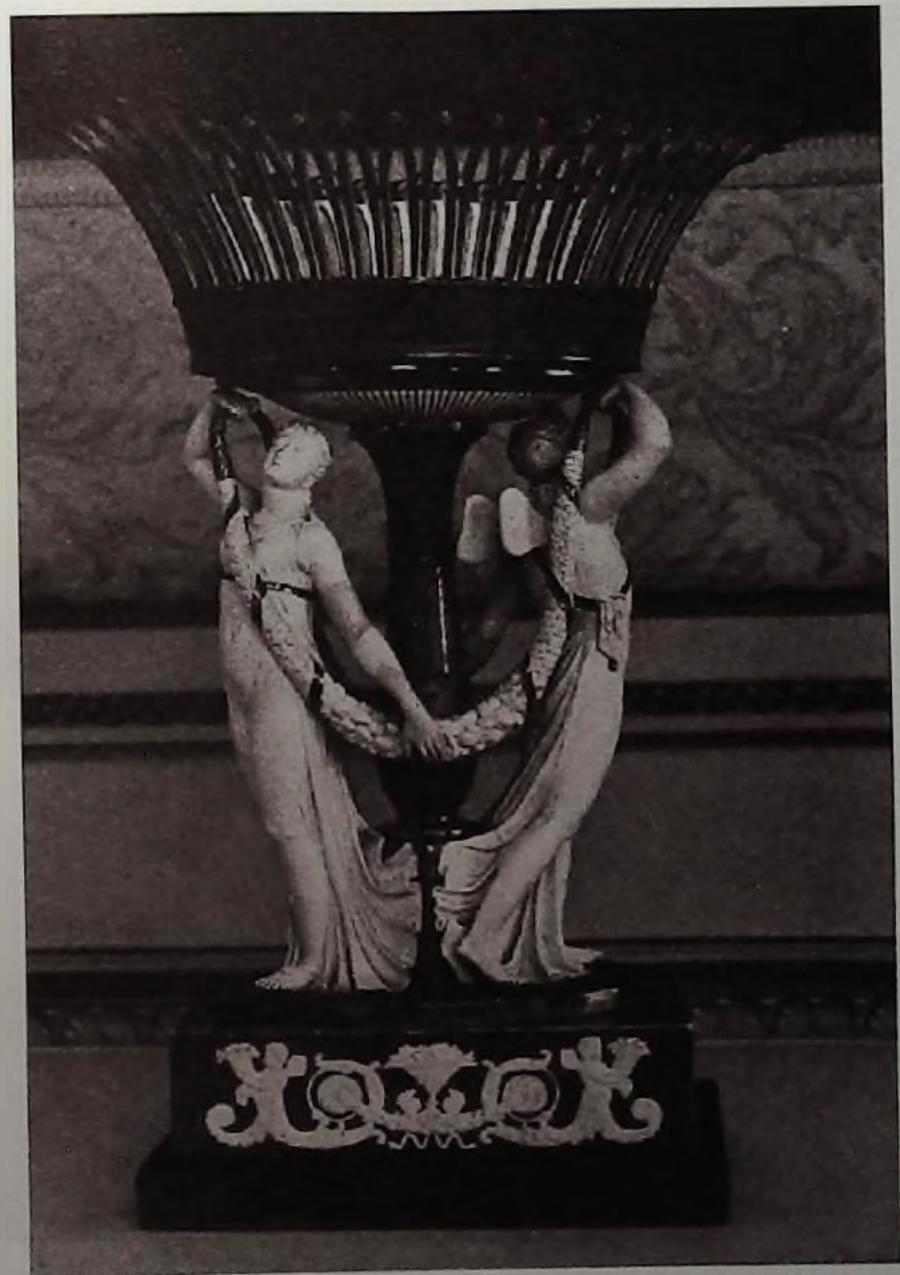
11. — Corbeille à jours. Palais Royal de Bruxelles, signée FABER. Identique au dessin WINDISCH n° 404, f° 89, R. II, ill. 10.



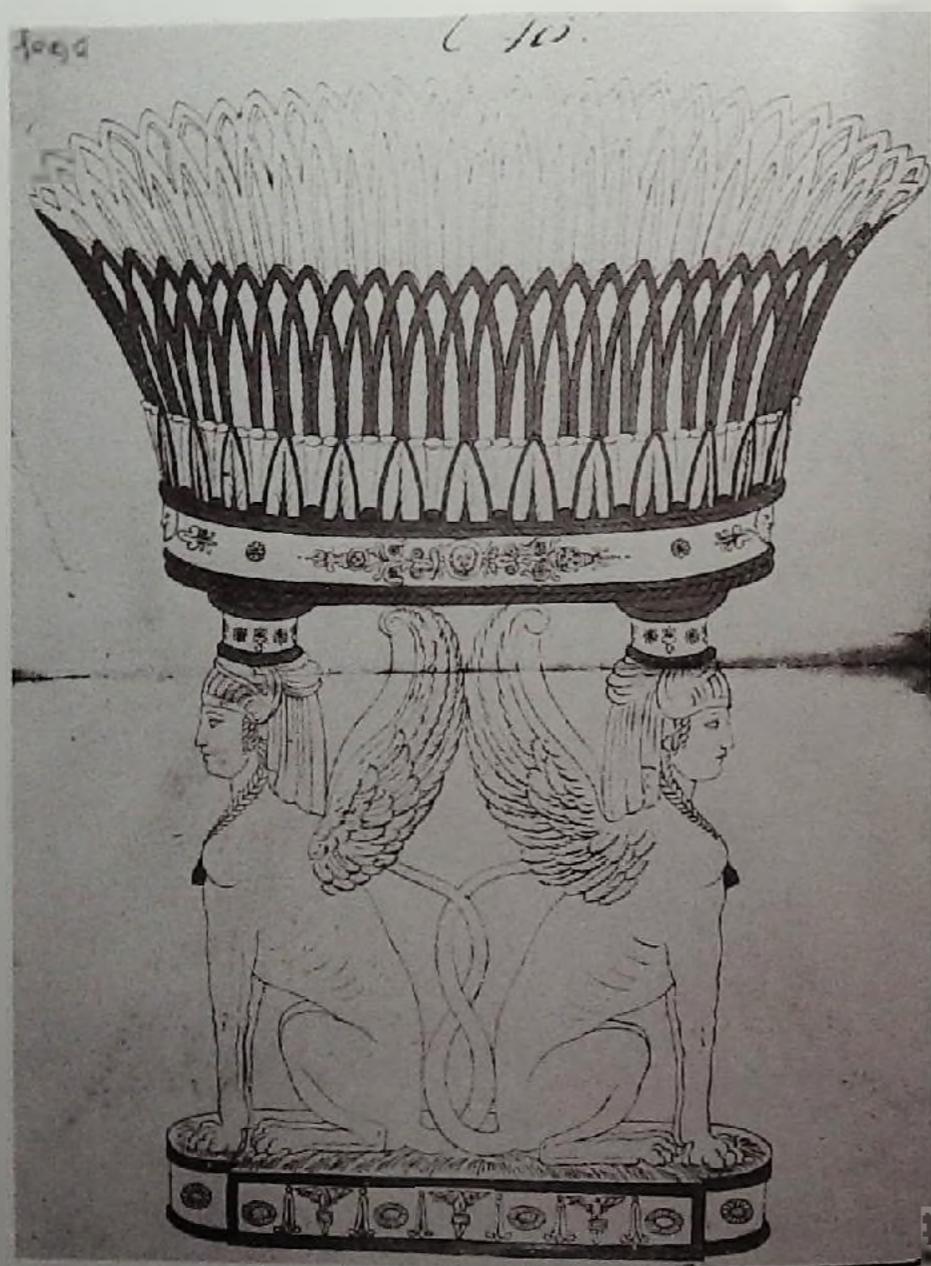
12. — Cliché de deux corbeilles appartenant au « Palacio Nacional de Quetzal », hauteur : 41 cm, sans marque. (de G. de P., op. cit., p. 105). Celle de gauche analogue à nos illustrations 10 & 11 et celle de droite analogue à notre illustration 16 d'après les dessins de WINDISCH.



13. — Dessin n° 657. f° 89 1/2. R. II. Ch. Christophe WINDISCH. Corbeille ronde à jours monumentale, portée sur une colonne entourée de deux sujets en biscuit, l'un féminin, l'autre masculin, ailés et drapés, soutenant deux guirlandes de fleurs et de fruits, posés sur un socle avec réserves de motifs en biscuit; hauteur : 60 cm.



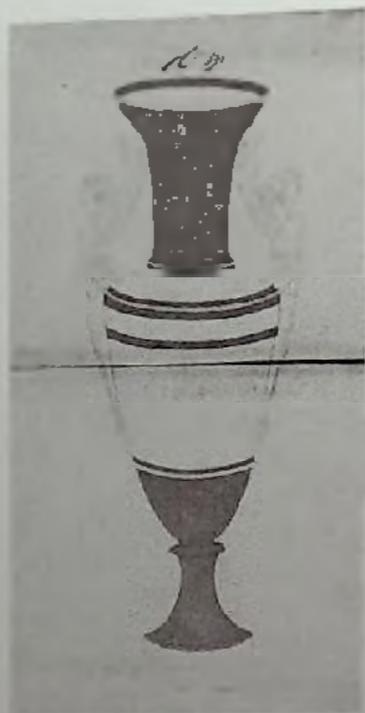
14. — Corbeille identique au dessin du n° 657 ci-contre, décor or bruni, signée FABER (Coll. Palais Royal de Bruxelles).



15. — Dessin n° 405, f° 90, R. II, Ch. Christophe WINDISCH. Corbeille ovale à jours, posée sur un groupe en biscuit de deux sphinges ailés, posés sur une base ovale à réserves de motifs en biscuit; hauteur: 48 1/2 cm. Style « Retour d'Égypte ».



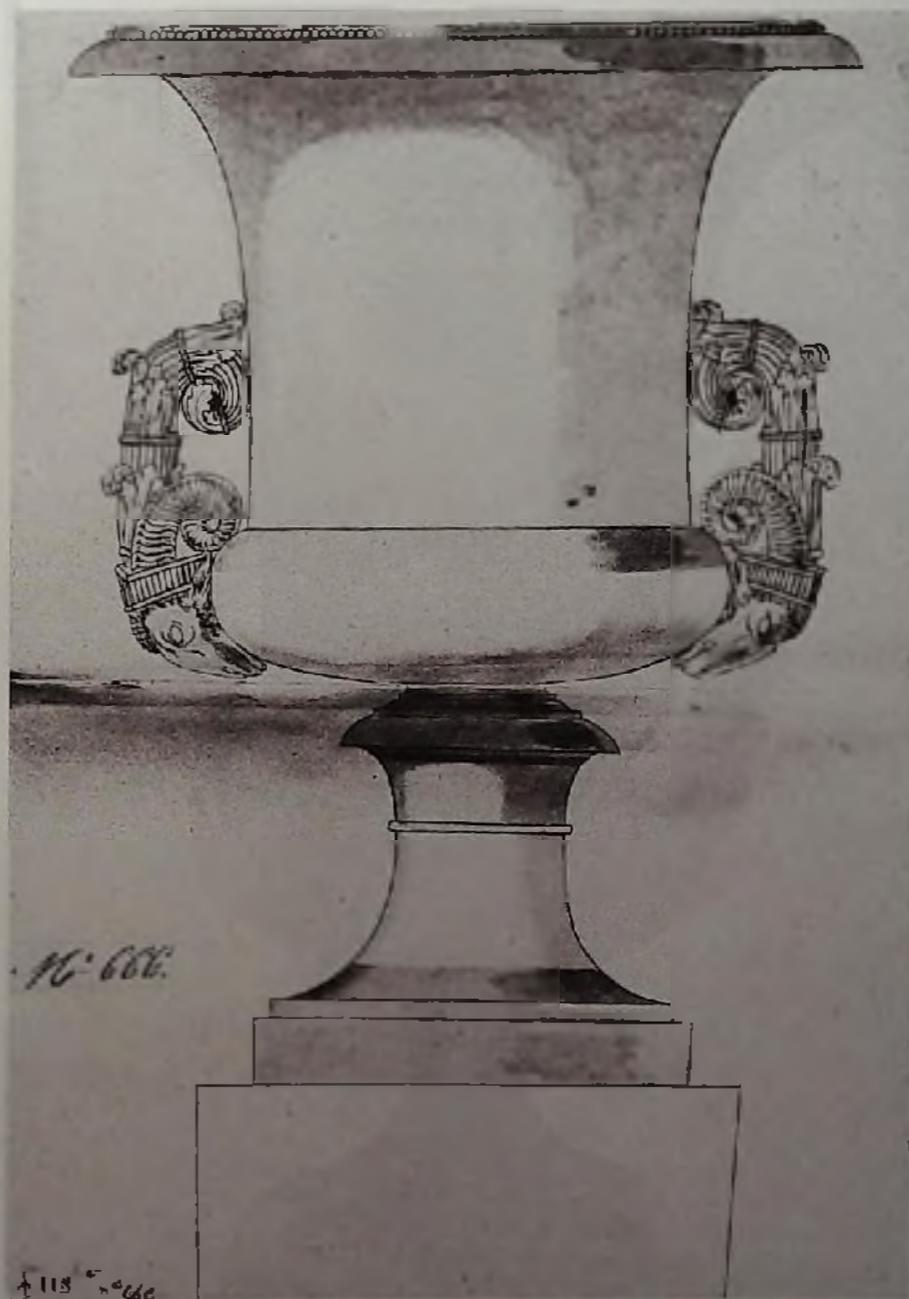
16. — Dessin n° 655, f° 89 1/4, R. II, Ch. Christophe WINDISCH. Corbeille ronde à jours, portée sur la tête d'un amour ailé en biscuit, agenouillé, les mains appuyées sur son carquois, posé sur une base ronde, elle-même fixée à un socle triangulaire. Le Palais Royal à Bruxelles, possède une corbeille analogue, mais le carquois est posé à la gauche de l'amour, et il y a une variation dans les réserves des motifs en biscuit, à l'extérieur de la coupe. Par contre, l'exemplaire du « Palacio Nacional de Quéluz » (ill. 12), présente la même disposition du carquois que celle du dessin de Windisch; hauteur: 34 cm.



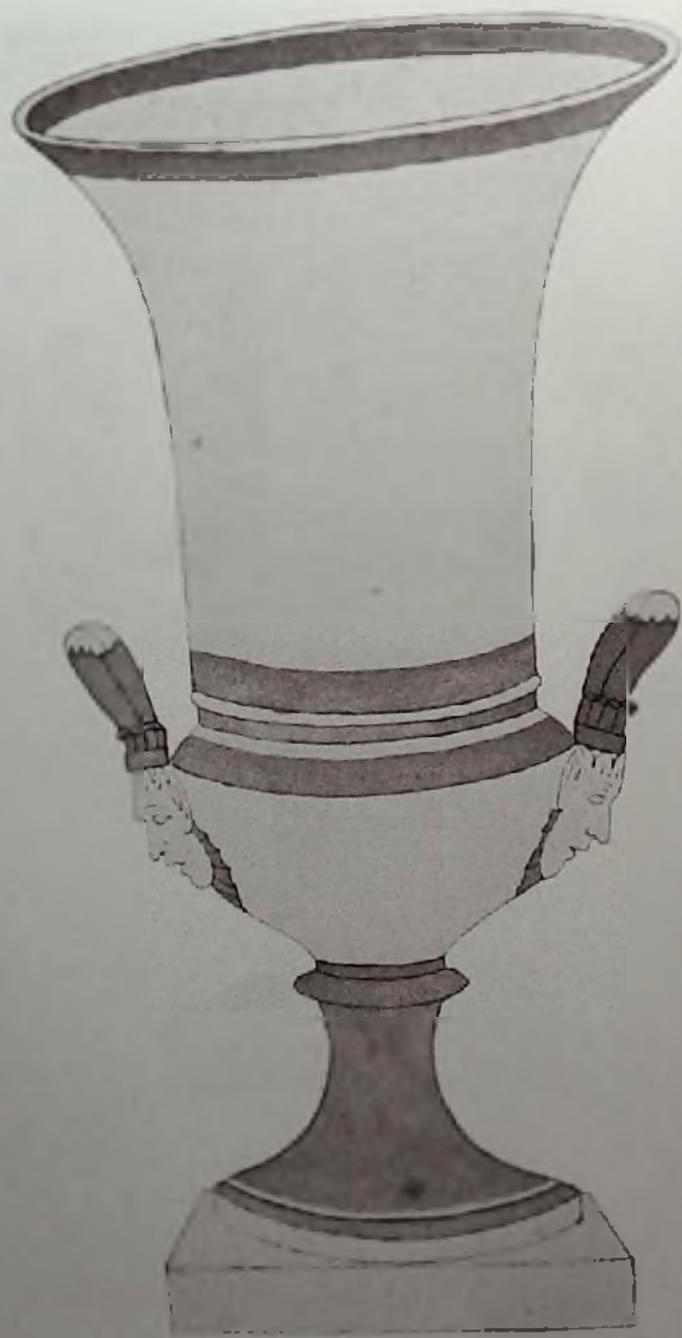
17. — Dessin n° 592, f° 118, R. II, Ch. Christophe WINDISCH. Vase balustre, anses en forme de bustes féminins, de « Victoires ailées »; hauteur 55 cm.



18. — Vase en porcelaine décoré, marqué en rouge Schoeleter (Paris), analogue du dessin 592. (Collection Demeuldre Coché). (Ht. 45 cm.)



26. — Dessin n° 666, f° 118 bis, R. II, Ch. Christophe WINDISCH. Vase monumental genre Médicis, anses en forme de têtes de béliers; hauteur : 55 ½ cm.



19. — Dessin n° 564, f° 109, R. II, Ch. Christophe WINDISCH. Vase cornet à culotte; 3 tailles, hauteurs : 32½, 29 cm, 27 cm. N.B. la terminologie « à culotte » provient d'une déformation opérée à cette époque, par les techniciens, du terme « à culot ».



20. — Vase cornet à culotte, analogue au dessin 564, décoré par F. FABER « Vue du Parc et des États Généraux à Bruxelles ». Fait partie de la paire qui se trouve au Musée communal de la Ville de Bruxelles.



21. — Dessin n° 589, folio 118 bis et 115 bis de R. II de CC. WINDISCH, d'un vase ovoïde.

22. — Vase ovoïde décoré par FABER — vu de face verso; (recto: scène genre Teniers) — marque en or: Faber à Bruxelles, Analogue à l'ill. 21.



23. — Vase ovoïde époque DEMEULDRE s.p.r.l., identique à l'ill. 21. (Ht.: 40 1/2 cm.)



24. — Dessin n° 385, f° 82, R. II, Ch. Christophe WINDISCH. Vase rafraichissoir à anses bustes de pleureuses, genre urne funéraire. Hauteur: 33 1/2 cm. Le dessin n° 384 est analogue, hauteur: 38 1/2 cm.



25. — Cliché d'un vase rafraichissoir en porcelaine blanche, non décorée, analogue au dessin n° 385, mêmes anses en bustes de pleureuses, mais le bouton du couvercle diffère ainsi que la ligne de la mouluration. (Coll. Demeuldre Coché). (Ht.: 37 cm.)



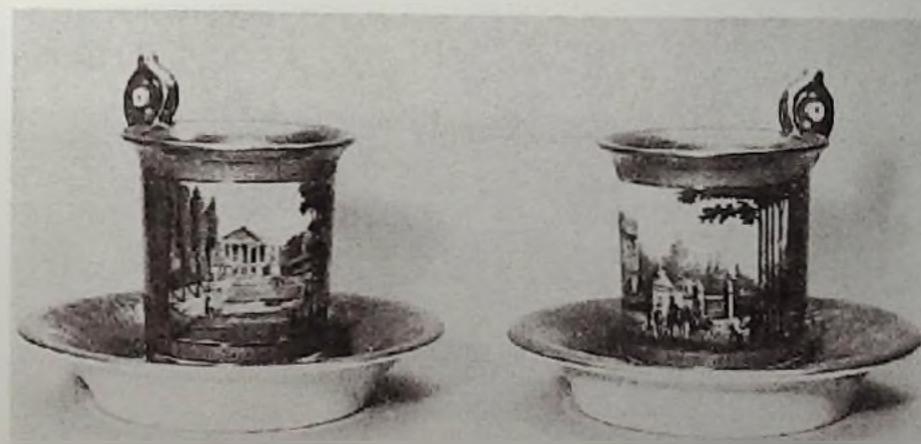
27. — Dessin n° 279, f° 59, R. II, Ch. Christophe WINDISCH. Cassolette, drageoir ou sucrier avec son plateau; hauteur: 14 cm, Ø du plateau: 22 cm.



28. — Drageoir identique, décoré et signé F. FABER à Bruxelles: « Ferme de Hougomont à Waterloo » (Musée communal de la Ville de Bruxelles).



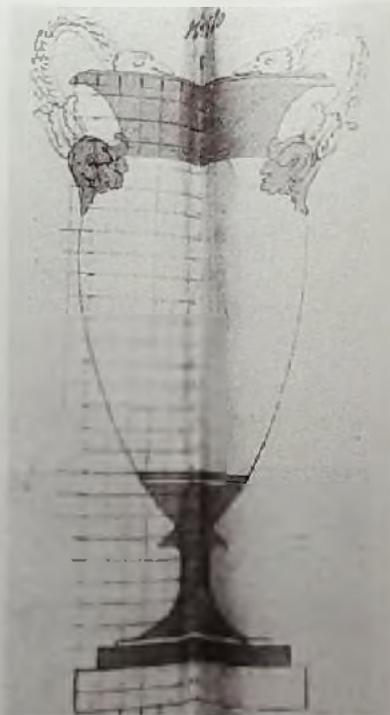
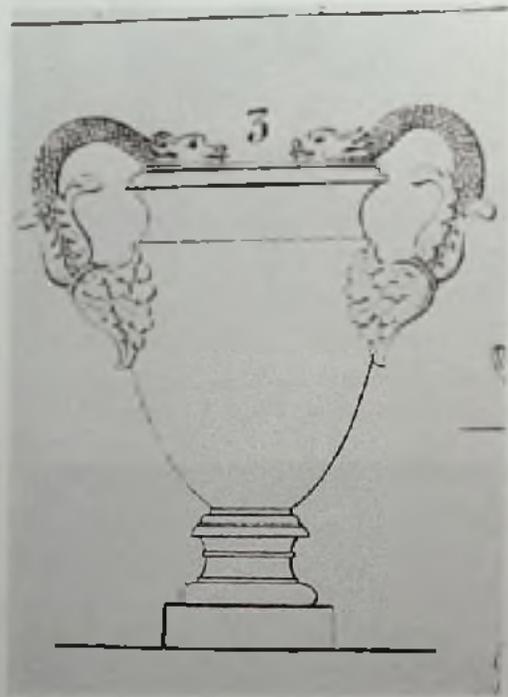
29. — Dessin n° 627, f° 52 bis, R. II, Ch. Christophe WINDISCH. Tasse tripode et sa soucoupe, ornées d'un motif perles, (qu'on ne retrouve plus dans la production Ixelloise); hauteur : 10 cm; Ø de la soucoupe : 16 1/2 cm.



30 — Tasses et sous-tasses tripode décorées. Marques or rouge : Ets. DEMEULDRE s.p.r.l. Manufacture de Bruxelles — Peint à la main.



31. — Tasse et sous-tasse tripode, décorées par FABER, Analogue aux tasses tripodes de l'ill. 30. (Musée communal de la Ville de Bruxelles).



35. — Vase à anses serpents présenté par F. FABER à l'Exposition de Bruxelles en 1835. D'après la planche XXI du catalogue FAURE.

36. — Dessin n° 580, f° 114, R. II, Ch. Christophe WINDISCH. Vase du type balustre, anses en forme de serpents, les têtes posées sur le bord supérieur. On remarque le quadrillage au crayon de la moitié gauche, ce qui indique le propos d'établir, à un moment donné, un second dessin au gabarit modifié.

Le dessin n° 580 occupant le milieu de la feuille reliée dans le recueil, et celle-ci n'ayant pu être débroschée, la photographie est déformée en son centre, verticalement, par le pli du volume ouvert; hauteur: 29 cm. Débordement des anses + 2 3/4 cm.



37. — Même vase à anses serpents, blanc nm. (Musée communal de la Ville de Bruxelles).



38. — Dessin n° 383, f. 81, Ch. Christophe WINDISCH. Vase rafraîchissoir, anses à têtes de grotesques; hauteur : 31 ½ cm.



39. — Photographie du vase rafraîchissoir à décor d'or bruni et 2 x monogrammé « C », offert par Ch. Christophe WINDISCH à Jean-Jacques COCHE-MOMMENS. (Coll. Demeuldre Coché); hauteur : 31 cm; © col : 13 ½ cm, Ø au milieu : 18 ½ cm, Ø hase : 12 cm.



40. — Plaque en biscuit portant un bouquet de roses, monogrammée en creux : C.W. Bruxelles 1830. Pièce unique conçue par Ch. Christophe WINDISCH à l'issue victorieuse de la révolution. Dimensions : 31 x 26 cm. (Coll. Demeuldre Coché).



41. — Encrier commémoratif de la libération de 1830, présentant comme sujet, un lion couché, les chaînes et fers brisés, d'après Eugène VERBOEKOVEN, comme celui de la lithographie du même artiste parue en 1830; il fut inspiré des études de l'auteur d'après nature sur son modèle favori Néron que le dompteur MARTIN montrait alors à Bruxelles.

a) *Illustration nationale*, 7 XI-1880; b) L. HYMANS, *Bruxelles à travers les âges*, Bruxelles 1882, T. II, le frontispice du chap. X. *La révolution de 1830*, p. 266; c) GIVOTH, *Histoire de la numismatique de la révolution belge*, Hasselt, Millis, 1841, ill. n° 10, Planche II, médaille, au revers: « Révolution de la Belgique, 25 août 1830 » — sur la face: « Lion aux fers brisés » avec inscription: « L'Union fait la force », E. VERBOEKOVEN, *Invit. Veyrat Ect*); inscription en or dans un cartouche, « L'Union fait la force » (allusion à l'union des catholiques et des libéraux, prônée par le *Courrier des Pays-Bas* et les brochures éditées sous l'occupation hollandaise par Jean-Jacques COCHE-MOMMENS), laquelle devint la devise nationale; fond vert empire à rehauts d'or à l'extérieur de la coupe; hauteur: 16 cm; long.: 25 cm; larg.: 15 cm. (Coll. Demeuldre Coché). — Epoque C.C. WINDISCH 1831



42. — Plat rond commémoratif de l'avènement de Léopold Ier. Pièce unique exécutée en terre vernissée avec reliefs polychromes dans le genre Renaissance italienne. Au centre, profil du buste du roi, surmonté sur l'aile d'un « lion Belgique » assis à la manière archaïque du temps de la révolution brabançonne; Ø 46 cm (Coll. Demeuldre Coché). Epoque C.C. WINDISCH 1831-1832.



44. — Vase genre Médicis posé sur un socle carré le surélevant, anses à tête de mouton, hauteur : 32 ½ cm, base carrée : 13 cm de côté. (Coll. Demeuldre Coché).



45. — Vase Ch. Christophe WINDISCH sur la planche XXI, dans le rapport du jury de l'Exposition de Bruxelles de 1835 précité.



46. — Vase Médicis, anses à têtes de bélier. (Collection Demeuldre Coché). (Ht. : 24 cm.).



43 — Coupe à jours sur groupe de trois chérubins agenouillés la supportant d'un bras, posés sur socle rond piedouche, haut. : 26 cm, Ø : 27 ½ cm. Pièce exécutée à l'époque VERMEREN-COCHE, elle montre la pérempté du thème de l'ajourage décoratif jusqu'à la fin du XIXe siècle. (Coll. Demeuldre Coché).

47. — Buste en biscuit de porcelaine « La surprise », présenté par WINDISCH à l'Exposition Industrielle de Bruxelles de 1835 et qui retint l'attention du jury. Extrait de la planche XXI du rapport du Jury. FAURE, Bruxelles 1836.

N.B. : Les clichés des ill. 20, 22, 23, 28, 31 et 37 proviennent de la documentation des A.G.L. (Musées Royaux d'Art et d'Histoire).



MELIN

et

la pierre de Gobertange

LE PASSE — LE PRESENT — L'AVENIR

par A. LEFEVRE

Avant-Propos :

Les manuels scolaires nous ont appris l'histoire de notre pays. Seules, nous sont restées quelques bribes de certains récits naïfs qui avaient amusé nos mémoires d'enfance ou, qu'on a vaguement retenus à force de les avoir récités par cœur. Mais, d'une façon générale, on n'aime pas beaucoup l'histoire. Chez les vieux, comme chez les jeunes, elle inspire un peu l'ennui, quand on leur explique pourquoi et comment les peuples faisaient des guerres et des révolutions; pourquoi des hommes se battaient, puis se réconciliaient. A ce tissu de drames sans suite, cette mêlée vague, ce chaos assaisonné de dates, l'intelligence discerne mal et l'intérêt se dilue vite. Un tel procédé paraît plus incipide encore lorsqu'il s'agit d'une histoire locale. Je me suis donc gardé de tomber dans la fatuité. La tâche de l'historien, ici, consiste essentiellement, dans notre domaine tellement restreint, à situer, à chaque époque, l'histoire locale dans le cadre de l'histoire générale, l'une d'ailleurs restant constamment dépendante de l'autre.

Si l'histoire est une composante, elle est aussi une résultante et, je m'efforcerais de montrer que le présent que nous vivons est le résultat d'un passé riche de péripéties où les choses ne se passaient pas comme aujourd'hui; où les hommes ne ressemblaient pas à nos contemporains, que leur action avait des motifs politiques, sociaux et économiques autres que les nôtres. Dans les mêmes domaines, il faudra voir dans quelles mesures le présent dégage les grandes lignes de l'avenir. Cette conception de l'histoire est simple. C'est celle du bon sens, je crois. Elle sera, aussi, essentiellement courte, cette histoire, puisque de grandes quantités de souvenirs tombent en cours de route et, au-delà des cinq derniers siècles, on commence à ne plus apercevoir que les sommets. On a l'impression, aussi, que les années aient coulé, jadis, beaucoup plus vite que naguère. J'aime aussi de ne narrer que les faits saillants, dans un style un peu inédit où les choses disparues réapparaissent sous un aspect ignoré ou méconnu et, autant que possible, fidèle à l'évolution logique et chronologique de l'histoire de notre localité, laissant constamment les hommes liés aux événements qu'ils ont déchainés. Il faut surtout mettre en relief les liens matériels et spirituels que nous ont légués les générations qui nous ont précédés. L'industrie de la pierre de Gobertange, ces champs où se sont succédées les plus riches récoltes, c'est leur labeur constant qui nous les ont transmis.

Sans ces belles actions, que notre histoire va nous mettre sous les yeux, nous serions restés dans une espèce d'enfance qui nous laisserait, maintenant, indifférents, au sein même de cette terre vénérée qui nous a vu naître.

Dans les pages qui vont suivre, j'ai essayé de grouper tout ce qui pouvait contribuer à replacer pleinement notre village dans son contexte historique. Je ne sais si j'ai réussi, la prétention se glissant parfois dans les écrits, même les mieux intentionnés.

Je vous confesse aussi que je n'aurais pas pu vous aider à mieux connaître cette terre de Mélin et à la chérir davantage si je n'en avais reçu l'initiation et l'aide de nos deux instituteurs retraités : messieurs

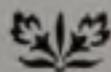
Dupont et Vanhore, connus pour leurs aptitudes professionnelles exceptionnelles et qui ont si bien su inculquer l'amour du terroir à leurs élèves. A moi-même, leur complaisance et leurs encouragements ont été un précieux soutien. Ils m'ont rendu la tâche moins lourde. Ils m'ont surtout persuadé que cette histoire de notre village est celle de la patrie même parce que les annales communales renferment la moelle de notre histoire nationale. Ils l'ont sans doute mieux senti que quiconque. Le mot « patrie » chez les anciens, était d'ailleurs synonyme de « terre des pères », c'est à dire la part du sol qu'ils ont occupé, la campagne qu'ils ont cultivée, l'enclos paternel, le champ légué par les aïeux. Ce patrimoine avait fait naître, chez eux, un sentiment énergique et profond qui exaltait leur âme tout entière et qui était comme la synthèse de toutes les autres vertus.

Dans les limites modestes de notre petit territoire, et dans une atmosphère moins sublime, sachons nous rassembler, en pensée, comme le pèlerin, sur la cime d'une colline où nous allons prendre plaisir, un moment, à deviner les voies suivies par nos aïeux, les beaux endroits qu'ils ont traversés; retracer, dans nos mémoires, tout ce qu'ils ont fait pour illustrer les plus belles pages de notre histoire.

Nous descendrons, ensuite, dans les ténèbres des temps passés, comme dans une flânerie, à travers un grenier bourré de vestiges où gisent pêle-mêle, les restes des acteurs, des décors et des accessoires qu'ont manipulés nos aïeux. Elle aura, pour moi, les charmes d'une longue promenade dans le passé. Parmi ces choses mortes, parfois entremêlées comme un écheveau, j'ai trouvé des matériaux prêts, comme des réemplois, quelques clefs aussi qui m'ont permis de mieux discerner, comprendre et expliquer nos problèmes d'aujourd'hui. Chacune des époques évoquées véhicule, non seulement un souvenir, mais souvent une leçon. A travers les orientations, les « courants » dont notre histoire est parcourue, le Mélinois d'aujourd'hui pourra, je l'espère, combler son instinct inné de curieux intelligent et chercheur.

Il deviendra, ainsi, un peu plus qu'hier, comme le co-auteur de sa propre histoire qui se continue de nos jours. La science historique

n'est d'ailleurs plus le domaine privé des seules spécialistes. En cherchant, avec moi, à mieux connaître notre passé, en participant à la leçon de notre histoire, il apprendra à mieux conduire les affaires du présent et à aborder celles de l'avenir avec une meilleure confiance, en nous servant, ainsi, des données et des instruments qui révolutionnent actuellement notre destin.



I.

LE SITE

Le voyageur venant de Wavre découvre soudain, vers la gauche, à la sortie du Bois St-Servais, une minuscule agglomération blottie autour de son église : c'est le village brabançon de Mélin, six kilomètres avant d'atteindre la petite ville médiévale de Jodoigne.

C'est en avril qu'il attire surtout le regard, lorsque une verdure intense l'enserme de toute part et que la vallée de Gobertange est noyée dans la blancheur de ses vergers fleuris.

Chacun aime son village selon le sens qu'il prête à la nature, à l'art, à l'histoire. Lamartine a aimé Milly parce qu'il fut sa terre natale. Pour Balzac, Pont de Ruan était le plus beau village du monde parce qu'il y a vécu un amour romantique... Georges Sand a toujours rêvé de Nobant et y est souvent revenue, comme Zola à Médan... Mélin a pour lui ce charme particulier, ce cadre rustique, cette couronne incomparable de hauteurs d'où se déploient d'immenses panoramas, répartis en une suite presque ininterrompue, sur un arc de cercle qui s'étire, vers l'est, de la borne 15 de la chaussée Wavre-Hannut, à la borne 17, c'est-à-dire de l'imprimerie de la Sarte, au nord-ouest, aux limites de Jodoigne et de Lathuy, vers le sud-est. Ce merveilleux "croissant" panoramique, cette admirable ligne de crêtes, semées de points de vue remarquables, délimite tout l'horizon de Mélin. Pour la parcourir, l'observateur n'aura qu'à suivre, en partant de la borne 15, vers l'est, l'ancien chemin de Wavre à Hougaerde, vers l'arbre de la Justice. De ce faite merveilleux, qui culmine entre 130 et 134 mètres, il découvrira une suite remarquable de points de vue ouverts sur de très vastes horizons. Et tout cela sous des cieux changeants dont les variations, pour qui sait voir, composent parfois un spectacle captivant. Tout d'abord, au départ, en s'orientant vers le sud, l'œil exercé, par temps clair, peut deviner l'échancrure que la Meuse a taillée dans le massif ardennais, entre Wépion et Dave. La

longue-vue fera même apparaître la flèche caractéristique du château de Namur, tout en haut de la citadelle. Entre Sart-Mélin et le haut des Maisons du Bois, va, ensuite, se déployer le plus beau panorama de la région : à gauche, vers le nord, s'étend la masse sombre de la forêt de Meerdaal, limitée, à droite, par le " berg " de Kessel-lo : dernière éminence avant le plat pays, vers la mer. A gauche de l'immense bois, pointe le clocher effilé de Duisbourg, et, vers le soir, au soleil couchant, scintillent les sphères argentées de l'atomium. Mais, c'est vers l'est, dépassé l'arbre de la Justice, au carrefour campagnard de la voie du Moulin et du chemin de Hougaerde, que se concentre l'apothéose de la promenade.

Dans une suite immense de paysages inondés de verdure ponctuée de petits bois, pointent de nombreux clochers et, tout au bout de la plaine flamande, se dessinent, par temps exceptionnellement clair, les terrils des charbonnages du Limbourg. Ceux-ci sont distants de 45 Km du voyageur averti, posté sur ce merveilleux observatoire. Aussi loin que porte le regard, il ne voit que des ondulations verdoyantes qui inondent l'horizon sans fin. Il se trouve là comme devant une mer qui meurt dans l'infini. N'est-ce pas là l'un des secrets de l'agrément, de la légèreté et de la paix d'un pareil paysage ?

Au sud de la vallée de Gobertange, c'est encore de la route du " champ des fosses " vers Lathuy, qu'il pourra savourer le spectacle inoubliable de la profonde vallée de la Ghète, étirée à ses pieds et, au loin, la plaine fertile de Hesbaye, vers Lincet et Hannut. Ici, l'immense horizon imprévu, la pureté de l'air, le désir de retenir tant d'images si pures et si pacifiantes, oblige à faire une longue halte. En se retournant, à tout moment, la vue balayera, de bien haut, le site non moins enchanteur, de Gobertange, blotti dans sa vallée. Avant de terminer ce périple sur la chaussée vers Jodoigne, il découvrira encore la situation pittoresque, l'allure séduisante, la béatitude champêtre qui inonde le fier village de Mélin.

L'HABITAT

Dans ce paysage charmant sont disséminés de nombreux hameaux où subsiste toujours une notion de particularisme ancestral. L'évolution de la société moderne n'a pas réussi, jusqu'à présent, à dissiper, parmi les habitants, cette psychose d'éloignement, de particularisme, tant dans le genre de vie que dans les mœurs et les habitudes : pour un habitant de Sart-Mélin, Gobertange c'est le bout du monde ! Toute notion de communauté est exclue des esprits. Chacune de ces sections territoriales constitue une minuscule entité un peu jalouse de son appartenance.

I). Il y a tout d'abord Mélin, le centre communal, groupé autour de l'église et de la Place. Il occupe une hauteur au pied de laquelle le ruisseau de Gobertange prend sa source. L'aspect de cette minuscule agglomération, vue de la chaussée de Wavre, n'est pas dépourvue de pittoresque; au contraire, le charme de l'endroit ressort de l'harmonie des tons créés par la verdure intense du vallon né aux pieds de l'église et fuyant vers St-Remy-Geest et la blancheur de la pierre employée dans la plupart des maisons.

II). Gobertange, le hameau le plus important, à la limite de St-Remy-Geest, comporte le double d'habitations (113) de Mélin-centre.

Un certain Gobert, personnage historique, descendant de la famille noble des Dongelberg, habitait une gentilhommière qui a précédé l'actuel " château " occupé par la famille Jacques et qui domine la riante vallée et le village de Gobertange ou habitation de Gobert. On pourrait, sans prétention démesurée, l'appeler la " vallée heureuse ", admirablement abritée, entre des coteaux abrupts tout tapissés de verdure. Les habitants ont maintenu, entre eux, une réputation ancestrale d'hospitalité, de solidarité, d'entraide mutuelle que les méthodes nouvelles de vie n'ont pas réussi à altérer. Se faufilant dans la vallée, le petit ruisseau de Gobertange apporte sa part de fraîcheur et de

noésie discrète, murmurant dans ce doux lieu, tantôt divaguant nonchalamment dans les prairies, tantôt se cachant sous les frondaisons, tantôt disparaissant sous la route où l'ingratitude des hommes l'a relégué un moment.

III). Le " chavia " est le petit groupe de maisons rassemblées près du chemin vers Beauvechain et l'Ecluse, à proximité d'une rigole ou chavia, à sec habituellement mais qui se gonfle d'eaux limoneuses recueillies, par fortes pluies ou orages, dans l'important bassin campagnard s'étendant jusqu'aux confins de Piétrebais et de Dongelberg, vers les fermes de Grécourt. Quatre habitations qui bordaient un sentier longeant le chavia, vers l'est, ont disparu.

IV). Les Maisons du Bois perpétuent le souvenir du grand bois de Mélin qui formait un vaste écran, vers Beauvechain et l'Ecluse et dont il subsiste un lambeau, au sud de la ferme de Wahanges, sous l'Ecluse. Dans sa partie haute, cet hameau dévoile, comme nous l'avons vu, une suite admirable de panoramas. Il fait bon s'arrêter là, la figure balée par le vent, devant une nature exceptionnellement généreuse. On est plutôt frappé de l'étendue que prend, ici, l'horizon paresseusement ondulé, sous un tapis de cultures aux couleurs variées, sous un ciel diversement illuminé, selon les saisons.

V). Sclimpré (ou mauvais pré : du néerlandais slim = mauvais). Quatre maisons se dissimulent là, derrière le bois de Wahanges. Aucune voie carrossable ne les relie au centre de la commune.

Entre ce coin reculé et le centre s'élevait, jusque ces derniers temps, la ferme de la " Critique " : dénomination donnée par le comte de Robiano, le propriétaire, pour répondre aux railleries (ou critiques) émises dans les environs, lors de sa construction, au siècle dernier, de cette habitation isolée et entourée d'un immense verger.

Tous ces endroits, loin des bruits de la vie moderne, dans leur isolement poétique, sont si bien faits pour les âmes éprises de solitude et de méditation.

VI). Sart-Mélin s'est établi à l'extrémité nord-ouest, sur des territoires occupés autrefois par des bois et des bruyères (ou sartages) qui furent défrichés vers 1250. L'extrémité nord de cette petite agglomération s'appelle Hodebierges, d'après un ancien manoir ayant existé autrefois en cet endroit et dont nous retracerons l'histoire. Les quelques maisons avoisinant la ferme de la Couverterie sont parfois désignées de " Sart-le-Couvert ". Coin patriarcal entre tous, signalé au voyageur filant sur la route nationale, par le petit oratoire campagnard de St-Antoine. Tout, ici, n'est que calme et repos.

VII). Quelques autres dépendances méritent encore d'être citées, ne fusse qu'à cause de leur signification particulière en tant que repères souvent évoqués dans le langage local. Ce sont :

- La Chapelle au Baty (cinq maisons), à 500 m. nord-ouest de l'église et qui doit son nom à un petit oratoire placé au carrefour de cinq chemins, derrière le Bois St-Servais, entre les Maisons du Bois et le centre du village. Cinq maisons dorment là, pignon au chemin, comme pour narguer le promeneur solitaire et marquer une indifférence totale à tout signe de vie.
- Autres maisons isolées, plus au nord-ouest, vers la limite de Piétrebais : " la Sarte ", construite en planches et actuellement abandonnée et, dans la même direction, la " maison Semal " à l'extrême pointe du territoire, au carrefour autrefois important des grands chemins de Louvain à Namur et de Wavre vers Jodoigne et Hougaerde. Disparue, il ne faut donc pas la confondre avec la maison Dalcq actuelle.
- Le champ du Leck (cinq maisons) tient son nom de deux fermes ou manoirs disparus et sur lesquelles nous reviendrons longuement dans la partie purement historique : la Grande Leck et la Petite Leck. L'endroit a perdu un peu de son isolement depuis qu'il est traversé par la nouvelle route militaire construite par les Allemands lors de la dernière guerre et reliant la chaussée de Wavre à la base aérienne de Beauvechain. Cette étendue morne est l'empire du vent,

de la neige, dont le silence n'est troublé que par le bruit des moteurs déchainés des autos et des avions, fonçant vers un autre empire : celui du cauchemar et de la violence. Leck vient du néerlandais : leck qui signifie passage d'eau, en l'occurrence l'eau qui passait dans le filet se dirigeant vers les sources de la Schoor, à proximité de la ferme de Wahanges. Cette rigole, presque rectiligne, depuis la Sarte, coupe, en effet, d'ouest en est, la campagne de la Leck en deux parties sensiblement égales.

- Les Maisons Collard (2 habitations) entre la ferme de la Hésérée et le Gailleroux, sur le grand chemin de Louvain à Jodoigne, au carrefour du chemin de Gobertange à Lathuy. Endroit historique celui-ci qui, après avoir vu passer, pendant des siècles, les nombreux voyageurs transitant, à pied, vers Jodoigne et Louvain et put dénombrer les charrois lourdement chargés des pierres sorties des profondeurs de la terre voisine.
- Dans la même direction, mais à 300 m. avant le Gailleroux, il y a encore Hussompont (ou pont d'Husson) : 3 maisons sur la rive nord du ruisseau de ce nom, à la limite de Jodoigne.
- L'énumération d'une cinquantaine d'autres " lieux-dits " identifiés parfois en termes pittoresques, serait fastidieuse.

Il y a un siècle, l'ensemble du territoire était morcelé en 2651 parcelles appartenant à 726 propriétaires. Pour rétablir le rapport, aujourd'hui, il faudrait sans doute diviser ces chiffres par 10.

Toutes ces petites entités cachent un charme champêtre particulier. Leur éparpillement, dans le cadre d'un ensemble paysager unique, fait de Mélin un village qui connaît de nombreux admirateurs. Vraiment, peu de régions du pays rassemblent, dans un espace aussi restreint, tant de raisons de vivre et où, aux quatre saisons de l'année, on y découvre toujours de nouvelles beautés cachées. Sur tout ce paysage qui dissimule tant de choses d'autrefois, plane une quiétude et une douceur qui pénètrent l'esprit et le cœur d'une vive excitation.

Mais, Mélin n'a pas connu son poète, ni son romancier, ni son historien. Peu d'autres se sont préoccupés de lui; aucun peintre n'y vient jamais planter son chevalet. Personne, enfin, n'a cherché à sonder les longs siècles de son passé, pour tenter de faire la lumière sur sa prospérité, son rayonnement d'autrefois, ni sur la renommée de la célèbre pierre de Gobertange. Et ce désintéressement confère plus d'intérêt encore à ce petit monde resté inviolé.

III.

L'ANTIQUITE ET L'ERE TENEBREUSE DU SILEX

Certes, il est difficile de repérer l'origine de Mélin, dans les ténèbres du passé. Le village réunit cependant de nombreux indices permettant de lui concéder une origine fort ancienne. Mais, aucun chroniqueur, aucune abbaye n'ont tenu à jour les annales de Mélin. Nous n'avons pas eu notre Grégoire de Touts... Sidoine Appolinaire n'est pas venu chanter non plus les poèmes antiques de notre village... Alors, combien de faits lumineux ou tragiques sont restés enfouis par les siècles ? Personne ne pourra jamais le dire. La longue nuit des temps n'a laissé percer que bien peu de choses. Lorsqu'on découvre Mélin, enveloppé dans son cadre inondé de verdure parsemée des taches sombres de ses boqueteaux : petit monde imprégné de tant de charmes cachés, on s'imagine mal qu'un riche passé ait pu animer tout cela ! Et pourtant, tant de gens ont peiné parmi ces solitudes champêtres, dans les entrailles mêmes de leur terre pour que leur souvenir ne soit resté présent partout. Leur préoccupation majeure, depuis les temps immémoriaux, fut, de toute évidence, le travail de la pierre. Il semble, en effet, que l'industrie de la pierre de Gobertange soit l'aboutissement d'un long processus né de l'éclatement et de la taille du silex, sur notre territoire. L'homme de Mélin, même en le prenant dans les millénaires, semble toujours avoir eu la vocation de la pierre.

Leurs souvenirs sont encore présents partout. Pas un coin de nos campagnes, pas un mètre de nos vieux chemins qui ne recèle les traces de leur dur labeur. A ce sujet, le coin le plus évocateur, le plus riche de matériaux préhistoriques qui intéresse, encore aujourd'hui, les chercheurs et les collectionneurs, est un endroit particulièrement bien repérable, aux abords de l'agglomération et qu'on appelle le " Tienne aux cailloux ". Surtout depuis les labourages plus profonds par les charrues motorisées et après les fortes pluies, chacun peut aisément faire une moisson intéressante de silex éclatés. Le champ de prospection s'étend sur une éminence circulaire et fortement bombée en dôme qui rompt la continuation logique du relief en cet endroit. Il s'agit visiblement d'un amas, d'une accumulation de pierres mélangées de sable rougeâtre, érigé de main d'homme. Il faut voir là un énorme amoncellement de déchets résultant d'une industrie de l'éclatement par percussion et de la taille de la précieuse pierre antique et que le soc fouille plus profondément, chaque année. Ce curieux monticule présente même une vague analogie avec ceux provenant du travail de la pierre de Gobertange. Certains géologues, comme Mr. Rutot, rangent parfois ces silex parmi les éolites tertiaires du Miocène. Il faut toutefois se garder de ne pas confondre certaines pierres de cette espèce éclatées par " le jeu de la nature ", c'est à dire par le gel et le dégel notamment, avec celles qui portent indiscutablement l'intervention de la main de l'homme et, ici, au " Tienne aux cailloux ", le doute n'est pas permis. Il semble toutefois qu'il faille ranger ces silex parmi les instruments du type Chelléen, du début du Quaternaire. Cette époque groupe les premières manifestations de la main de l'homme, qui fut, ici, certainement un artisan de la pierre. On donne parfois le nom de " coup de poing " à ces silex en forme d'amande et grossièrement éclatés par percussion sur les deux faces longitudinales. Ils sont très curieux à observer : terminés parfois en pointe à l'une des extrémités. Ces pierres, de forme plus ou moins allongée, diffèrent de dimension autant que de forme nettement déterminée. La longueur atteint, ici, rarement dix centimètres. Leur taille est aussi très variable, selon la destination que l'on voulait donner au tranchant :

soit le percement ou le tranchage de corps moins durs que la pierre elle-même. Cet outillage semble être d'un travail fort grossier ou rudimentaire et, si l'on juge d'après l'ampleur des déchets, il était plutôt exceptionnel qu'un silex puisse fournir chaque fois, à coup sûr, dès le premier façonnage, l'instrument recherché.

Il semble, au contraire, que dans la plupart des cas, qu'après plusieurs percussions, l'épreuve était irrémédiablement envoyée au rebut. Cette industrie rudimentaire peut logiquement représenter les premiers essais de l'homme, dans le domaine de la taille de la pierre, de cet homme encoire voisin de l'animal, qui songeait déjà aux moyens de munir son bras d'une arme capable d'accroître sa force ou à un objet susceptible de le seconder dans les différentes opérations rencontrées dans le milieu primitif où il vivait : tel, l'équarrissage du bois et le découpage des viandes et des peaux qui devaient l'habiller.

On reste rêveur devant cet immense vide qui sépare le tailleur de pierres du Paléolithique et celui de Gobertange : 250 siècles ont été nécessaires pour apprendre à tailler et à polir la pierre : noble métier entre tous, sans doute pratiqué par nos ancêtres de tous les temps. Certains ont cru avoir repéré quelques manifestations du Néolithique (= pierre nouvelle, p. polie) sur le territoire de Mélin mais les preuves manquent. Aucune flèche, ni un harpon, ni aucune hache finement ouvragée ne nous rappellent cette époque plus récente. Des vestiges néolithiques ont effectivement été signalés près de la ferme de Chebaie, mais sur les territoire de Jodoigne. D'ailleurs, leur présence sur le sol de Mélin n'eut rien signifié d'exceptionnel, ces restes étant très répandus dans notre pays. L'industrie néolithique, les beaux silex du Grand-Pressigny, de Spienne, de Maastricht, de Sichein-Sussen-Bolre, de Folx-les-Caves ont d'ailleurs inondé (toute proportion gardée) l'Europe entière.

L'apparition des métaux, le bronze puis le fer, ont naturellement révolutionné le travail de la pierre, dans le sens du perfectionnement technique et de la diffusion. L'usage généralisé du fer, notamment à l'époque de la Tène, vers V à I siècles

avant Jésus-Christ, a amené rapidement un stade de perfectionnement et de raffinement qui se rapprochera promptement de celui que connaît, aujourd'hui, le premier venu de nos tailleurs de pierres. La découverte de la fameuse pierre de Gobertange n'a jamais pu être fixée dans le temps et il faut supposer qu'elle fut fortuite.

Le silex était matière importée car il ne faut pas oublier que les vestiges d'un atelier du Paléolithique, comme celui du " Tienne aux cailloux ", ou d'autres disséminés un peu partout en Belgique, n'implique pas forcément l'existence d'un gisement de silex dans les environs immédiats. Ces pierres, extrêmement dures, étaient enclavées dans une autre, plus tendre, et qui devaient, de toute façon, être extraites des couches du sous-sol par le système classique de puits de prospection, puis d'extraction, avec galeries horizontales, en éventail, dans le sous-sol.

Ces pierres venaient parfois de fort loin et, il faut sérieusement supposer que, vers la fin du Paléolithique supérieur, le tailleur de pierres de Mélin fut saisi du même problème qui régit le traitement commercial des matières premières actuelles, c'est à dire la diminution du prix de revient en supprimant ou en réduisant, autant que possible, le transport, en tant qu'intermédiaire coûteux. Les recherches furent probablement entreprises à Mélin. Les puits creusés, tout à fait identiques à ceux de Spienne, n'ont sans doute jamais atteint les couches de pierres à silex mais bien, par pure incidence, une autre pierre, comme elle, étalée dans des couches calcaires qui ne saurait être que la célèbre pierre dite de Gobertange ou macigno. Si celle-ci eut affleuré quelque part, l'explication de la découverte du macigno eut été facile mais ce ne fut jamais le cas. On s'expliquerait donc mal cette prospection en profondeur autrement que dans l'intention bien déterminée de découvrir les précieux silex, dans les environs immédiats du fameux atelier du " Tienne aux cailloux ".

Au début, et pendant longtemps, les blocs de macigno extraits n'entrèrent qu'à l'état brut, dans la construction d'abris rudimentaires et probablement dans l'établissement des ponts

et des retranchements ou autres endroits à fortifier car, il est clair, qu'à l'époque, elle était impropre à toute autre destination, faute d'un procédé quelconque de taille, l'usage du fer étant inconnu dans nos régions. Le dépit de ces pionniers, comme on le voit, n'a pas découragé les générations ultérieures qui se sont attachées, au cours des âges, à perfectionner l'emploi et le travail de nos belles pierres blanches. L'âge du fer allait apporter la sublime récompense à leurs efforts et à leur persévérance plusieurs fois millénaires. Dès lors, ils la " tiendront " leur pierre qui se prête très vite à l'action du précieux métal. On vit alors les burins, semblables à ceux manipulés aujourd'hui, entamer avec frénésie, la pierre du pays, à la grande joie de nos ancêtres, tailleurs de pierres, émerveillés par la qualité et le blancheur de leur belle pierre de Gobertange.

IV.

L'INDUSTRIE DE LA PIERRE DE GOBERTANGE

La renommée de Mélin date, en effet, depuis un temps immémorial, de ce produit de son sous-sol : le macigno, qui entre dans la construction et, secondairement, dans les pavages. Exploitée, comme on l'a vu, depuis un temps très reculé, ce calcaire très estimé, est pareil à celui de Melsbroeck : jaunâtre à l'extérieur, grisâtre à l'intérieur, parfois rayé de rouge. Insoluble dans l'eau, mais perméable et poreuse, elle " boit " l'eau : particularité qui n'est pas à virer à son actif car chacun sait que l'humidité latente qu'elle conserve dans les constructions provoque une sensation constante de froid insidieux à ceux qui les occupent.

Autre inconvénient majeur à surveiller : le macigno est gélif, c'est à dire qu'il est susceptible de clivage sous l'action du gel : ce qui provoque l'éclatement et l'envoi au rebut. La pierre gelée rend un son de porcelaine brisée caractéristique au moindre

contact du fer et se divise, au moindre choc, en "lauzes" ou espèces de grosses ardoises dénaturées. Il est donc primordial de veiller à son séchage, dès l'extraction : opération qui nécessite au moins deux mois d'exposition à l'air, en tas érigé à la surface du sol, en été. Par contre, un séchage trop poussé provoque un durcissement et, par voie de conséquence, un travail de taille plus pénible. Si la pierre est extraite l'hiver, le lot entreposé doit être recouvert de sable qui empêche la pénétration du gel. Cette pierre calcaire, à part l'inconvénient de ne s'offrir qu'en blocs peu considérables, garde un aspect agréable et conserve sa teinte et la netteté des arêtes. Les blocs ne se présentent qu'en morceaux aplatis de 10 à 30 cm. d'épaisseur et atteignant rarement 1 m. sur 1 m. Ils présentent parfois des traces de fossiles marins qui laissent, dans l'épaisseur de la pierre, des moulages nettement exprimés de coquilles marines : ces creux ou "âmes" de la pierre, sont préjudiciables lorsqu'ils se présentent dans une face taillée ou polie : aucun mastiquage approprié n'est parvenu jusqu'à présent à faire éliminer la trace, si adroite que soit la retouche. La pierre de Gobertange résiste mieux sur son "lit", c'est à dire sur son champ : position naturelle, horizontale, telle qu'elle s'est présentée à l'extraction, plutôt qu'en "délit" c'est à dire sur une face, dans la position redressée vers la verticale.

Son gisement se présente en couches horizontales ou "bancs" ininterrompus, d'une épaisseur allant de 50 cm. à 1,50 m. Les bancs sont composés de plusieurs "lits" de pierres séparés par du sable calcarifère, et, chacun d'une épaisseur variant, comme on l'a vu, de 10 à 30 cm. Chaque lit ou "veine" est protégé, sur les faces horizontales, en dessus et en dessous donc, par une couche de pierre très mince et moins consistante appelée "Lousin", elle-même recouverte d'une première couche un peu plus épaisse et plus friable, sorte d'intermédiaire entre le sable et la pierre qu'on appelle "couverture". Chaque banc de pierres est séparé par une couche de sable caillouteux ou de

terre-glaize grisâtre et imperméable ou "terre de pot" de 3 à 4 mètres d'épaisseur. Chaque puits est, ordinairement, creusé jusqu'au troisième banc, situé habituellement, comme le dernier, en profondeur.

Le premier banc situé sensiblement à une dizaine de mètres de la surface, donne une pierre peu épaisse et rayée de stries rouges, de qualités et d'aspect médiocres. Souvent, elle était dédaignée et restait en place, non extraite. Si le même défaut se présentait exceptionnellement au second, ou même au troisième banc, l'exploitation était aussitôt abandonnée et comblée. De ces derniers temps, le travail mécanique de sciage et de polissage, inauguré peu avant la guerre, a permis l'emploi de ces pierres qui, en fin de traitement, façonnées en dalles ou carreaux de faible épaisseur, présentent vaguement l'aspect veiné du marbre rouge, d'où son nom actuel de "pierre marbrée". Seul, le troisième banc fournit exclusivement une pierre bien blanche, très appréciée et recherchée pour les travaux d'importance esthétique. Lorsque les couches se rapprochaient de la surface du sol, l'exploitation dite "à ciel ouvert" a parfois été entreprise. Les endroits favorables à ce genre d'exploitation se sont révélés ordinairement aux flancs des fortes dénivellations de terrains orientées vers les vallées de Gobertange et de Chebais. La courbe de niveau des bancs de pierres a tendance de ne pas suivre celle de la surface du sol et a donc tendance à se rejoindre : il était donc commun que ce phénomène se fut manifesté sur les pentes prononcées orientées surtout vers ces deux vallées. Un exemple typique de ce phénomène géologique vient de se révéler sur l'ancien chemin de Louvain à Jodoigne, à 300 m. sud de la ferme de la Hèserée où, dans la tranchée encaissée d'environ 8 m. la pierre affleure et forme l'assiette même du chemin, fortement raviné par les pluies diluviennes. La dernière des exploitations à ciel ouvert date de quelques années. Elle fut entreprise dans un site de ce genre, aux pieds du coteau sud de la vallée de Gobertange, à la limite de Mélin et de St-Remy-Geest. Elle a donné des résultats positifs, en quantité et en qualité des blocs extraits. Fin du siècle, il en existait plusieurs à proximité du chemin allant de

la cure de St-Remy-Geest vers l'Ecluse, dont une loie dans les champs, vers la limite d'Hougaerde, au nord du vallon encaissé descendant vers Genville, avec atelier à proximité. Sur le territoire de Mélin, il en a existé deux au nord de la chapelle St-Hubert, l'Hussompont, une autre à la jonction de la chaussée N. 37 et de l'ancien chemin de Louvain, au Gailleroux. Quatre ou cinq autres semblent avoir existé à l'extrémité du " champ des fosses ". Leur emplacement reste visible dans de fortes déclivités du sol à côté d'éminences caillouteuses. L'aspect tourmenté du terrain, en cet endroit, est sans doute le plus représentatif de l'industrie de la pierre : activité qui semble éteinte d'hier.

L'exploitation classique d'un puits d'extraction consistait en un procédé archaïque qui n'a pas varié au cours des siècles. Il consistait en un puits vertical d'accès d'environ 1,25 m. de diamètre dont les parois étaient parfois soutenues par des planches cerclées qui empêchaient l'effondrement toujours possible. Ce puits, d'une profondeur de 15 à 25 mètres, donnait accès aux trois " bancs " où s'amorçaient les galeries souterraines d'extraction ou " bures " où le mineur " suit " la pierre. Il veillait toutefois de laisser, d'espace en espace, des piliers de soutènement non exploités ou étauçons naturels, secondés par des étauçons artificiels érigés avec les débris de l'extraction : gravier impropre et sable, poussés par le mineur derrière lui. Ce procédé d'extraction devait théoriquement éviter l'effondrement du plafond. Le bloc était dégagé de sa veine au moyen d'un pic classique de mineur ou d'une lourde pince d'environ 1,20 m. d'un poids de 20 kilos, terminée en tranchant sur le bout d'attaque. Ce dégagement s'obtenait par des manœuvres saccadées de la pince introduite dans un joint séparant les blocs : manœuvre souvent épuisante, alternativement de bas en haut et de gauche à droite, jusqu'à dégagement complet. Ces efforts tenaces requéraient une force musculaire considérable qui ne connaissait de répit qu'au moment où le bloc venait s'abattre aux pieds de notre carrier victorieux. Ce moment

suprême était considéré par lui comme la conquête d'un trophée acquis en récompense de la victoire sur le rival... A ce moment seul, il croit pouvoir se redresser et se gonfler la poitrine de soulagement et d'orgueil.

L'éclairage de la galerie n'a guère non plus varié dans le temps : la bougie ordinaire était préférée à la lampe à acétylène jugée susceptible de provoquer l'asphyxie ou l'explosion. La lampe à carbure avait plutôt marqué la préférence de ces derniers temps.

Cette persévérance, cet inconfort n'étaient pas encore le terme de la peine : le morceau abattu ne devait pas être lâché de si tôt. Il restait à le riper patiemment, au moyen de la pince ou à bras d'homme, selon le poids, vers l'orifice de la galerie débouchant aux pieds du puits de remontée. De là, il était placé dans un vieux récipient ou cuve hors d'usage domestique et fixée à une corde terminée par un crochet. La pierre était alors remontée à l'aide d'un treuil. Ce treuil à manivelle ou " bourriquet " était placé à cheval sur l'orifice du puits et actionné par deux ou quatre solides gars " d'en haut ". Cette opération de remontée, lente et épuisante, démarrait sur un appel convenu du mineur de fond. Lentement, alors, le bloc était hissé à la surface où, dès qu'il se présentait à hauteur de la margelle, une manœuvre habile le faisait basculer sur le sol. Déplacé sur des rouleaux, il ira rejoindre le lieu d'entreposage qui est un tas élevé à proximité. Un nombre minimum de pierres devaient être retirées de la paroi même du puits, pour donner accès à la galerie d'extraction afin de ne pas réduire la résistance de cette paroi. Ce trou d'accès au bure ne devait pas dépasser logiquement la largeur habituelle des blocs de pierres appelés à y passer et la hauteur strictement limitée au passage du mineur dans l'attitude rampante, vers la galerie.

On perçait généralement de huit à dix puits à l'hectare. Le corps des mines de l'Etat eut toujours la surveillance, plutôt théorique, de ces exploitations. Les veines ou " bancs " s'étendaient fort loin et, pratiquement sur toute l'étendue du sous-sol situé entre le ruisseau de Gobertange, au nord, jusqu'au ruisseau

d'Hussompont, au sud, et, d'ouest en est, de la route de Gailleuroux vers Lathuy jusqu'aux abords de la Basse-Hollande, à St-Remy-Geest. Cette ère d'extraction a toutefois débordé vers Brocuy, d'une part et vers le vallon de Genville, d'autre part. Cette ère se présentait sous la forme d'un polygone irrégulier de 6 km. sur 2. Le centre géométrique et névralgique, si on peut dire, de cet espace fut toujours le centre le plus important de l'activité maximum d'extraction qu'on désigne encore de nos jours de " Champ des fosses ". On y voyait jusqu'à la fin de la dernière guerre, d'énormes tas de déchets semblables à de petits terrils. Ces déchets ont été, en grande partie, utilisés par les Allemands, pour combler les trous causés par les bombardements de l'aérodrome de Beauvechain. Au cours des âges, ces éclats de pierres servaient également à l'empierrement des chemins de campagne qui, de ce fait ont pris cet aspect d'exhaussement caractéristique, par rapport aux terres adjacentes.

Le creusement d'un puits donnait lieu à une série de formalités, officiellement enregistrées et qui n'ont pas, non plus, varié au cours des siècles. Il fallait, en premier lieu, l'accord du propriétaire du terrain. Le mineur dédommagera le cultivateur-locataire si le champ estensemencé au moment du creusement du puits. Les bures ne pouvaient, en aucun cas, empiéter sous le terrain d'un propriétaire voisin : ils dépassaient d'ailleurs, rarement 25 m. de longueur. Le propriétaire terrien percevait du mineur-entrepreneur une redevance calculée d'après la valeur de la pierre extraite : généralement 10 % du prix de la pierre brute ou 5 % de la pierre taillée. En cas d'insuccès du mineur, c'est à dire de l'absence de pierres dans le sous-sol, aucune indemnisation n'était due au propriétaire : il suffisait d'une prompte remise en état du terrain pour la culture.

L'extraction épuisée, seul le puits était comblé mais non les galeries. L'exploitation s'étendant sur des siècles, la grande appréhension du carrier fut toujours de prévoir le forage des puits là où la pierre n'avait pas encore été extraite. Le flair

seul ne suffisait pas, dans le choix du terrain à prospecter. Les échecs furent cependant rares, les emplacements épuisés ayant été renseignés de génération en génération. D'autre part, le tassement des anciens puits comblés, qui se manifeste dans les campagnes, encore aujourd'hui, sous forme d'entonnoirs circulaires, apportaient un autre indice révélateur pour le prospecteur. L'automne extrêmement pluvieux de cette année, au cours duquel il est tombé 520 litres d'eau par m², a permis de faire un inventaire très suggestif de ces nombreux petits cratères. Ils ont littéralement criblé nos campagnes voisines de Goberlange, autrefois. 96 emplacements de puits ont été repérés, dont une trentaine consistaient en effondrements classiques des orifices. Certains, très profonds, laissaient même apercevoir l'entrée des galeries d'extraction. Dix de ces effondrements sont survenus dans une même parcelle d'environ 1 hectare, à l'endroit dénommé " la Cloche " dans le coin N-E du carrefour formé par la voie des Chênes et de l'ancien chemin de Mélin à St-Remy-Geest, derrière le chantier Lefèvre. Les autres emplacements se sont révélés par des amas circulaires de déchets et de poussier lavés par les pluies diluviennes et situés dans les labourages ou les semis d'automne. Ces débris sont les restes de déblais amassés en forme de bourrelet circulaire, autour des anciens orifices et que la charrue bouleverse à chaque labourage. Les 45 puits figurant sur la carte d'Etat-Major de l'armée, consécutivement aux levés sur le terrain, en 1881-82 et 93, ont pu être ainsi exactement repérés, sur le sol, au cours de cet automne désastreux de 1974 : automne, comme on le voit, très fécond pour le chercheur !

La multiplicité de ces puits, au cours des âges, s'explique par le fait que leur déplacement était fréquent afin de ne pas devoir prolonger les galeries trop loin et réduire, de ce fait, le transport souterrain trop long et épuisant. Si l'on part des " 7 trous à pierres " existant vers la fin de la Renaissance, en 1686, cet inventaire de l'automne 1974 met en relief l'admirable extension qu'avait prise l'industrie de notre belle pierre, au cours des trois derniers siècles. Mais l'activité maximum, jamais surpassée, il faut la situer vers les années 1870 où, une

bonne cinquantaine de puits étaient en activité. Puis ce fut une courte époque de stabilité qui alla jusqu'au début du siècle actuel où s'amorça un déclin accéléré qui arrive actuellement à son terme.

Le travail au fond de la mine, pénible et fatigant, était comparable à celui du mineur de charbonnage. La position de travail était déterminée par l'épaisseur du banc de pierres : presque couché dans les faibles épaisseurs; à genoux ou courbé dans les extractions plus imposantes. La manœuvre de la pince, dans de pareilles positions, est des plus pénibles; d'autant plus pénible que le bloc résistait parfois longtemps aux efforts les plus persévérants. Le mineur y apportait parfois un acharnement proportionnel à l'obstination rebelle de " sa pierre " qu'il ne lâchera pas pour autant. Une fois la veine bien dégagée, le travail devenait cependant plus routinier et moins éreintant. Au manque d'aération des galeries, sous une température parfois étouffante, s'ajoute une transpiration abondante qui recouvre le corps, qui se glace ensuite dès qu'on reste un moment inactif.

L'opération d'extraction a, en plus, compté des victimes. Les accidents, heureusement assez rares, furent généralement imputés à des imprudences vis-à-vis du grand danger qui guêtait perpétuellement le mineur et, qui n'était pas, ici, le grisou mais l'existence, par endroits, de " cheminées " ou " sacs ". C'était des accumulations d'une poussière fine de la consistance de la suie et disposée verticalement dans le sol, en forme de cheminée, de diamètre variable et d'une hauteur qui atteignait parfois la surface du sol. Au cours du déblayage de la pierre, si le mineur débloquent une de ces cheminées derrière elle, cette quantité plus ou moins importante de suie envahissait soudainement la galerie, avec l'impétuosité de l'eau, ensevelissant la plupart du temps le mineur. A la limite de Jodoigne, vers Chebais, un endroit

porte encore le nom sinistre de " terre des cinq tués ". Elle rappelle le terrible accident de ce genre dont furent victimes, il y a un peu plus d'un siècle, un mineur et ses quatre fils. La dernière victime de ces terribles cheminées fut mon beau-père : Servrancks Félix, enseveli sous un éboulement de ce genre au fond de la mine, au champ des fosses, le 22 mai 1914. Une autre victime : Gaziaux Fernand, périt encore, le 27 juillet 1916, mais celui-ci d'une blessure grave causée par une pierre tombée de la surface du sol au fond du puits où il se tenait pour préparer la remontée d'un bloc. La présence de la redoutable suie traîtresse était cependant décelable par le bruit mat et sourd que rendait la pierre en la heurtant de la pince. Dans ce cas, il ne fallait pas pousser sa témérité jusqu'à vouloir s'accaparer du bloc à tout prix. Et c'était là qu'une audace irréfléchie causait le plus souvent le drame.

Gagnons maintenant l'entrepôt, aux côtés du maître-tailleur de pierres qui va repérer les morceaux propres à entrer dans un travail déterminé. Les plus beaux spécimens étaient destinés aux monuments ou aux façades de maisons bourgeoises : encadrement des portes et fenêtres notamment, pour lesquels une taille soignée était requise. Les seconds choix, aux dimensions réduites, sont des " moellons " destinés à des ouvrages moins soignés c'est à dire plus démocratiques. Les moellons difformes et de moindre qualité encore étaient des " hourdons " à peine façonnés et destinés aux fondations ou aux murs de clotures. Une catégorie plus vulgaire encore ou nettement défectueuse était réduite en pavés. Les pierres aux dimensions réduites ou informes étaient parfois destinées aux fours à chaux. Elles entraient encore, de ce derniers temps, dans la fabrication de la " simili-pierre ". Les pierres rouges, jetées autrefois, sont traitées, comme nous l'avons vu, en carreaux minces et au bel effet marbré, destinés au recouvrement des murs ou des parquets rustiques. Plusieurs façades, en ville, à Jodoigne, représentent brillamment les possibilités d'emploi de ces pierres marbrées. Avec le temps, on s'aperçoit malheureusement que les

espoirs fondés sur ces pierres ne se justifient pas. Les agents atmosphériques entament sérieusement et rapidement les stries rouges qui se désagrègent parce que trop friables. En haut de la rue de la Montagne aux aveugles, un autre petit immeuble de construction récente, est une synthèse de ce qu'on peut faire du moellon brut, dans les constructions rustiques, et le modèle, ici, est très révélateur.

Mais revenons au chantier et prenons, par exemple, avec le tailleur expérimenté, une belle pierre extraite de 80 cm. sur 50 et 20 d'épaisseur. D'un coup d'œil, il a repéré la face de taille convenable, c'est à dire la surface à traiter : la plus étendue possible, toujours sur l'épaisseur et sur la plus grande longueur. Avec un peu de chance, le bloc sortira des mains du professionnel, pour entrer en appareil avec une face taillée, et vue de face, de 70 cm. sur 16.

..

Le traitement commercial de la pierre taillée impliquait encore une série d'opérations qui aboutissait au mesurage des surfaces taillées, tant pour déterminer le prix de vente que pour fixer le salaire des ouvriers. Dans ce but, le lot était étalé en forme de mur sec, les blocs disposés les uns sur les autres, en rangées serrées, de façon à constituer une étendue relativement plane dont la surface était méticuleusement calculée. Pour les ouvriers travaillant à la pièce, ce mesurage était procédé à la veille de la quinzaine. Avant que le mètre ne devienne mesure légale, à la Révolution, vers la fin du XVIII^e siècle, seules des mesures conventionnelles étaient en usage, tel : l'ampan, le doigt, le pouce, le pied, l'aune etc... Le pied carré valait 404 cm. carrés. L'ampan était la distance comprise, main ouverte au maximum, entre l'extrémité du pouce et celle de l'auriculaire ou petit doigt. Bien entendu, l'ampan était proportionnel au développement de la main et variait donc d'un individu à l'autre, provoquant des contestations. Toutes ces mesures conventionnelles ont toutefois disparu actuellement mais elles restèrent courantes jusqu'à la veille de la première guerre mondiale.

Le travail de la pierre requiert à lui seul tout un chapitre. Il est caractérisé, dans ses grandes lignes, par la manipulation de "fers" ou "ciseaux", sorte de burins dont le tranchant, plus ou moins incisif, plus ou moins mince donc, est d'une largeur de 2 à 7 cm. La taille de la pierre exige beaucoup de doigté et d'expérience qui ne s'acquièrent qu'avec le temps. Elle consiste, sommairement, à créer une relation constante entre la position du ciseau et la vigueur de frappe rythmée du maillet. La position presque verticale du fer, au début, et une frappe modérée créent une entaille où le fer, frappé ensuite dans une position oblique et plus énergiquement, provoque le détachement d'un éclat. Celui-ci sera directement proportionnel, en volume, à la profondeur de l'entaille initiale, à la largeur du ciseau employé et à l'intensité de frappe de l'opérateur. Un souci constant doit guider le tailleur pendant son travail : celui de ménager le tranchant de ses ciseaux, en graduant l'effort de frappe, au début, jusqu'à ce que ce tranchant parvienne à entamer la pierre de toute sa largeur. Un coup brusque d'une partie du tranchant, souvent un bout, provoque une cassure sous forme de brèche, et le fer n'a plus qu'à être renvoyé au maréchal de l'endroit qui procédera au rougisement au feu vif et à un nouveau reprofilage, suivi du retrempage du tranchant. La rupture d'un burin a toujours été considérée comme un geste de débutant, suscitant la moquerie des camarades de travail et une appréciation peu flatteuse de la part du patron ! La surface dégrossie est éventuellement retournée avec des fers plus tranchants, manœuvrés avec plus de précautions, puis polie avec des rabots-grattoirs. Actuellement, le rabot est remplacé par un appareil électrique qui consiste en un disque rugueux tournant à grande vitesse et promené sur la surface à polir. L'appareil, plus moderne, suscite cependant une certaine méfiance car une poussière abondante peut, par inhalation, provoquer la maladie des tailleurs de pierres ou silicose : accumulation et durcissement de cette poussière dans les bronches. Eventuellement cette face polie est traitée ensuite à la "boucharde" : sorte de marteau dont les deux faces de frappe (4 cm sur 4) hérissées de pines équidistantes, en acier très dur, frappé avec énergie et une adresse

particulière, imprime une suite serrée et régulière de petits trous sur une surface uniformément polie. Sur les pourtours, il est cependant prudent d'employer un burin à pointe unique et effilée qui marque les trous en bordure par coups légers afin d'éviter l'ébrèchement de arêtes. Mais, le plus souvent, pour obtenir un " fini " plus attrayant, la surface polie est régulièrement rayée par l'action modérée d'un ciseau très large et très effilé qui imprime une suite régulière et serrée de lignes parallèles à peine perceptibles. La " gradine " imprime des gorgettes plus larges alternant avec des cordons de même largeur (3 mm). Au cours de toutes ces opérations, le tailleur frappe le talon de ses fers avec un maillet en bois de noyer très dur et lourd, enmanché d'un court manche d'environ 15 cm. Quand il s'agit de trancher un bloc en deux, il emploie un ciseau-tranchant mince ou " tracelet " pour marquer une rainure profonde et rectiligne où la cassure doit se faire; puis, au moyen d'un burin au tranchant épais (5 mm.) et arrondi en biseau, qu'on appelle " Chasse " il applique des coups modérés dans toute la longueur de la rainure jusqu'à ce qu'il perçoive ce bruit de verre cassé que rend la pierre. Désormais, la cassure est proche; alors, rassemblant toute son énergie, pour le coup décisif, il assène un coup vigoureux qui fait rouler les deux morceaux à ses pieds. L'ouvrier attentif ne frappe jamais deux fois. Chacune des faces mises ainsi à nu par le séparation est propre à la taille. Le tailleur adroit parvient même à obtenir ainsi, dans un bloc de très bonne consistance, deux faces presque parfaitement planes qui se passent presque du ciseau et du polissoir. Une " masse " spéciale à deux arêtes proéminentes dans le sens du prolongement du manche, sert uniquement à équarrir les pavés : c'est la " Spéchelette ". Le rabot à lames d'acier multiples, verticales et parallèles, l'équerre et toute une série de petits burins à tranchant curviligne, la hache à double tranchant, complètent l'outillage, rassemblé dans un coffre de tailleur de pierres. La hache, plus communément employée dans la pierre de France, sert à éliminer la couverture et le bousin de la pierre : opération tout à fait semblable à celle du bûcheron équarrissant un arbre.

Mais la technique moderne est intervenue récemment dans le but de perfectionner l'industrie de la pierre, d'alléger aussi le travail des ouvriers et d'augmenter le rendement. Le sciage mécanique, la débiteuse et la polisseuse sont apparus entre les deux guerres. Une installation modèle, dirigée par Mr. Lion a vu le jour dès la fin de la guerre 14-18 et a subsisté jusqu'en 1955.

Equipée d'un pont roulant, cette scie mécanique supprimait toute manipulation pénible des blocs. Elle possédait, en outre, un procédé moderne de sciage par fil d'acier sans fin circulant dans des roues à gorges. Ce fil entamait la pierre sur toute sa longueur. Les pierres, placées et calées sur des wagonnets, étaient amenées à la place voulue et restaient 3 à 4 heures sous l'effet de ce fil scieur pour se voir divisé en deux morceaux offrant chacun une face parfaitement plane. Ces deux parties reprenaient une place sur un chariot mobile qui les amenait à la " débiteuse " ou scie circulaire en carborundum, actionnée, comme la scie, par un moteur électrique. Cette débiteuse équarrissait les deux blocs primaires sortis de la scieuse, en dalles rectangulaires ou carrées ou en coins, suivant les besoins. L'intervention manuelle de l'ouvrier se limitait dès lors à actionner l'avancement ou le recul du chariot. Une surveillance de tout instant était requise, surtout vis à vis de l'arrosage mécanique et continu de la fente soumise au fil scieur ou au disque débiteur. Le manque d'arrosage amenait rapidement un échauffement de toutes les parties en contact : le fil aussi bien que le disque ou même, et surtout, la pierre qui devenait noirâtre ou " brûlée " et irrémédiablement mise hors d'usage. Le grincement de tout ce mécanisme du chantier Lion était mis ainsi en branle, dès la première heure de la journée, par une équipe d'ouvriers sélectionnés, soucieux et fiers de pouvoir présenter des morceaux d'une esthétique parfaite. Quant à la polisseuse mécanique, elle a permis l'utilisation intégrale des pierres médiocres provenant du premier et du second banc, couramment striées de rouges, tel que nous les avons rencontrées dans les bures. Auparavant, elles étaient, le plus souvent, impropres à la taille. Cette précieuse machine polit ces pierres sur les grandes faces, c'est-à-dire sur le champ,

placées sous le polissoir telles qu'elles sortent donc de la veine. Ce procédé ingénieux permettait d'obtenir, en un temps relativement bref, de belles dalles veinées de rouge, parfaitement polies et présentant effectivement l'aspect du marbre. Une dalle de 40 cm. sur 40 pouvait être préparée, découpage compris, en un quart d'heure. Elles sont recherchées actuellement pour le recouvrement de parquets ou la construction des façades. De nombreux spécimens figurent à la nouvelle gare du Nord, à Bruxelles et, à Ixelles, à la cité Malibran. On en dénombre, plus près de nous, dans maintes façades récentes, à Jodoigne.

Le rayonnement local de la pierre de Gobertange n'a guère dépassé le village de Melin et ceux des alentours immédiats. Le nombre de constructions en pierres diminue rapidement en s'éloignant du centre d'extraction, c'est à dire du hameau de Gobertange où 45 maisons ont des façades, ordinairement non taillées, comme c'est le cas dans les centres ruraux. Il y a 12 à Mélin-Centre, 13 aux Maisons du Bois et seulement 3 à Sart-Mélin. Il en existe toutefois une quinzaine à St-Remy-Geest et 12 à Lathuy.

Exemple de solidarité à Gobertange : il fut toujours de tradition, jusqu'aux environs de la guerre de 1914, que le jeune tailleur de pierres, désireux de se bâtir une demeure, voyait affluer le concours bénévole de la plupart de ses collègues, amis et parents. La tâche était accomplie après la journée de travail et le dimanche matin : extraction des pierres au bout du jardin, leur conversion en moellons afin d'éviter le coût onéreux de la taille, les éclats entrant dans les fondations. Et ainsi s'élevait rapidement l'humble demeure du tailleur de pierres où le bouquet était hissé le jour de l'inauguration, suivi de la " tournée " traditionnelle offerte par l'heureux propriétaire et une sortie en règle dans les nombreux cafés du hameau. Un grand nombre de ces humbles demeures subsistent encore aujourd'hui et se vendent parfois à prix d'or.

Le rayonnement lointain a connu une toute autre ampleur et presque exclusivement sous forme de pierres taillées ou sculptées. Gobertange a fourni, tout d'abord le plus près de nous, les matériaux de premier choix qui figurent en de nombreux immeubles bourgeois disséminés dans les artères de Jodoigne. Au quartier St-Lambert, on en dénombre 19. Dans le centre nord, on en compte 4 Place de la Victoire, en plus du monument aux morts de la guerre 14-18 et du château de la Comté ou Pastur, bel édifice Renaissance. Bâti sur le roc ardoisier, au confluent du ruisseau de St-Jean et de la Ghète, il n'a plus cependant l'aspect de la redoutable forteresse du temps des ducs de Brabant qui l'occupaient parfois. Sur la Grand'Place ou à proximité, s'élève la curieuse chapelle Notre-Dame-du-Marché, exclusivement édifiée en moellons, en 1353; la maison de la Vicomté, au nord, l'Hotel de Ville et 12 autres immeubles bourgeois ou de commerce. A proximité, on en compte encore 6, Place de la Bruyère, 3, Place Docteur Loddeuyckx et, Marché aux chevaux, le commissariat de police et l'Ecole professionnelle provinciale : exemple heureux d'alliance de la pierre bleue et de la pierre blanche. La rue St-Jean en compte 7, en plus de l'Ecole Moyenne de l'Etat : ancien couvent des Sœurs-Grises.

Dans le centre-sud-quartier de St-Médard, ces demeures sont plus nombreuses encore : 8 rue Grégoire Nélis, 6, rue du Tombois et 22, rue St-Médard. Sur la N. 21, dans la traversée de la ville, il y a tout d'abord, chaussée de Tirlemont, une belle maison Renaissance mais surtout le portique, le fronton sculpté et le long et beau mur de clôture grillagé de l'Ecole normale des filles. Rue de Piétrain, N° 4, on admire une belle façade Renaissance. En direction de Charleroi, la rue du Bosquet compte 5 maisons bourgeoises et, 7 autres ponctuent la chaussée même vers Charleroi. Tout ce quartier est dominé par la masse blanche de l'église St-Médard (l'abside romane existait déjà en 1020; les adjonctions gothiques sont de 1175). Dans l'axe de la N. 37, s'élèvent 2 maisons bourgeoises, chaussée de Hannut; 7 Avenue des Commandants Borlée dont les nouvel ensemble des P.T.T. et 3 autres, Avenue des Déportés : soit, un total impressionnant de 115 maisons bourgeoises ou de commerce, la

plupart restaurées, en plus des édifices religieux et civils que nous avons énumérés. A voir encore, nouvellement restaurée, sur la route de Dongelberg, la splendide petite chapelle Stévenart ou Notre-Dame-des-Sept-douleurs qui date de 1688. En outre, inombrables sont les immeubles aux beaux encadrements de portes et fenêtres, soubassements ou cordons en pierres blanches. L'inventaire complet fait l'objet d'une promenade pleine d'intérêt, tant historique qu'architectural. Elle permet de se faire une idée objective de l'importance économique et artistique qu'avait prise la belle pierre blonde, à partir du XV^e siècle jusqu'à nos jours. Chargée de souvenirs, avec ses ramparts médiévaux et ses promenades ombragées, dans le défilé des Rendanges, par son aspect représentatif complet des diverses utilisations de la pierre de Gobertange, Jodoigne mérite plus d'attention de la part des touristes et des amateurs d'art qui, nombreux, ne font que traverser Jodoigne en hâte.

Dans le domaine des constructions bourgeoises, le rayonnement n'a pas dépassé les villes du nord de notre province. On en compte plus que 4 ou 5 à Hougaerde, autant à Tirlemont, une douzaine à Louvain et quelques demeures dans le centre de la ville, à Bruxelles. Le rayonnement purement artistique s'est étendu beaucoup plus loin, en éventail, jusqu'à la Meuse inférieure, aux Pays-Bas et, à partir d'une ligne fictive passant par Bruxelles, Hamme-Mille Jodoigne, Op-Heylisse, Tirlemont, St-Trond, Tongres et exclusivement, dans cet espace, dans les constructions raffinées d'édifices religieux ou civils célèbres : preuve de la beauté recherchée du macigno de Gobertange. Ce foyer d'expansion s'étend donc presque exclusivement en pays flamand, où les arts ont fleuri plus que partout ailleurs, en Belgique, dès la période bourguignonne.

Etendue qui comprend le nord-est de notre province, le Hageland surtout, la Campine limbourgeoise et la province d'Anvers, avec une marge empiétant sur la Hollande s'étendant des Iles de Zeelande, vers Bréda, Bois-le-Duc et Ruremonde. La Flandre belge s'était plutôt orientée, dès le Moyen-Age, vers les carrières de grès lédien, pour la construction du plus grand

nombre de ses édifices et de ses maisons bourgeoises. La pierre de Gobertange n'y connaît que des apparitions dispersées, sauf à Ypres. Au delà de la limite sud de l'expansion de notre pierre, qui suit sensiblement la frontière linguistique, c'est le grès mosan de Moha et d'Andenne qui entre exclusivement dans les constructions de toutes espèces. La netteté de cette limite est saisissante et on chercherait en vain une pierre de Gobertange à Piétrain ou à Huppaye, par exemple. Même les très anciennes églises romanes du sud-est du Brabant wallon sont toutes édifiées en grès mosan, comme à Jandrain, Noduwez, Marilles ou en pierres réfractaires de Linsmeau, comme à Neerheyllissem et à Racour.

Les chantiers de Gobertange ont fourni la plus grande masse de leurs produits dans une contrée trop peu connue qui occupe les bassins inférieurs des deux Ghètes et le Hageland où ils sont présents partout. C'est à l'intérieur de ce triangle : Gobertange - Louvain - Aarschot - Diest - St-Trond Tirlemont Gobertange, qu'on peut faire la plus abondante moisson de nos belles pierres blanches. On passerait, tout d'abord, volontiers l'église très fustre, sans le moindre caractère architectonique, de St-Remy-Geest qui date de 1768.

Zétrud présente, à front de chaussée, N. 21, son église St-Barthélémy dont la tour seule est de l'époque romane. A côté de l'église, la cure, ancien manoir seigneurial, est orné, au fronton d'entrée, d'une des plus belles pierres héraldiques du pays : c'est celle des d'Astier et des Waha. Nouvellement nettoyée, elle représente un brillant exemple des possibilités illimitées qu'offre notre pierre, dans le domaine sculptural.

Non loin de Zétrud, vers le nord, pointe la belle tour blanche de St-Gorgon d'Hougaerde. L'église primitive fut érigée, dit-on, par Alpaïde. Suivant la tradition la plus acceptée, elle s'éleva, effectivement, sur un terrain appartenant à l'illustre mère de Charles-Martel. Le temple actuel, d'ordonnance basilicale, date de 1750. L'imposant clocher, en pierres de Gobertange, est très haut et visible de fort loin. A la partie inférieure, en beaux

caractères dorés, dans une pierre bleue, est transcrit un texte latin qu'on peut traduire comme suit : " Du château d'Alpaïde, j'étais devenue le temple de la divinité; le temps dévorant m'avait minée et je menaçais ruine; mais du temps du maire Colard et du secrétaire Servais Sweerts, le juge a assigné les dîmes, au moyen desquelles je me relève. Ma première pierre a été posée par le curé Henri Sweerts ". Texte qui rappelle cette belle reconstruction, entamée en 1744. L'Hotel de Ville, aux beaux encadrements et cordons en pierres blanches, complète l'ensemble architectural de la Grand'Place d'Hougaerde, endormie ordinairement dans un calme monacal.

Quant à la chapelle d'Hoxem, on est étonné de trouver ce bijou de pierres, dans cet hameau éloigné d'Hougaerde, concentré sur les bords de la Mène, la rivière de Meldert, près de Cump-tich. Au point de vue archéologique et artistique, ce petit temple est plus intéressant que tous les autres édifices situés aux environs. Non seulement par sa construction, mais par son histoire, il mérite notre attention. En effet, cette chapelle d'Hoxem, ancienne église collégiale, doit son origine à Jean d'Hoxem, l'un des plus célèbres chroniqueurs latins du XIV^e siècle. Elle contribue hautement à nous apprendre ce qu'était l'art architectural à cette époque. C'est un exemple insigne de la part apportée, par la pierre de Gobertange à ce beau style ogival, dans nos contrées des confins des deux Ghètes. La chapelle, entièrement construite de cette pierre, a un chœur qui est plus élevé que la nef. C'est la partie la plus remarquable dont les moulures sont taillées avec une finesse et une précision remarquables. Une restauration générale a réjeuni ce précieux écrin de pierres qui le rend très attachant.

Près de là, Meldert, où plane encore la légende de Ste-Ermelinde, a vu s'élever, en 1845, le beau château pseudo-gothique, par les comtes d'Oultremont. Cette luxueuse construction; en pierres de Gobertange, a remplacé l'ancienne demeure des d'Oyenbrugge de Duras, seigneurs de Meldert, depuis 1625, et dont subsiste le beau donjon visible de fort loin. L'église est un grand édifice semi-ogival dont la tour carrée et massive, avec

baies romanes, et la moitié avant de la nef sont en pierres blanches. L'intérieur ne manque pas d'intérêt. Hélas ! on n'y voit plus les trois bijoux insignes sculptés dans la pierre de Gobertange qu'étaient le maître-autel, le jubé et la châsse splendide, reste vénérable de l'art gothique, qui renfermait les restes de Ste-Ermelinde. L'esprit de lucre prévaut souvent sur les valeurs esthétiques de l'art et cette châsse merveilleuse fut vendue par le curé pour la somme de 3.600 Fr. en 1705 ! Derrière l'église s'élève encore la chapelle de Ste-Ermelinde, de style Renaissance. Elle remplace, depuis 1629, la chapelle primitive qui, dès 645, avait abrité la châsse de la sainte. Les anglées et les encadrements sont en pierres blanches.

A la limite de l'Ecluse, vers l'ouest, sur la route de Tirlemont à Wavre, on voit encore la coquette chapelle de St-Quirin, élevée par le seigneur Van der Noot, en 1776. Avec ce millésime, la façade reproduit l'écusson des Van der Noot et des Duras, avec la devise de ceux-ci : " Si Duras induéro "

Présente encore notre belle pierre à l'importante église de Cump-tich. Importante surtout au point de vue historique puisque son origine remonte à l'époque de Louis le Débonnaire (début du IX^e s.), le fondateur de la célèbre abbaye impériale d'Inde à laquelle appartenait le village de Cump-tich et quelques autres des environs de Tirlemont. Immense, le domaine de cette abbaye a poussé une ramification jusqu'aux confins est de Mélin, comme nous verrons. Au point de vue architectural, il faut mettre en relief l'abside, partie ancienne conservée intacte et construite en pierres de Gobertange. C'est un curieux exemple d'architecture byzantine, unique dans notre région et qui remonte au IX^e siècle. Il fut visiblement inspiré de la chapelle palatine d'Aix-la-Chapelle, élevée par Charlemagne, père de Louis. Au dessus des huit arcades cintrées, sous la corniche, un petit cartouche carré représente, en buste, le roi des Francs, empereur d'Occident, Louis le Débonnaire, lui-même, fondateur de l'abbaye d'Inde. Dans les mêmes matériaux, a été construite la grande et jolie chapelle de Breyssem, hameau de Cump-tich,

datant également des débuts de l'expansion du domaine de l'abbaye d'Inde, dans la contrée.

Dans les environs immédiats de Tirlemont, il faut noter encore le clocher de Roosbeek, l'église de Kieseghem et celle de Wommersom. Celle-ci, reconstruite en 1863, présente une façade richement décorée de motifs d'inspiration romano-gothique en pierres blanches. Celle-ci entre encore dans les beaux cordons horizontaux qui font le tour de l'église ainsi que dans les angles et encadrements du presbytère, récemment restauré.

Près de là, l'église d'Hakendover, dédiée à St-Sauveur, est une des plus remarquables du pays. Sa tour romane, en pierres de Gobertange, date de 1050 : c'est un morceau d'une rare pureté de style qui, joint au superbe rétable du XV^e siècle, forment un ensemble artistique de tout premier ordre.

Même élégance architecturale dans l'église Ste-Geneviève d'Oplinter. Ce bel édifice gothique conserve notamment ses beaux porches et son clocher roman, les premiers sont en pierres de Gobertange, la seconde, en grès noir. Les sculptures des porches, remarquables, révèlent d'une main exercée et restent relativement en bon état.

Mais une des perles ignorées du pays des deux Ghètes est Léau, cachée derrière ses rideaux de peupliers. L'église gothique St-Léonard, du milieu du XIII^e siècle, nous donne une idée de ce que furent les églises du pays avant les pillages iconoclastes du XVI^e siècle et les destructions des révolutionnaires du XVIII^e siècle. C'est un magnifique et vaste monument en pierres blanches auquel avoisine le charmant petit Hôtel de Ville Renaissance du XVI^e siècle, construit dans les mêmes matériaux.

à suivre...

La légende de Sainte Gudule

Gudule, fille du comte Witger et de Sainte Amelbergue, naquit en 650 au château de Ham, situé près de Moortsele en Flandre orientale. Sainte Gudule, fille de Pépin de Landen, était sa cousine et sa marraine, elle se chargea de son éducation. Elle consacra son temps et son argent à secourir les infortunés.

SA LEGENDE

Sainte Gudule se rendait souvent, la nuit, à la chapelle de Saint-Sauveur, au village de Moortsele. Alors qu'un soir d'hiver elle s'acheminait à son lieu de prière, accompagnée d'une servante, sa lanterne s'éteignit tandis qu'un rire sarcastique rompit le silence. C'était le diable. Sainte Gudule pria Dieu de rallumer sa lanterne, soudain le malin s'enfuit, souffrant de la clarté lumineuse dont les anges descendus du ciel étincellaient. Ils rallumèrent sa chandelle.

LA MORT DE SAINTE GUDULE

Gudule trépassa le 8 janvier 712 en son château de Ham où elle fut inhumée. La légende rapporte que le premier janvier une étoile vint se poser sur la tour du château. Ceci mit en émoi les habitants de Moortsele et d'Alost car cette étoile brillait à deux lieues à la ronde. Dans la matinée du 8 janvier, tous les rosiers de château de Ham furent en fleur.

Au temps de Charlemagne, les restes de Sainte Gudule furent transférés en l'église Saint-Sauveur de Moortsele, son lieu de prière. On raconte que lors de sa translation, c'était alors l'hiver, un arbre inclina ses rameaux au-dessus du cercueil et se couvrit aussitôt de feuilles et de fleurs. Lorsque le cortège sortit de

L'église, les gens virent que l'arbre était venu se planter devant la porte du Prieuré.

Son lieu de prière était maintenant devenu un monastère, par décision de Charlemagne.

En 847, l'abbaye tomba au pouvoir des Normands. Ils sacagèrent tout mais respectèrent le tombeau de Sainte Gudule. Les reliques de la sainte furent transférés au château de Chièvre-mont, près de Liège. Cette demeure était déjà, au temps de sainte Begge, fille de Pépin de Landen, une maison royale dont les rois francs avaient fait une place forte.

Lorsque les Normands évacuèrent le pays, le monastère fut reconstruit et les restes de la sainte leur furent rendus. Un siècle de paix s'écoula pour les religieuses de Moortsele, quant un puissant aventurier de la Flandre, Wénémare, s'empara du monastère, en chassa les religieuses et s'appropriâ leurs biens. Vers 980, le fils de cet envahisseur concéda, à la demande de Charles, frère de Lothaire, roi de France, de faire transférer les reliques de Sainte Gudule à Bruxelles. Ses restes furent placés dans une chapelle qui devait devenir plus tard l'église Saint-Géry, à l'emplacement actuel du marché Saint-Géry. Au XI^e s., Lambert I^{er}, comte de Louvain et de Bruxelles, estimant que les reliques n'étaient pas gardées avec assez de soins dans l'église Saint-Géry, résolut de les faire transporter dans l'église qu'il venait de fonder sur la colline Saint-Michel. Mais les femmes du quartier Saint-Géry s'opposèrent à ce transfert. Elles arrachèrent les roseaux qui croissaient dans la Senne et tentèrent d'entraver la marche de la procession et de reprendre leur sainte. Malgré leur courage, les femmes durent abandonner la lutte et la cérémonie s'acheva sans autre incident. Pour commémorer cet acte de bravoure, tous les ans, le 11 août, les habitants du quartier Saint-Géry arboraient un roseau ou une branche d'arbre supportant des culottes. Cette manifestation fut en vigueur jusqu'au XVIII^e siècle.

Les restes de la sainte furent perdus à jamais le 6 juin 1579 lors des pillages par les iconoclastes.

Bibliographie

ANDERLECHTENSIA

Cercle d'Archéologie, folklore et histoire d'Anderlecht. — *Geschied- en Heemkundige kring van Anderlecht. Bulletin trimestriel*, août 1976, n° 2.

— **Exposition. Hier, aujourd'hui, demain... la place de la Vaillance.**

— **Tentoonstelling. Verleden, heden, toekomst... het Dapperheidsplein.**

— **Verschrikkelijke ontploffing te Cureghem**, par M.J.

— **Anderlecht, ... et ailleurs**, par Daniel Denayer.

C'est dans ce numéro d'août que débute une série d'articles se rapportant à la commune d'Anderlecht. La première étude nous la situe « au temps de la Villa Romaine ».

— **uit oude papier**, par M.J.

L'auteur nous transmet le contenu d'une potion contre les diarrhées qu'il a déniché dans un écrit du XVII^e siècle.

— **Le ruisseau « Pippezijpe » bientôt voûté ?**, par M.J.

L'auteur s'élève à la pensée d'un éventuel voûtement du ruisseau Pippezijpe suite aux travaux de la Grande Ceinture. Au XV^e siècle, ce ruisseau traversait une propriété des ducs de Bourgogne.

— **La ferme d'Ophem existe encore !**, par M.J.

Cette ferme, également appelée à disparaître, appartenait en 1360 à la femme de Jean de Bouchout qui la donna à Daniel Van Ophem. Elle fut propriété de la famille Pippenpoy.

Actuellement, cette demeure est dans un état de délabrement avancé, regrettant ses heures de gloire.

CREDIT COMMUNAL DE BELGIQUE.

Bulletin trimestriel. 30e année. N° 117, juillet 1976.

- **Un géomètre-arpenteur hennuyer du XVIIIe siècle : Jacques-Joseph Plon (1683-1755),** par Robert Wellens.

Jacques-Joseph Plon, géomètre-arpenteur dont les plans sont bien connus des chercheurs, naquit le 2 décembre 1683 à Mons. Le plan le plus ancien que nous connaissions date de 1718 et représente le village de Morlanwelz, le château et le parc de Mariemont, l'abbaye de l'Olive et leurs environs.

- **La rénovation des bâtiments et équipements scolaires dans la province d'Anvers (1815-1830),** par Guido Landuyt.

L'auteur nous donne l'évolution des normes auxquelles devait se conformer un bon établissement scolaire. Et cela à partir de la rénovation sous la période néerlandaise.

ENTRE SENNE ET SOIGNIES.

Revue trimestrielle publiée par la Société d'Histoire et de Folklore d'Ittre et environs. XXIII - 1976.

- **La vie d'un grand Seigneur au XVIIIe siècle : Ambroise-Joseph de Herzelles,** par Jean-Paul Cayphas.

Charles VI nomma le marquis de Fauquez, Ambroise-Joseph de Herzelles, Surintendant et Directeur général des Domaines et Finances. Après nous avoir cité les fonctions de ce dignitaire, l'auteur nous instruit des occupations moins fastidieuses qui l'occupaient. Celle de recevoir ses hôtes, par exemple, ce qui nous donne l'occasion de prendre connaissance d'un menu de l'époque. Bon appétit, Messieurs !

- **La chaire de vérité de l'église de Virginal,** par Ferdinand Lalore.

Cette belle chaire de vérité, offerte en 1853 à l'église de Virginal par le bourgmestre de la commune, est l'œuvre d'un sculpteur de Turnhout, Henri Peeters.

LE MARNON.

Revue trimestrielle du Syndicat d'Initiative et de Tourisme d'Ophain-Bois-Seigneur-Isaac. N° 34 - 2e trimestre 1976.

- **Hommage à Giells van Bredeycke, fondateur de l'abbaye de Sept-Fontaines et de Bois-Seigneur-Isaac,** par Jean-Marie Laus.

L'auteur nous relate la vie du prieur Gielis van Bredeycke, bâtisseur de l'abbaye de Sept-Fontaines et de Bois-Seigneur-Isaac. Gielis naquit à Anderlecht en 1340, il fut chapelain de l'église St Pierre de sa ville natale puis étudia la philosophie à l'université de Paris.

